

Transmission des TPE agri-rurales

Grandeur des discours, misère des pratiques! « Tout ça pour ça ? »

Etude réalisée par une coordination d'acteurs associatifs en Massif Central en 2018-2019

Celavar Auvergne Février 2020



REGION BOURGOGNE FRANCHE

Remerciements

Au terme de cette étude, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les paysans et paysannes, « cédants » ou « repreneurs » qui se sont prêtés au jeu des entretiens avec nous. Nous les remercions pour l'accueil, le temps passé, pour la générosité et la sincérité des témoignages et des échanges. Date est déjà prise pour leur rendre compte et mettre en perspectives avec eux les pistes de travail issues de cette recherche.

Sommaire

| Remerciements | 2 |
|---|----|
| Sommaire | 3 |
| Contexte et méthode | 4 |
| 1- Présentation des structures rédactrices | 4 |
| 2- Pratique de terrain, constats et insatisfactions | 7 |
| 3- Pourquoi une étude de plus ? | 9 |
| 4- Une recherche-action | 9 |
| 5- Des postulats et des hypothèses de travail | 11 |
| 6- La méthode | 12 |
| 7- La collecte | 13 |
| 8- Le traitement | 14 |
| 9- Remarques et limites | 15 |
| La transmission à la lumière des propos des acteurs | 16 |
| 1- Une vue d'ensemble | 16 |
| 2- Les modèles d'activités | 24 |
| 3- Ce qui fait sens | 29 |
| 4- Des processus | 32 |
| 5- Le conflit | 41 |
| 6- Un écosystème | 50 |
| Pour aller plus loin | 58 |
| 1- Les spécificités de de la transmission rurale | 58 |
| 2- Une spécificité de la transmission familiale ? | 60 |
| 3- La question du genre simplement effleurée | 64 |
| Conclusions et perspectives | 65 |
| Bibliographie | 70 |
| Annexes | 72 |
| Annexe 1 : Présentation des situations de transmissions rencontrées | 73 |
| Annexe 2 : La retraite agricole | 76 |
| Annexe 3 · Les différents statuts agricoles | 79 |

Contexte et méthode

1- Présentation des structures rédactrices

Ils et elles ont participé à ce travail :

En tant qu'acteurs-chercheurs-euses, les associations présentées ci-dessous sont toutes investies dans la coordination associative CELAVAR (Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale) au niveau Massif Central.



Accueil Paysan Bourgogne, est une association régionale qui rassemble des paysans (agriculteurs et acteurs ruraux) pratiquant une activité d'accueil (touristique, éducatif, social...). C'est un mouvement d'éducation populaire rural intervenant dans les champs de la prospection, de l'expertise, de l'animation, de la formation et de la promotion de ses adhérents, en particulier pour le maintien et l'installation de paysans, ruraux ou néo-ruraux. Accueil Paysan est en constante réflexion pour fonder une agriculture paysanne prometteuse en termes de création d'activité et d'emploi.

Camille Prat (et Erwan Lecapitaine pour AP Auvergne)



Semeurs du possible est un réseau associatif régional initié en 2010 en réponse aux nouveaux enjeux agricoles : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, et accompagner des personnes non issues du milieu agricole à créer de l'emploi durable. Ce réseau est composé de chambres consulaires, de collectivités, d'associations de producteurs, de consom'acteurs et de protection de l'environnement, de centres de formation, de la MSA, d'agriculteurs, de porteurs de projet, et de citoyens. Semeurs du possible anime pour cela un Espace test agricole destiné à faciliter la création d'activité progressive agricole et participe avec d'autres à des travaux d'étude et d'appui aux territoires ruraux.

Elodie Patrice



Association d'éducation populaire, dASA a pour but d'œuvrer avec d'autres pour que les territoires ruraux soient des lieux vivants mêlant vie économique, échanges, partages et réflexions. Ainsi, elle accompagne, soutient, met en lien les initiatives émergeantes sur le territoire, dans les domaines de la création d'activité (notamment agricole), de l'habitat, du secteur associatif et de la culture pour permettre à chacun d'avoir du pouvoir sur sa vie, par le partage et le développement de la culture, de l'éducation et des savoirs.

L'association propose des formations, anime des actions de sensibilisation et d'agitation sociale sur le territoire, participe à des publications, s'engage fortement dans des dynamiques collectives locales, auvergnates et nationales.

Cécile Surville et Elisabeth Delhermet



La Brèche est une association d'éducation populaire qui accompagne des personnes dans leurs projets et leurs initiatives. Elle vise à la fois l'autonomie et l'émancipation des individus et des groupes dans leurs décisions et leurs cheminements, et le maintien d'une diversité de ressources, d'activités, de population sur les territoires ruraux sur lesquels elle intervient (Sud Puy de Dôme et Nord Haute-Loire). La Brèche est engagée dans différents réseaux inter associatifs : le Réseau des Crefad, le Celavar, les Lococotiers.

Céline Champouillon



Le CREFAD Auvergne est une association d'éducation populaire. Notre association développe des actions autour de la formation d'adultes, de l'accompagnement des personnes, de l'animation de groupes. Nous mettons aussi en œuvre des recherches-actions, des expérimentations ou toute autre action qui nous semble importante pour aider chacun à prendre du pouvoir sur sa vie. Par notre histoire ancrée dans Peuple et Culture et parce que la transformation sociale ne se conçoit pas seul, nous agissons dans différents réseaux inter associatifs : Celavar, Estran, Réseau des CREFAD, Piments.

Marie-Anne Lenain



La Fédération Régionale des CIVAM d'Auvergne est une association régionale qui a pour vocation d'accompagner des groupes de porteurs de projets (agriculteurs, artisans, ruraux...) sur des thématiques d'Agriculture Durable, de circuits courts, d'accueil en milieu rural. Suivre les personnes de manière collective fait partie de l'ADN de notre association. C'est en échangeant ensemble que les projets prennent forme et se concrétisent, grâce à des réunions, des formations et les outils de communication. Changer ses pratiques agricoles pour être plus autonome et économe, mettre en place des évènementiels sur les territoires, monter un magasin de producteurs fermiers, penser la transmission de son exploitation, sont autant d'exemples de thématiques abordées par nos groupes. Corinne Mellet



L'association **Le battement d'ailes**, à la gouvernance autogestionnaire, anime un centre d'expérimentation et de ressources d'une agroécologie appliquée. Elle propose des formations tous publics, des chantiers immersions, de la documentation, un espace de test agricole, de l'accompagnement. Elle est aussi espace paysager et lieu de restauration et d'hébergement. Philippe Vanassche



Le **Réseau des Crefad** est la coordination nationale des associations qui se reconnaissent dans des valeurs communes en référence au <u>Manifeste de Peuple et Culture</u>: l'éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, injustices, habitudes et intolérances, la référence à l'<u>entraînement mental</u>, tout en prenant en compte les évolutions du monde, des techniques et le fait économique de nos associations inscrites dans l'économie solidaire. Ses membres travaillent les thèmes de l'accompagnement, de la formation des adultes, de l'habiter, de la vitalité des territoires ruraux, de la jeunesse, de la création d'activités, de l'interculturel, du rapport à la lecture et à l'écriture. Ils œuvrent en réseau pour se renforcer, s'inspirer les uns des autres, se soutenir mutuellement, construire ensemble du neuf.

Xavier Lucien

En tant que membres du conseil scientifique :

Jean-Philippe Jamot et Virginie Salard (Cap rural), Thibault Rochette (Fédération Terre de liens), Nils Maurice (Reneta), Dominique Lataste (Chercheur indépendant et intervenant en psychosociologie), Brigitte Chizelle (sociologue d'intervention), Magali Blot (Terre de liens Auvergne), Bertrand Cazal (CGET Massif central), Coline Fillon (Chercheuse Fadear et université Dijon), Virginie Raynal (Cantadear).

Le Conseil Scientifique a accompagné ce travail par ses questionnements, les ressources dont ses membres nous ont fait part, les échanges fructueux lors des deux rencontres à Clermont-Ferrand en avril puis en octobre 2019.

2- Pratique de terrain, constats et insatisfactions...

A la fin des années 2000, une part importante des associations membres du CELAVAR¹ Auvergne se sont engagées dans des actions visant au dynamisme des territoires ruraux à l'échelle du Massif central, en partenariat avec des associations implantées dans les anciennes régions Rhône-Alpes, Limousin et Bourgogne.

En sus des problèmes communs liés au contexte sociogéographique, il existe entre nos structures une culture, des méthodes de travail communes et une expérience à cette échelle géographique, des solutions communes...

Dans le domaine agricole, notre angle d'approche ou notre thème a été l'installation, facteur d'influence pour l'accueil de nouvelles populations. C'est une approche centrée sur les porteurs de projets, les activités en création, parfois conçues comme ex-nihilo, parfois s'appuyant sur des entreprises existantes, mais moins pour les reprendre que pour les transformer radicalement. Parfois il s'agit de reprise, mais nos interventions ne les pensaient pas comme des transmissions à accompagner.

Pour autant, les problématiques concernant la transmission des TPE² sont régulièrement repérées, parfois même de manière prégnante et récurrente parmi les enjeux des territoires ruraux ou de la transmission en agriculture.

Or ces deux questions ont toujours été abordées séparément et les solutions proposées n'y répondaient que partiellement avec des résultats à la clé assez mitigés. Beaucoup d'autres structures (chambres consulaires, collectivités,...) ont tenté de résoudre ces problématiques et se sont, dans la plupart des cas, confrontées aux mêmes difficultés.

En effet, l'approche de la transmission se fait pour l'instant de façon assez diverse, chaque structure mobilisant les outils et les pratiques qui sont les leurs : pour la sensibilisation, l'accompagnement individuel et collectif, la formation,....

Par ailleurs, elle est souvent sectorielle et traite séparément l'activité agricole des autres champs d'activité.

Le postulat de départ commun à tous est de considérer la transmission comme un passage clé et difficile à mener dans la vie d'une entreprise et des personnes qui en sont responsables.

_

¹ CELAVAR : Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale

² TPE : Très Petites Entreprises

Quelle que soit la nature de l'activité concernée, la réponse apportée aujourd'hui systématise la mise en place d'un accompagnement, même s'il peut prendre des formes différentes.

Pour le résumer de façon lapidaire : comme nous savons répondre « accompagnement » aux porteurs de projet nous avons tenté de répondre « accompagnement » aux personnes en transmission.

Or, force est de constater la faiblesse des résultats obtenus par les différentes initiatives menées jusque-là de cette manière. Nous avons ainsi souhaité apporter des réponses aux questions suivantes :

- Pourquoi les dispositifs mis en place ne fonctionnent pas comme espérés par les acteurs ?
- Peut-on agir sur la transmission? Si oui, comment?
- Peut-on/doit-on accompagner les acteurs de la transmission et ses protagonistes (cédants, porteurs de projets, accompagnants,...) ? Le besoin pour que plus de transmissions se concrétisent est-il dans l'accompagnement ou faut-il regarder ailleurs ?
- Que faut-il accompagner s'il doit y avoir un accompagnement à la transmission d'une TPE ?

Notre réflexion s'est engagée suite aux efforts consentis autour de l'installation et de la transmission agricole depuis les années 2000. Les opérations réalisées ont fait apparaître des évolutions profondes dans la nature du public concerné et des projets soumis. En effet, une part croissante des personnes souhaitant s'installer le font hors cadre familial. Par ailleurs, les activités envisagées sont bien souvent des systèmes d'exploitation dits « agri-ruraux ». Ceux-ci s'appuient sur une ou plusieurs activités de production agricole se combinant avec une ou plusieurs activités de transformation/commercialisation, d'accueil, de service... Le tout constitue une entité économiquement viable et bien souvent moins gourmande en capitaux, foncier et moyens de production que les exploitations centrées sur la seule activité de production selon le modèle "classique".

En outre, les premières exploitations ou entreprises agri-rurales existent depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, certaines étant à reprendre et elles ne sont pas épargnées par les problèmes de la transmission. Elles concentrent même souvent un cumul des difficultés constatées au sein des entreprises plus classiques.

Enfin que dire des exploitations ou entreprises "classiques" qui pourraient et parfois tentent de se transmettre à un ou plusieurs porteurs de projets pouvant comprendre une activité ou une combinaison d'activités différentes de ce qui existait jusqu'alors ?

Ce constat n'est pas très nouveau. Nombre d'acteurs institutionnels et de terrain ont tenté d'agir pour améliorer la situation depuis la fin des années 90. Il en ressort une impression de décalage et de non concordance entre les besoins et les réponses apportées. Ces limites ne viennent pas d'un déficit de compétences des accompagnateurs. Il semble plutôt que les difficultés (pour les cédants) auxquelles les dispositifs mis en place tentent de répondre pourraient en dissimuler d'autres pouvant être cumulatives :

- Trouver un repreneur avec un projet qui aille dans le même sens que celui qui a mené la ferme ou l'entreprise là où elle est aujourd'hui;
- Trouver une personne qui rachète l'outil de production ;
- Faire perdurer l'entreprise, la ferme ;
- Partir avec un capital retraite répondant à ses besoins.

Ces postures/envies/besoins/représentations sont des limites à la capacité de faire se correspondre un projet de cession avec un projet d'installation quels qu'ils soient. Elles font ressortir des questions culturelles qui se manifestent à travers des présupposés tacites, des questions de principes/valeurs et des imaginaires différents et impensés.

L'action ne semblant pas opérante, nous avons souhaité suspendre la question du « Comment » en prenant le temps de travailler la question du « Pourquoi » : que se joue-t-il dans les processus de transmission qui demande d'inventer des manières différentes d'intervenir ? (le « comment » n'est jamais très loin, malgré tout...).

De ce fait notre travail a eu pour support une recherche.

3- Pourquoi une étude de plus ?

Nous avons évidemment conscience que d'autres travaillent ou ont longuement travaillé ce sujet, en France et au Québec (pour ce qui concerne la culture francophone), spécifiquement dans le monde agricole, parfois dans le monde de l'artisanat ou du commerce, plus rarement dans l'économie sociale et solidaire.

Nous avons lu, consulté et avons mis en œuvre une démarche qui vise à nous entourer de compétences pointues, en particulier de chercheurs et chercheuses en sciences sociales en prise directe avec le thème (Dominique Lataste chercheur associé à l'Université Montpellier 3 Paul Valery, Coline Fillon en cours de doctorat) et en proximité du thème, par exemple travaillant sur les nouvelles populations agricoles, le devenir du foncier agricole ou plus largement l'installation agricole.

Un conseil scientifique les a réuni et a été support à de multiples échanges.

Il nous a semblé important de mener cette recherche nouvelle et complémentaire : une recherche, oui mais par des acteurs de terrain... donc une recherche-action.

4- Une recherche-action

Dans notre démarche d'étude et de recherche, l'action est à la fois un préalable (c'est à partir de constats de terrain que se construisent les questions de recherche), une manière de faire (l'équipe de recherche est constituée d'acteurs de terrain qui deviennent le temps de l'étude des acteurs-chercheurs), et une conséquence de l'étude car nous avons des enjeux à expérimenter les conclusions et préconisations pour agir sur nos terrains. C'est une recherche qui part du terrain et se dirige vers le terrain.

Ce type de recherche en sciences sociales considère³ les personnes concernées par le problème (ici ceux et celles qui transmettent ou reprennent des entreprises agri-rurales) non pas comme des objets de recherche (ou des matériaux ou des ressources de recherche !) mais comme des partenaires. Nous n'oublions pas les principes posés par le GERDAL⁴ (à l'origine de l'approche du co-développement dans le milieu agricole français), parmi lesquels celui, simple et presque de bon sens : les acteurs impliqués dans un problème sont les mieux placés pour le formuler et

³ Marielle Macé, Sidérer, considérer..., Verdier-2017

⁴ Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées

de ce fait, portent en eux même la plupart des solutions pour réduire ce problème. Il faut contribuer à les y aider, la recherche peut participer de ce processus.

Ainsi, dans cette posture, la recherche-action vise aussi à accompagner (aider, soutenir ?) les acteurs de terrain à imaginer des solutions adaptées à leurs problèmes. On pourrait parler de recherche-action émancipatrice.

Cette recherche en sciences sociales se veut multi-référentielles : elle utilise majoritairement des outils issus de l'ethnologie et de la sociologie mais peut aussi faire appel à la psychologie ou à la psychologie sociale.

Délimiter notre objet de recherche et champ d'investigations : une nécessité pour pouvoir approfondir...

a- Agricole et/ou rural?

Notre finalité est d'agir pour un milieu rural vivant. Quand nous travaillons les questions agricoles, c'est au regard de cette finalité. Nous faisons le postulat que la transmission dans le champ agricole (ou le plan agricole) est un indicateur pertinent des enjeux de transmission de manière plus large. D'une part parce que l'agriculture est une activité structurante du milieu rural (dans le réel comme dans l'imaginaire), mais aussi (si les enjeux liés à la transmission sont transversaux à tous les secteurs d'activités du milieu rural) parce que le champ agricole a l'intérêt de concentrer un ensemble de complexités et de dynamiques dont nous faisons l'hypothèse qu'elles se retrouvent partout, avec des degrés divers. Dans l'agricole on a tous les paramètres. On pourrait résumer notre démarche de cette manière : étudier le « plan » agriculture pour observer ce qui se joue dans la transmission rurale et ainsi proposer des actions pour l'agriculture et pour la ruralité.

b- Quelle agriculture?

Si nos questionnements proviennent d'expériences de terrain, il nous a été nécessaire de préciser ce que nous souhaitons étudier : l'objet de la recherche.

Nous aurions pu enquêter d'autres terrains, prolonger des études en cours, nous aurions pu étudier toutes les transmissions de TPE d'un territoire donné, ou un type précis d'entreprises ou bien un type précis de système d'exploitation...

Nous avons choisi de nous intéresser à des situations de transmission mettant en jeu les modèles d'entreprises agri-rurales que nous pratiquons par nos actions d'accompagnement, de soutien, de conseil ou/et de mise en réseaux.

En premier lieu parce qu'elles nous concernent directement, mais aussi parce qu'elles sont moins connues et étudiées. En effet, l'agriculture de production qui se transmet sans changer radicalement de système a été l'objet d'études depuis longtemps, et encore récemment par les Jeunes Agriculteurs, le réseau INPACT et l'APCA, alors que ni la transmission des combinaisons d'activités, que d'aucuns nomment exploitations rurales (Réseau des Créfad) ou agri-ruralité (Fadear), ni la transmission des fermes avec diversification ou pluriactivité, ni la transmission de fermes de production évoluant radicalement vers des formes plus complexes ou collectives ou pluriactives, ne sont connues finement.

5- Des postulats et des hypothèses de travail

Comme pour tout travail de recherche, nous avons dû en premier lieu prendre conscience de nos postulats et nous accorder sur ceux-ci, car il s'agit d'une œuvre collective. Voici les principaux :

- La transmission est du matériel chargé d'immatériel non-dit. Le mot transmission englobe, donc confond des dynamiques différentes : vendre, céder d'une part, donner, faire se poursuivre d'autre part. Ce projet s'attachera à penser ces problèmes en les distinguant, décalant, dissociant ;
- Lorsqu'il est demandé aux personnes et institutions les enjeux à travailler autour de la transmission (le "pourquoi ?"), les réponses vont sur les freins, les difficultés, les problèmes (le "comment ?"). Comment accompagner si nous ne sommes pas clairs sur les motivations à accompagner ? Y aurait-il d'autres outils à mobiliser, hors du registre de l'accompagnement, pour atteindre nos objectifs non nommés ? Par exemple agir sur l'ambiance, le terrain, le terreau, une certaine manière d'être optimiste permet-elle que les situations deviennent mûres ? Quelles seraient les aménités permettant de meilleures transmissions ?
- Des espaces intermédiaires (des situations de rencontre qui ne soient pas frontalement la transmission) sont à inventer entre cédants et repreneurs de manière à distinguer les différents aspects de la transmission et de la décharger en partie de la somme des enjeux qu'elle concentre. Cela peut intervenir à travers la mise en place d'un lieu-test permettant une mise en situation, mais aussi de concrétiser un projet qui pourra être en partie différent du projet à reprendre, une formation pour transmettre tel ou tel outil, technique, ...
- Faut-il et comment accompagner des paysans ou des entrepreneurs qui au-delà de leur propre activité intègrent une dimension de formateurs/accompagnateurs...?;
- Poser la question de la terre comme bien commun pourrait aider à approcher autrement les problèmes de transmission ;
- La transmission a un rapport avec le système de protection sociale, la retraite et la conception d'une "carrière". Quelles propositions réalistes peuvent être construites et à inventer dans ce domaine ? Comment sécuriser les parcours des personnes ?

Nous avons aussi dû construire des hypothèses, des pistes de questions à vérifier, des fils à suivre. Par exemple :

- Et si la transmission n'était pas un problème de fin de carrière mais de conception de la vie : quelles formes d'activités agricoles intègrent dès la mise en route certains aspects de la transmission (et pas uniquement de la cession de tout ou partie d'une activité) ? Par exemple les formes collectives (SCEA, GAEC, associations), l'accueil permanent de stagiaires, de personnes de passage (transmission de savoir-faire),...
- Laisser aux porteurs de projet d'installation le temps de devenir potentiellement repreneurs en vivant sur place ; laisser les projets s'affiner, s'affirmer, s'intégrer, s'adapter, ... Il s'agit de tenter d'accorder des temporalités qui spontanément sont trop éloignées ;
- Renforcer ou créer les dynamiques inter-associatives locales et les partenariats entre les différents types d'acteurs pour lutter contre les approches cloisonnées (chacun chez soi).

6- La méthode

Acteurs associatifs engagés auprès d'entrepreneurs et paysans qui souhaitent transmettre leur entreprise, leur ferme, nous avons choisi de mener nous-mêmes et collectivement cette recherche, de tenter nous-mêmes de trouver des pistes d'élucidation aux postulats et hypothèses de travail listés plus haut. Nous aurions pu confier ce travail à un ou des chercheurs confirmés, expérimentés dans le domaine (ce que nous ne sommes pas pour la plupart d'entre nous). Mais alors, nous serions restés extérieurs à cette recherche (à moins d'en être une partie de l'objet), observateurs ; commanditaires certes, mais non impliqués ou très partiellement impliqués. Nous aurions lu et entendu les résultats de l'étude, éventuellement à mi-parcours nous aurions pu avoir un premier aperçu et commenter, réorienter si besoin.

Nous avons fait le choix de mener l'enquête nous même avec l'idée que c'est de cette façon que nous en apprendrions le plus sur ce qui nous intéressait. De manière triviale, nous pourrions dire que nous avions envie de mettre les mains dedans. Nous avions envie de frotter nos expériences aux propos des personnes parlant de la transmission qu'elles ont vécue (ou qu'elles n'ont pas vécue justement) d'un côté ou de l'autre du couple « cédant/repreneur »

Nous apprendrions sur la transmission, ses mécanismes, ses freins, limites, richesses, etc. pour les personnes interviewées.

Nous apprendrions sur nous-mêmes, nos accompagnements, sur l'idée, les idées que nous nous faisons de la transmission et les idées que nous nous faisons de l'accompagnement nécessaire au bon déroulement de cette transmission.

Nous apprendrions sur des questions de méthodes, d'aller et retour entre la pratique, l'action, le terrain et des éléments théoriques « Dans les espaces de formation, je suis apprentie-chercheuse. Je n'ai pas à trouver « comment » répondre à mes questions de praticienne, j'ai à éclairer mes questions par des éléments théoriques, à les situer, à examiner ce qu'elles soulèvent, ce qu'elles convoquent de façon conceptuelle, autrement dit je les déplace bien plus que je ne les traite. Je les transforme. Et comme je ne suis qu'une seule et même personne, je reviens à ma pratique [...] riche de cet écart, riche de cet entraînement à penser mes questions plutôt qu'à me laisser entraîner dans ce qu'elles semblent charrier. »⁵.

Nous allions progresser par ce travail de recherche et c'est bien là la nécessité de notre pratique, progresser, dénouer des problèmes qui se posent à nous au quotidien.

Ainsi nous avons décidé de prendre en charge l'ensemble de la démarche. Nous avons choisi de mener cette recherche de bout en bout et le plus collectivement possible de façon à ce que chaque praticien engagé dans le travail bénéficie au plus des avantages, des questionnements, éclairages, prises de recul consécutifs à l'étude. Et bénéficie aussi de l'expérience en cours de chacun.e de ses collègues, des élans et enthousiasmes de tous, mais aussi des doutes, des questionnements de tous : faire équipe de chercheurs qui coopèrent et s'épaulent.

Nous avons également fait le choix de solliciter le soutien d'un conseil scientifique composé de chercheurs ayant travaillé ou travaillant la question de la transmission notamment en agriculture, d'autres praticiens de ce domaine et enfin du CGET⁶, partenaire financier de cette recherche. Faire nous-même ne signifie aucunement faire tout seuls!

⁵ Claire Aubert – Efadine - Qu'est-ce que la recherche-action...

⁶ Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

7- La collecte

Conscients de l'existence d'autres travaux sur cette thématique de la transmission, nous sommes allés chercher de ce côté ce qui avait déjà été fait, écrit, étudié ; ce qui posait les mêmes questions que les nôtres, quelles autres questions étaient posées, confronter nos hypothèses, nos interrogations à celles portées dans d'autres recherches, par d'autres personnes. Nous avons lu donc, et partagé nos lectures, d'une part pour affiner notre démarche, nourrir nos interrogations, construire notre grille d'entretien et d'autre part, après les entretiens, pour trouver des échos, des contradictions, des prolongements.

Les références de ces lectures apparaissent en notes de bas de page tout au long de ce rapport.

Le matériau essentiel avec lequel nous voulions travailler pour cette recherche était l'expérience de la transmission elle-même, racontée par les premiers concernés (cédants et repreneurs). Nous avons alors pris le parti de nous appuyer sur l'expérience qui est la nôtre, le « terrain » qui est le nôtre. Non pas que ce « terrain » soit représentatif ni du milieu agricole, ni même de ce que serait la transmission en agriculture ou dans d'autres domaines, mais parce qu'il nous semble que toute situation de transmission, aussi singulière soit-elle, vient interroger la transmission dans son ensemble, que toute expérience de transmission, pour peu qu'on prenne le temps de poser des mots pour la décrire, nommer ce qui la caractérise, les évènements, les relations, les personnes, repérer les émotions, les traces laissées au-delà même des faits, alors cette expérience peut venir en éclairer d'autres et il devient possible de trouver du commun entre ces situations, ces expériences. Il devient possible d'apprendre de ces histoires personnelles et collectives.

Dans son Abécédaire Foucault, Alain Brossat constate : « C'est qu'en effet tout se passe comme si nous, gens ordinaires, avions perdu cette capacité, qui est aussi un pouvoir, de raconter des histoires qui comptent, lesquelles, non seulement, trouvent une « écoute », se communiquent, mais surtout, soient susceptibles d'être prises en compte, et à ce titre, de produire des effets de déplacement dans l'ordre des choses et des conduites »⁷. Ce sont bien de ces histoires racontées par les cédants et repreneurs dont il est question dans la recherche que nous avons entreprise, ce sont elles que nous sommes allés chercher, et il s'agit bien, pour nous, de nous appuyer sur elles pour permettre dans nos pratiques (a minima) des effets de déplacements.

Dix enquêtrices et enquêteurs, nous avons décidé d'aller étudier neuf situations de transmission effective ou n'ayant pas eu lieu. Pour cela, nous avons listé les uns et les autres plusieurs situations de notre connaissance, des personnes que nous avions rencontrées dans le cadre de nos accompagnements et qui nous semblaient avoir à raconter sur ce qu'ils ont vécu de la transmission. Nous avons choisi de constituer un échantillon présentant de la diversité de situations : du collectif et de l'individuel, du cadre familial et du hors cadre familial, des transmissions aboutie, d'autres non, d'autres encore en cours et des parcours individuel et d'accompagnement variés.

Ces situations, nous les avons décrites, présentées à l'ensemble de l'équipe des praticiens chercheurs que nous formions, avec leurs caractéristiques, leur état d'avancement et nous avons pu, dans la vingtaine repérée, sélectionner les neuf pour lesquelles nous irions rencontrer, dans un premier temps, le ou les cédants, le ou les repreneurs, s'il y en avait. Nous nous laissions la possibilité d'enrichir cette première série d'entretiens par une deuxième auprès de personnes pouvant apporter un regard extérieur mais complémentaire sur la situation.

⁷ Abécédaire Foucault, Alain Brossat, ed. Demopolis, 2014.

Pour recueillir ces histoires, nous avons choisi de faire des entretiens semi-directifs ou entretiens compréhensifs « L'orientation adoptée est celle de Bertaux (1997) : la perspective ethnosociologique. D'après lui, il y a récit de vie à partir du moment où une personne [ici les acteurs de la transmission] raconte à une autre [le chercheur] son expérience de vie en faisant la narration de celle-ci." "La méthodologie des récits de vie s'avère particulièrement adaptée pour les chercheurs désireux de comprendre et d'accéder à un champ de pratiques laissant peu de traces écrites, et qui sont invisibles au chercheur" (Deslauriers, 1991) Bertaux-Wiame (1986). » (T. BAH).

Pour chaque situation nous avons sollicité le témoignage de différents acteurs impliqués dans le processus de la transmission afin de croiser plusieurs visions du dit processus et de ne pas privilégier un regard unique. Nous nous sommes déplacés pour aller la plupart du temps sur les lieux de cette transmission et nous avons pris le temps d'échanges longs (entre 1h et 2h) s'appuyant sur un guide d'entretien construit collectivement. Non pas une liste de questions à poser en cascade à nos interlocuteurs, mais plutôt un pense-bête nous assurant que l'ensemble des thématiques, des sujets que nous avions repérés seraient abordés et permettraient de venir, par frottement, confrontation, comparaisons enrichir notre regard et notre compréhension de la transmission.

8- Le traitement

Nous avons convenu, collectivement, que la méthode de traitement la plus adaptée de cette matière collectée serait une transcription intégrale de chacun des entretiens, entretiens que nous avons donc enregistrés avec l'accord des personnes rencontrées. Notre souhait était de pouvoir retourner aux termes exacts utilisés par les uns et les autres pour parler des situations vécues, plutôt que de nous référer à des interprétations et raccourcis faits par les enquêteurs dans un compte-rendu d'entretien. Non pas que les enquêteurs auraient, de façon volontaire, transformé les discours, mais parce qu'ils les auraient entendus, écoutés avec des oreilles, un passif, une histoire et donc une subjectivité qui leur sont propres et qui les mènent à comprendre ces discours d'une manière qui leur est personnelle et, sans doute, différente de celle d'un autre enquêteur.

Ainsi, nous avons mené des entretiens semi-directifs que nous avons enregistrés, puis transcrits intégralement et enfin partagés à l'ensemble de l'équipe des praticiens-chercheurs.

Nous avons lu ces vingt-huit entretiens, stylos à la main, puis les avons analysés collectivement pour en retirer du commun et du différent. Quelles sont les questions, les préoccupations, les envies, etc. qui reviennent dans ces entretiens ? De quelles manières reviennent-elles ? Comment sont-elles vécues, travaillées ? Qu'est-ce qu'en disent les uns et les autres, comment les nomment-ils ?

Nous avons listé, à partir de cela, un certain nombre de thématiques et de pistes de poursuite qu'il nous semblait nécessaire de creuser. Avec cette matière, avec les lectures que nous avions faites les uns et les autres de recherches précédentes, nous avons écrit pour poursuivre l'analyse et la confrontation, et pour faire de cette recherche un outil de travail pour nous et pour d'autres.

9- Remarques et limites

Pour être complet dans la présentation de cette démarche de travail, il nous faut pointer ici quelques limites que nous y repérons.

Nous l'avons évoqué plus haut, ce travail de recherche-action est celui de praticiens et praticiennes de l'accompagnement, pour la plupart peu ou pas expérimentés dans le domaine de la recherche et de ce fait moins aguerris à la méthode. Nous avons parfois avancé en tâtonnant, mais tout autant par choix que par défaut, en nous laissant la possibilité de faire évoluer notre démarche en fonction des retours que nous pourrions avoir des entretiens, des divers moments d'analyse, des deux rencontres avec le conseil scientifique, ...

De la même manière, il est probable que le fait de procéder avec dix enquêteurs différents ait entrainé une moindre continuité dans la réalisation des entretiens. Certains enquêteurs connaissaient les interlocuteurs rencontrés pour avoir travaillé avec eux sur la situation de transmission dont il était question ou sur tout autre chose, et certains autres enquêteurs ne connaissaient pas les personnes qu'ils ont enquêtés n'étant pas non plus du même territoire. Cette simple situation entraine de fait de grandes différences dans la conduite des entretiens et dans leur déroulement ; différences que nous sommes bien incapables de mesurer et que nous nous garderons d'interpréter. Toutefois nous avons pris soin de créer des binômes d'enquêteurs, de créer les conditions de regards croisées sur les méthodes et sur la lecture des matériaux collectés, de manière à limiter la subjectivité et l'hétérogénéité des démarches.

Enfin, nous avons rencontré neuf couples cédant/repreneur, ce qui représente un petit échantillon de situations de transmission, échantillon représentatif de lui-même uniquement. Nous l'avons déjà indiqué notre souhait n'était pas celui de l'exhaustivité, il était de mener nous-même ce travail, qu'il fallait donc accessible en terme de temps à y passer, et, en recueillant la parole de quelques-uns, de repérer des problématiques communes qui pourraient donner matière à penser la transmission un peu différemment.

Il nous semble, avec toutes les limites de ces choix que nous avons fait, que cet objectif est atteint et que le travail que vous avez entre les mains continue d'ouvrir des portes pour construire une pensée et des propositions pour une transmission dans le domaine agricole tout au moins.

Par ailleurs, dans cette démarche de type socio-ethnologique, nous avons fait le pari de ne pas multiplier le nombre d'enquête car le problème de la représentativité nous semblait moins fondamental que celui de l'authenticité du matériau récolté : nous nous sommes efforcés à être des enquêteurs qui s'impliquent, à réaliser des entretiens longs et approfondis, à participer d'une atmosphère de confiance et d'écoute... De manière à cueillir des matériaux riches à travailler collectivement.

L'analyse des entretiens qui va suivre fait apparaitre les différentes thématiques qui nous sont apparues comme transversales et en mesure d'interroger la transmission de manière globale dans les situations étudiées. Nous y trouvons la question du modèle des activités à transmettre, de ce qui fait sens dans la transmission, du processus de transmission en lui-même, de la question du conflit, des spécificités de la transmission dans le domaine agricole, de la transmission dans le cadre familial ou hors cadre familial. Enfin, nous revenons sur quelques thématiques qui resteraient à approfondir, et pour finir nous présentons des pistes de travail qui nous semblent essentielles pour faire avancer la transmission agri-rural.

La transmission à la lumière des propos des acteurs

1- Une vue d'ensemble

Nous avons porté notre regard sur la manière dont les personnes enquêtées s'emparaient de la question : avec quels mots, quelles certitudes et quelles hésitations. De cette étude nous avons identifié deux thèmes transversaux qu'il nous faut détailler dans ce premier chapitre avant d'aller plus avant : la **charge affective prégnante** dans les entretiens en reflet de son importance dans les situations de transmission, d'une part, et la vigilance à laquelle nous rappellent nos informateurs et informatrices à **systématiquement rechercher du pluriel** (de la complexité potentielle) quand l'habitude ou la facilité nous fait employer du singulier.

a- Des mots pour le dire...

Dans la littérature, dans la presse, dans les textes législatifs, la sémantique articule d'une part, les expressions cession/reprise, comme une seule expression formée des deux mots en miroir, d'autre part le mot installation. L'Etat et les organisations professionnelles agricoles ont longtemps insisté sur le terme « installation » avant d'accoler le terme « transmission ». Les dernières lois créant des « Points accueil installation transmission » pour officialiser le lien entre les deux mots.

S'intéressant à la transmission du métier d'éleveur, Dominique Jacques-Jouvenot⁸ observe que « lorsque les pères parlent de reprendre, c'est de l'exploitation qu'ils nous parlent. Reprendre signifie pour eux reprendre un moyen de production dans un espace donné. La reprise prend donc ici un sens spatial. Reprendre, c'est comme le disent très bien les organisations agricoles, s'installer. Et s'installer, c'est partager l'espace jusque-là travaillé par le père. Ceci fait bien entendu référence à la terre possédée par le père mais aussi à la terre en tant que lieu d'expression de l'autorité paternelle. Le capital foncier, seul le père en est propriétaire et seul lui peut décider de rendre la succession impossible à celui de ses enfants qui le souhaiterait. La reprise du patrimoine recouvre donc toujours la terre en premier lieu dans le discours des pères. Lorsque les fils parlent de l'héritage, la terre est rarement évoquée. Le savoir apparaît comme argument primordial, non pas pour dire que c'est de celui-ci qu'ils ont hérité, mais pour dire combien ils ont peu reçu... Le savoir du père est défini comme un savoir archaïque, déconsidéré conjointement par les mères et les fils. Cette dévalorisation du savoir paternel s'organise relativement au savoir du fils acquis dans les écoles et lycées agricoles et symbolisé par le diplôme toujours plus élevé que celui possédé par le père.

Le passage de l'utilisation du terme de succession à celui d'installation tel que l'ont fait remarquer Philippe Champagne et Sylvain Maresca n'est pas sans intérêt. Cette évolution du terme est le fait en partie des organisations professionnelles agricoles qui « visent à casser la logique spontanée de la succession. En lui substituant celle de l'installation, elle introduit les futurs agriculteurs à la prise en compte des questions largement extérieures à l'univers familial »⁹. Cet engagement des organisations professionnelles agricoles dans les phénomènes

_

⁸ Jacques-Jouvenot, Dominique - Le paradoxe de la transmission du métier : le cas des éleveurs, SociologieS, Dossiers, La transmission du métier ; http://journals.openedition.org/sociologies/4566

⁹ Champagne, Philippe et Maresca, Sylvain - 1990

de transmission nous semble permettre le désengagement des parents, au moins symboliquement, dans le choix du successeur. Parler d'installation permet en effet aux parents de se dégager de la responsabilité de la décision, de s'extraire de la volonté de transmettre, de se « faire croire » que la succession est redevenue une affaire d'État, dont ils sont eux-mêmes exclus. »

Ces précisions sont intéressantes en préalable et nous rappellent combien le dispositif public d'installation/transmission, tant qu'il ne fait pas l'effort de précision sur les définitions des deux termes, ni ne permet de les distinguer, entretien du flou sur les enjeux du problème.

Nous faisons de notre côté l'hypothèse, poursuivant l'idée de Champagne et Maresca, que l'Etat et les organisations professionnelles ont longtemps choisi d'insister sur le mot « installation » pour orienter les crédits publics vers la solidification économique des potentiels repreneurs, lesquels, dotés grâce à l'argent public d'un capital sont à même de cofinancer les retraites des cédants, confirmant le choix politique d'un système de retraite qui articule capitalisation et répartition, favorisant les cédants propriétaires au dépend des cédants locataires.

Ainsi c'est bien la reprise des exploitations agricoles qui est recherchée et non l'installation de nouveaux agriculteurs, et c'est bien une orientation collective, celle du régime de retraites, qui serait en jeu dans la transmission, derrière l'idée formulée ici et là de *partir avec quelque chose...*

Aussi, est-il intéressant d'observer avec quels mots et quels registres de langages, cédants comme repreneurs qualifiaient les situations de transmission qu'ils vivaient.

Par exemple Paul nous dit « Ça m'a toujours perturbé les « cédants » et les « repreneurs » (...) moi, je voyais une mayonnaise, on commence avec de l'œuf et puis on met l'huile et quand on a assez d'huile, la mayonnaise a pris. C'est des termes qui me gênent particulièrement (...) ce sont des termes agressifs... »

Alors ça commence mal, avec notre classification d'entretiens qui distinguent, dans une situation de transmissions, cédants et repreneurs, nous voilà renvoyés par le terrain à la nécessité, si on les distingue, d'être capable de les articuler dans un phénomène commun : la transmission comme un processus avec plusieurs acteurs impliqués. Tous indiquent dans leurs réponses le besoin de clarifier, définir, délimiter ce qui relève de la transmission et ce qui relève d'autre chose. Elles et ils ont des idées à ce sujet :

Par exemple, Denis nous dit : « Il faut savoir ce qu'implique la transmission : est-ce que c'est juste un transfert d'outils, de capital, de savoir-faire, ou c'est vraiment un passage de relai, une passation des droits, une socialisation ? » Et il insiste, plus tard : « C'est une reprise, pas une transmission à proprement parlé : il n'y a pas eu d'accompagnement, il a donné les clefs, c'est tout. »

De fait, Denis nous met sur la piste (que nous développerons plus loin) de la transmission comme processus d'accompagnement...

Il est frappant d'observer que tous, sans exception, abordent la transmission sous l'angle d'un apprentissage. C'est assez rassurant de repérer que transmettre est d'abord un vocabulaire issu des pédagogies et des sciences de l'éducation :

A Sarah, ont été transmis des « savoir-faire », elle a reçu des « conseils », Bernadette a transmis de « l'histoire (des parcelles) », Denis, « une connaissance globale du

truc » mais aussi « l'environnement, les personnes avec qui on travaille, les équipes ». Pour Régine il y a transmission de « savoir-faire (...). Moi je le fais avec les confitures, j'ai formé des gens pour faire des confitures, qui vont faire chez eux. Cet aspect-là c'est aussi important. »

Sarah a reçu « un accueil et (...) un peu de connaissance d'un réseau de relations (...) qui a beaucoup facilité quand il y a des gens qui sont là pour soutenir, filer des conseils et des coups de main (comparé aux personnes qui lui semblent s'installer seules dans un univers étranger). »

L'accueil, abordé ici par Sarah est présent dans toutes les bouches, accueil par les cédants, accueil par les repreneurs, accueil par l'entourage social et professionnel. Certains en font non seulement un facteur clé de la transmission mais aussi un enjeu à... transmettre ! Transmettre l'idée concrète de l'accueil.

Comme le note Aurélie, « c'est des gens super accueillants, je pense qu'ils m'ont transmis ça aussi ». Hubert développe cet aspect comme ayant eu lieu tout au long de la vie de l'exploitation : « Ce genre de transmission on l'a fait en partie avec R et avec A et à d'autres niveaux avec nos stagiaires (...), on a toujours eu beaucoup de stagiaires et on a transmis ces choses, des savoirs et des valeurs. »

Le terme de transfert (que l'on retrouve dans la littérature de culture anglo-saxonne), n'apparait pas. Les termes de cession ou de reprise apparaissent pour les distinguer de la transmission : n'en faire qu'un aspect ou en faire un opposé.

Christophe affirme « oui il faut distinguer cession et transmission », Denis nous dit encore qu'il est passé du statut de porteur de projet à celui de repreneur, terme qui a un peu dérangé les cédants parce qu'ils ont une conception très familiale de la transmission ».

b- De la charge affective et de l'émotion

Dix-huit entretiens, des dizaines de pages retranscrites mots à mots et, dès la première relecture collective, le constat de la charge affective : ces entretiens sont des moments intenses. Ils sont emplis de rires, de silences, d'émotions exprimées ou retenues, quelques larmes et des mots, beaucoup de mots qui disent les enjeux affectifs. Enjeux pour celles et ceux qui transmettent, veulent transmettre, ont transmis, enjeux pour celles et ceux qui s'installent, reprennent, succèdent

Ainsi, nous avons envie d'insister sur la dimension affective des situations de transmission, avant et en complément d'aspects qui mobilisent la raison, nous sommes frappés par ceux qui mobilisent les affects.

1- une affaire de famille, héritage dans le temps long

Aurélie (repreneuse) indique « je l'ai fait pour moi, c'est vrai, mais je l'ai fait parce que c'était une histoire de famille. »

Alors bien sûr, quand la transmission se fait au sein d'une filiation, cela semble une évidence. C'est le cas d'Aurélie. Mais même dans son cas, c'est une question qui dépasse la relation parent-enfants de sa génération, qui s'insère dans un temps beaucoup plus long, allant à ses grands-parents.

« Peut-être que moi aussi j'attendais que mon grand-père ne soit plus là pour le faire, inconsciemment... » En tant que mère, Aurélie se « pose déjà la question de savoir ce que [sa fille] va faire plus tard »), bien au-delà des questions de propriété des biens ou d'héritage matériel, dès l'installation Aurélie se demande que transmettre à sa fille : « qu'est-ce que je lui donne moi pour pouvoir décider si elle poursuit une fois adulte ? Comment faire tout ça ?. »

C'est intéressant de noter que cette question est présente de manière transversale dans tous les entretiens, cette conscience que quelque chose dans la transmission dépasse l'instant présent et s'inscrit dans une durée longue. « *On est qu'un passage sur terre* », nous dit Joseph, le mot « terre » pouvant à la fois être appliqué à notre écosystème entier (la planète, le monde visible, réel comme symbolique, etc.) mais aussi à la matière, le substrat et le socle de l'activité agricole.

Dans la transmission il y a l'avenir de la terre, dans tous les sens du terme. C'est une charge certaine... une responsabilité qui dépasse l'entreprise. Nous y reviendrons.

Ainsi, au-delà des transmissions au sein d'une famille, tous relèvent l'importance des transmissions familiales. Aussi, même quand les enfants ne reprennent pas la ferme, d'une part ils reprennent sans doute certains aspects comme des compétences acquises ou le goût pour une forme de liberté (nous y reviendrons plus loin), mais ils sont très présents dans le moment de la transmission. Présents réellement (parce qu'ils sont héritiers légaux) et symboliquement parce qu'ils sont attachés aux lieux et à leur devenir. Cela peut se concrétiser par exemple (et c'est le plus flagrant) sur la maison d'habitation.

Dominique indique « une maison qu'on a construit et où on a élevés nos enfants, il y avait ce traumatisme, je ne sais pas comment on l'aurait géré avec eux. » (si la transmissions du bien avait eu lieu).

Nous verrons plus loin que la transmission est une affaire de continuités tout autant que de ruptures, voire même une affaire de continuités parce qu'une affaire de ruptures. C'est valable dans la relation cédants/repreneurs comme dans la relation familiale.

Enfin, quand la transmission se concrétise, qu'il faut partir, trouver où se loger, il y a encore une inscription dans du projet à long terme : du long terme car il s'agit d'aménager, de construire ou de rénover du bâti (projet d'avenir) mais aussi du long terme car s'inscrivant dans du projet qui est passé et qui continue de s'accrocher au présent.

Odile nous dit « mon goût pour les vieilles pierres (...) c'était un peu un hommage à mes grands-parents qui avaient une ferme. »

Même une fois transmis, il reste quelque chose de l'idée de ferme...

2- Une affaire de rencontre, d'affinités (de peaux ?)

Paul nous dit « Je l'aurais pas fait si c'était une autre personne, je l'ai fait parce que c'était lui. »

Imaginez-vous qu'on parle de la transmission d'une activité économique ou d'une relation d'amour? Et pourtant c'est ce registre de langage qui intervient à de multiples reprises dans les

entretiens, centrés sur des situations de transmission. Ce sont des rencontres affectives ou ce sont des ratés, des rencontres qui n'ont pas lieu.

Pour Hubert, c'est sur des valeurs et des principes, une éthique, que la rencontre n'a finalement pas lieu et que « les choses ne s'accordent pas...: Au niveau de la valeur travail, on a vu dans le stage parrainage qu'on n'est pas sur les mêmes longues d'onde. Là il y a clairement un blocage, un clash. »

Cela nous met sur la piste de l'attention à la relation entre les cédants et les repreneurs, qui fera l'objet d'une partie suivante.

Catherine Macombe¹⁰, nous aide à problématiser cette notion de pérennité de l'entreprise en proposant de s'appuyer sur les travaux de Sophie Pérez-Mignon (2000) pour la définir et la rendre opérationnelle, dans le cas des exploitations agricoles.

L'auteur distingue, à l'occasion d'une succession, quatre grands modes de pérennité : deux pour la pérennité de pouvoir et deux pour la pérennité dite de projet.

"La pérennité de pouvoir se traduit, soit par une pérennité de contrôle quand le capital (en agriculture : foncier, bâti, cheptel...) reste aux mains d'une même famille, soit par une pérennité de direction (en agriculture, quand les exploitants successifs font partie d'une même famille). Avec un pourcentage stable (jusqu'en 1995) d'environ 80 % de successions au sein d'une même famille (Rattin, 1997), la pérennité de pouvoir (au minimum par le biais de la pérennité de direction) a joué un rôle important dans la pérennité des exploitations agricoles françaises. L'autre grand type de pérennité, celle de projet, regroupe pérennité des activités et de l'organisation. La première est assurée quand les activités de l'exploitation demeurent, même si la famille fondatrice en a perdu le contrôle. Il s'agit de la pérennité du métier, des produits ou services et des ressources. La seconde est une notion plus subtile. Elle passe par la préservation de « l'âme de l'entreprise », garante de sa singularité et de son unité (Mignon, 2000) ou encore par la préservation de l'identité (de Geus, 1997) de l'entreprise. L'identité est définie comme le caractère fondamental et permanent d'un groupe, qui se perpétue malgré les changements. »

C'est dans cette dynamique, la pérennité de projet que se cristallisent les enjeux de valeurs et principes.

3- La transmission : un processus qui a à voir avec celui du deuil ?

Un travail de Tierno Bah qui s'appuie sur l'étude de transmissions de PME, permet de tirer quelques fils des matériaux récoltés ici¹¹. Certes son étude s'est intéressée à des chefs d'entreprise (qui se vivent comme tels en tout cas), avec des PME de 10 à 37 salariés, dans des métiers de services, d'artisanat ou de petite industrie. Certes tout n'est pas comparable aux situations de transmission que nous étudions. Toutefois cela nous met sur une piste intéressante, qui demande de chercher des appuis du côté des psychologies et psychologies sociales et pose des questions en terme de relation, relation cédant-repreneur comme favorisant le processus de deuil (ou au contraire le bloquant), articulé aux enjeux de pérennités évoqués plus haut (pérennité de pouvoir ou pérennité de projet).

-

¹⁰ Macombe, Catherine - Ethique du métier et transmission des exploitations - La Revue des Sciences de Gestion, 2006/3 (n°219), pages 129 à 138- https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2006-3-page-129.htm

¹¹ Bah, Tierno -La transition cédant-repreneur : une approche par la théorie du deuil - 2000 - https://www.strategie-aims.com/events/conferences/6-xviieme-conference-de-l-aims/communications/1519-la-transition-cedantrepreneur-une-approche-par-la-theorie-du-deuil/

Nous pouvons repérer des propos qui tendent vers ce phénomène, entre terme d'acceptation « il fallait qu'on le fasse, il fallait qu'on l'essaye », disent des cédants, sous-entendu, le résultat ne nous appartient pas totalement. Cet aspect sera traité plus loin sous l'angle des compromis, du lâcher-prise. Ou encore, dialectiquement, comme le formule Colette, « finalement on a pris d'autres décisions (que de céder le bien) qui nous ont permis à ce qu'on vive mieux par la suite, et puis finalement on a fait autre chose ».

4- Transmettre, c'est offrir/donner.

Nous avons été frappés par le vocabulaire du don, du cadeau qui revient très régulièrement. Comme si, du côté des cédants il fallait avoir conscience de la nécessité, dans la transmission, d'une forme de générosité, d'une part de don et, en miroir, du côté des repreneurs, la nécessite d'avoir conscience de ce don pour pourvoir accepter et rendre.

« Ils m'ont fait un cadeau et ils m'ont facilité les choses », dit Aurélie, en évoquant la manière d'organiser la cession du bien.

« On a laissé des billes sur lesquelles ils nous payent tous les mois pendant encore deux ans », pour Colette c'est une manière de « faire la banque » (sans intérêt), manière qui la questionne : « je reconnais qu'on a pas mal donné, mais peut-être trop donné quelque part (...) ».

C'est donc un engagement des cédants, à évaluer, au sens de le reconnaitre en lui donnant de la valeur, et au sens de porteur en soi de valeurs (dont une forme de générosité ?).

« Je pense que certains auraient jeté l'éponge... ». « On a fait une succession partielle, non, une donation partielle (...) pour que ce soit elle qui soit propriétaire. On régularise petit à petit les choses... », Par cette phrase Colette enfonce le clou, en s'appuyant sur le vocabulaire du droit.

Il est régulier (honnête) de donner (quelque chose) pour que la transmission ait lieu. Mais donner quoi ? Au-delà des exemples qui ont rapport à la propriété et/ou à l'argent, d'aucuns nous mettent sur la piste des savoirs et des connaissances tout en identifiant les contradictions à l'œuvre dans le don, ainsi que les problèmes de type pédagogique :

« On est des experts en élevage (...) et c'était important pour nous de le passer ». « On peut pas forcément donner à ceux qui n'ont pas envie de recevoir et ça, ça été un peu traumatisant ». « Je ne sais pas comment on pourrait concrètement arriver à le donner à des gens qui ont envie de le recevoir, mais ça nous ferait du bien. »

Il s'agirait peut-être de situations où chacun aurait à repérer la part de don qui peut être la sienne, cédant comme repreneur, et la part de contre-don qu'il est capable de rendre. Et ensemble, dans la *mayonnaise* de la transmission, que l'ensemble des différentes parties diminuent la part de tacite et de non-dit dans ce domaine, inscrive ces dons à la fois comme un des moyens (une des conditions nécessaires) et un des buts de la transmission.

5- Des enjeux qui dépassent... de partout

Même au sujet de l'argent, de la valeur économique des biens, l'immatériel et les émotions reviennent dans la bouche des personnes interrogées.

« Oui l'économique, ce qui est lié à l'argent (...) c'est quoi ? C'est des émotions, c'est des peurs, des craintes, c'est des envies (...) en fait c'est ça qui cristallise la notion d'argent et c'est humain. Et à la fois on fait avec les gens comme ils sont », dit Sarah.

6- Les corps marqués, les corps marquants, les corps qui expriment...

Nous aurions inconsciemment l'idée d'associer la transmission à un vieillissement, à ses conséquences physiques. C'est une réalité biologique. C'est le constat de lassitude, de pénibilité des tâches qui amènent à désirer transmettre, ou plutôt désirer changer. Le corps dit que le temps est venu d'arrêter et sans doute de transmettre. Mais nos entretiens nous disent aussi l'inverse : les situations de transmission sont des moments où les maladies arrivent, où les corps expriment.

Tant du point de vue de ceux qui transmettent que de celles et ceux qui reprennent : Paul (cédant) nous dit « On se pose des questions. On n'a jamais été malade et pourquoi on est malade ? Ce sont des choses où le stress est pour beaucoup... J'ai eu une collègue qui transmettait et qui était malade. C'est perturbant. » Denis (cédant), au sujet d'Aurélie (repreneuse), associe les évènements simultanés : « Elle s'installe au 1er janvier, elle veut tout savoir, elle bouscule... et puis arrive l'été, elle est fatiguée et c'est là qu'elle a culbuté dans la montagne (...) dix-huit mois pour s'en remettre... »

D'autres évoquent pudiquement des crises, passages à vide voire des dépressions, pour partie liées au sentiment d'échec, de remise en question.

Régine et Hubert disent « On n'a pas su tirer les bonnes ficelles, on n'est pas bon, on n'a pas réussi [à transmettre], alors qu'on est vachement encadrés, connus, suivis de près... Un peu tout a été compliqué pour nous dans ces phases de transmission. C'était l'après surtout, il a fallu se relever de ça. »

Enfin, le constat est partagé d'une forme de soulagement, a posteriori.

« Soulagés que ça s'arrête, (...) on a moins de pression on est moins sur les nerfs (...) on a passé une période où on ne pouvait pas nous parler », nous dit Colette.

Dans l'ensemble des cas enquêtés, les situations correspondent à des départs à la retraite, pour autant les situations de transmission hors départ à la retraite comme par exemple lors d'un choix de reconversion pourraient être explorées et comparées.

c- Le problème du pluriel : complexifier pour pouvoir simplifier ?

Une affaire de totalité... qui demande donc à distinguer au sein de ce « tout » :

« Qui cherche un frère parfait reste sans frère », a écrit Pierre Rahbi. On peut tenter des parallèles avec les situations de transmission étudiées : on pourrait écrire « Qui cherche un repreneur parfait ne transmet rien. » ou « Qui cherche la ferme parfaite pour s'installer cherchera encore longtemps. »...

Nous développerons plus loin cette question, au cœur du processus qui consiste à tenter d'ouvrir la porte aux réagencements (restructurations) multiples des systèmes et outils de travail, mais à ce stade de l'analyse nous insistons sur l'intuition de tous les enquêtés que LA transmission n'existe pas : il n'y a jamais <u>une</u> (ou <u>la</u>) transmission mais <u>des</u> transmissions, dans une seule et même situation de transmission.

Cela semble évident mais pour autant il nous faut le répéter à l'envie de manière à ce que nos analyses des situations, nos réponses ou propositions, intègrent systématiquement, comme un point transversal : de la vigilance de l'emploi systématique du pluriel, ne serait-ce que pour pouvoir imaginer un pluriel d'agir, d'outils mais surtout une complexité dans l'évaluation.

Nous avons fait attention dans nos choix d'échantillon comme dans nos manières de questionner de ne pas induire qu'il y aurait des transmissions réussies ou des transmissions ratées, mais plutôt des situations de transmission, toujours partiellement réussies et partiellement ratées, certaines abouties et d'autres en cours.

Cela nous permettra des marges de manœuvre et de la créativité dans nos préconisations et propositions aux acteurs de terrain. Et appréciation différente pour les parties prenantes de la réussite ou de l'échec.

« J'aimerais bien qu'on me montre une exploitation qui se soit transmise entière et qui marche. Je souhaite qu'on m'en fasse voir. J'en connais une qui marche mais je t'en citerais des à la pelle qui n'ont pas marché du tout. » Joseph résume ici de manière radicale l'injonction paradoxale qu'il y aurait à vouloir une transmission, entière et aboutie. Son propos induit l'idée du pluriel.

Hubert confirme et appuie en prenant du recul sur une expérience initialement vécue comme un échec : en relisant ce qui par ailleurs a été transmis en terme de compétences, d'installation/création d'activités nouvelles dans le village et de valeurs, il n'évoque finalement pas de regrets.

« Aujourd'hui je ne regrette pas qu'on n'ait pas transmis [...]Si on avait fait un effort [...] pour aller plus loin dans la transmission [malgré les signaux qui disaient que ça n'allait pas fonctionner, pour des questions de valeurs trop éloignées avec les repreneurs ou de complexités affectives liées au départ du lieu] aujourd'hui on le regretterait ». Hubert

Ainsi posé comme préalable ce que nous comprenons de la charge affective liée à la transmission exprimée par les mots, les gestes, les silences des personnes que nous avons rencontrées ; ce que nous comprenons également du pluriel (de la complexité) qu'il nous faut prendre en compte pour tenter de ne jamais simplifier ni les situations, ni les

questionnements qu'elles suscitent, nous pouvons maintenant nous tourner vers une analyse plus thématisée de ces enquêtes.

2- Les modèles d'activités

Y a-t-il une influence du modèle de l'activité à transmettre sur la transmission en ellemême ? Quel est l'impact du type des activités existantes sur la ferme lors de cette transmission ? Quand il s'agit de reprendre une ferme en pluriactivité comment se pense ou se repense le cumul des diverses productions ou parfois des diverses professions parfois ? Comment se questionne le temps de travail en rapport au temps à passer avec la famille, les amis, dans les loisirs ?

Si le modèle de la ferme n'est pas le seul élément pris en compte dans le choix de la structure à reprendre pour une personne qui souhaite s'installer, il est en tout cas un des premiers qui apparaissent au moment de la recherche d'une ferme, au moment de la rencontre avec les cédants.

a- Le système d'entreprise

Même si par bien des aspects la ferme est une entreprise comme une autre, l'imbrication sur le territoire, sur le sol, l'association du lieu de vie de la famille, avec les contraintes environnementales, lui confèrent ses spécificités. Certaines fermes, en filière longue, ont bien du mal à s'extraire des contraintes dues au marché international, le monde agricole est régi par des codes, des règles ... Aussi, afin de s'en affranchir, les fermes doivent mettre en place tout un tas de mécaniques pour s'en sortir financièrement.

Sur le principe de la diversification, l'addition d'ateliers est une réponse à une certaine indépendance financière, souvent, une manière de valoriser parfois des compétences plurielles (au sein d'une famille par exemple). Si faire du lait ou de la viande ne suffit pas, les agriculteurs développent des activités de diversification, agricoles et non agricoles (accueil par exemple) sur la ferme. Cet aspect n'a pas véritablement changé entre les cédants et repreneurs interrogés. Maryse, cédante, nous exprime que face aux difficultés financières elle a développé d'autres ateliers sur sa ferme

« Dans la partie étable on avait fait une partie habitation, une partie bureau, une partie salle de bain et au-dessus c'est là où on a créé un gîte. Ce gîte était en attente, donc mes frères et mes beaux-frères sont venus m'aider à le finir. Donc après je recevais du monde dans le gîte. Ça me faisait des petits bouts de compléments avec mes accueils. On avait toujours eu des charolaises là-haut. On les montait le printemps et on les ramenait l'hiver au village. Et puis en petites productions, parce que j'aimais toujours la tradition d'avoir sa volaille, d'avoir le cochon, des lapins, trois chèvres, des ruches. Le principal revenu de la ferme c'était des laitières et des charolaises mais toutes ces petites choses, c'était des choses qu'on n'avait pas à acheter. »

Aujourd'hui les repreneurs gardent souvent des exploitations diversifiées, mais ne les gèrent pas forcément de la même façon. Les volontés de se ménager la santé afin d'éviter les sacrifices physiques, de vouloir aussi préserver une vie de famille et ne pas faire des heures à n'en plus finir sont bien plus importantes pour les nouvelles générations d'agriculteurs. Être plusieurs sur la ferme est donc une solution. Parce que pour les agriculteurs nouvellement installés, parfois loin de leurs familles, amis, il faut également pouvoir s'organiser. S'installer est souvent source d'isolement.

A propos du cédant, Thomas dit « Il est né dans ce village, toute sa famille est dans le village, il connaît tout le monde. C'est ça en termes de contextes, des choses qu'il a fallu faire comprendre à Rémi et Annie. Eux leur contexte de vie tout était centré ici. [...] Ça rend moins pénible le boulot quand tous les jours il y a ses meilleurs amis qui passent pour donner un coup de main, pour boire un coup, pour boire un café etc... Nous, c'est des choses qu'il a été difficile de lui faire comprendre, c'est que nous ce n'est pas le cas et ça ne pourra jamais être le cas. Du fait de nos parcours, on a nos familles, on n'est pas de la région, on vient tous de l'ouest de la France, la famille elle n'est pas forcément dans le coin. Les amis non plus, et donc on ne souhaitait pas faire la même chose. »

Les jeunes agriculteurs n'ont pas forcément révolutionné les productions en s'installant, pour bien entendu faire des changements progressifs dus à la difficulté de chambouler tout un système, mais également par respect pour les cédants. Cependant pour se faciliter le travail, ils ont à chaque fois réfléchi aux méthodes de productions pour être plus efficients, notamment par la technologie.

Paul dit : « On est resté sur ce qui était au départ : du pain, de la luzerne, des légumes de plein champ... donc ça, ça n'a pas trop évolué. Nous ce qu'on a véritablement fait évoluer ce sont les méthodes et l'outil. Mais pas les productions. Bon après, ce qui s'est développé, forcément, c'est des ventes, parce qu'on était plus nombreux... ».

Sur une génération, la vision du métier d'agriculteur a beaucoup évolué. Aujourd'hui, le monde agricole se compare davantage au reste de la société et à ses avantages. Les nouvelles générations d'agriculteurs sont plus prudentes sur l'accaparement que représente ce métier. Loin d'être dupe sur la quantité de travail à fournir sur une ferme, ils abordent le métier différemment, s'installent à plusieurs, prennent des salariés, n'habitent pas sur place. Ils mettent en œuvre tout un tas de stratégies pour mieux vivre leur métier et ne pas négliger leur vie familiale. Aussi parce que la génération précédente a beaucoup souffert d'un mode de vie difficile, que celle-ci a su le dire et qu'elle le paie aujourd'hui.

Paul à nouveau : « Après on faisait des heures, là ils veulent faire moins d'heures. C'est leur choix, ils salarient. Nous on n'a pas bien élevé nos enfants, enfin c'était les nourrices qui s'en occupaient, eux ils veulent plutôt être proches de leur famille, ce qui est tout à fait bien et tout à fait recevable. Après il y a des salariés. Mais l'exploitation est viable. Ils ont dû vous le dire. »

Aurélie explique aussi « J'habite depuis octobre à 25 km de mon exploitation. Estce que tu as déjà vu un paysan qui habite à 25 km de son exploitation? Ça c'est la nouvelle génération. C'est simplement que je vis avec quelqu'un qui travaille à Paris. C'est un compromis: on est à 20 mn de la gare (TGV) de Mâcon et moi je suis à 25 mn de mon exploitation et c'est pas grave. C'est pas la fin du monde. »

Les reprises d'exploitations sont de plus en plus faites par des personnes hors cadre familial, qui, avant d'arriver sur la ferme, ont déjà eu une vie professionnelle. Les questions financières sont alors abordées différemment. La rentabilité de l'exploitation est davantage mise en avant, est mieux mesurée.

« Elle a tout de suite compris qu'il fallait faire de la gestion, parce qu'il y a

beaucoup de jeunes qui s'installent et qui sont pas conscients. Denis est très content au cul de ses vaches, mais l'administratif, il a fallu ramer pour qu'il s'y mette. » dit Elisabeth.

Quant à Aurélie elle indique que « Mes premières questions c'étaient "est-ce que l'entreprise de mes parents est viable et vivable?" Parce que sinon, c'est bien beau de rêver et de vivre de clopinettes mais à un moment, faut quand même bien vivre. Ma génération, elle aime bien prendre des risques mais elle veut que ça rapporte aussi. »

Se diversifier ou garder une diversification permet également de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et de s'assurer l'équilibre des entrées de revenus. C'est l'exemple de la ferme de Paul et Colette :

« Autrement, soit on fait une transmission rapide, soit comme nous, il y avait plusieurs ateliers, nous on aurait pu garder un atelier, une production. Par exemple sur les 40 hectares, nous on aurait gardé que les bulbes et les légumes. C'est-à-dire qu'on gère les légumes, sachant que le pain c'est ce qui faisait garder le bébé, on est bien d'accord. Au chiffre d'affaires, c'est 70 %.»

Un des inconvénients, d'un s ystème très diversifié comme celui-ci c'est le temps de travail. Alors, ou les repreneurs sont plusieurs et se partagent des ateliers et les charges de travail, ce qui leur permet également de s'améliorer sur certains domaines comme la communication et la vente, ou s'ils s'installent seuls, resserrent les ateliers en fonction du temps disponible, des affinités et du revenu généré.

Odile : « Comme disait mon fils "toutes tes petites bricoles ça n'en finit jamais ". Alors c'est vrai que ceux qui reprennent ne sont pas obligés de reprendre toutes ces petites bricoles. Mathieu a gardé les 3 chèvres car il a continué pendant un temps à faire de l'accueil d'écoles. Il n'a pas gardé les abeilles car ce n'était pas son truc ,mais c'est vrai que quand on élimine les petites choses... Et puis après il a éliminé les laitières donc c'est moins de travail. ».

Un autre inconvénient est la charge financière et l'utilité de réinvestir pour mettre en place un atelier, ou de moderniser ceux existants pour un retour sur investissement parfois long et difficilement supportable dans une installation.

« Bon je crois qu'elle a fait au plus pragmatique, parce qu'on aurait pu imaginer qu'elle fasse le vin, qu'elle développe l'oenotourisme, mais à 35 ans développer un projet comme ça...ça se monte sur 10-15 ans un projet comme ça. Donc je pense qu'elle a pris la solution qui était financièrement à la fois la plus facile parce qu'elle n'avait pas à investir financièrement et puis aussi la plus (hésitation) facile en terme de vie. Parce qu'elle ne pouvait pas faire ça toute seule. », nous dit Colette à propos de l'installation d'Aurélie.

Cette stratégie de diversification peut, malgré ce types d'inconvénients, faire entrer des nouveaux collaborateurs pour améliorer le bien-être au travail.

Paul: « Aujourd'hui pour moi la ferme pourrait encore grandir car il y a énormément de possibilités, elle fait tellement de choses, y'a rien de très classique, à part le pain, y'a des compléments alimentaires, plantes médicinales, on fait de l'huile, il y a tellement de choses que je voudrais faire, être une ferme autonome au niveau carburant par exemple c'est jouable, pour diversifier encore plus que ce que c'est pour que ça permette à d'autres gens de venir, c'est toujours mieux de travailler à plusieurs, c'est plus enrichissant. »

Au cours des différents récits, est ressorti l'enjeu de la diversification pour ces petites fermes. Pour les cédants ou repreneurs, d'une génération à l'autre, les perceptions des bénéfices et des contraintes d'un tel système n'ont pas évolué. Cependant, même si nous observons que dans leur globalité les stratégies de diversification des entreprises sont maintenues, les repreneurs nous racontent qu'ils ont souvent fait évoluer les combinaisons d'activités (en ajoutant ou supprimant un atelier) et l'organisation du travail (temps passé).

Après avoir observé comment cédants et repreneurs s'arrangent des situations d'activités plurielles ou complexes, nous avons eu besoin de faire un focus sur les activités d'élevage. En effet, les exploitations incluant une part d'élevage sont-elles transmissibles autrement ? Existet-il des points de vigilance, des attentions particulières à avoir ?

b- L'élevage, support de complexité?

On peut considérer en effet qu'avoir un élevage sur une ferme peut représenter une source de difficulté que l'on soit cédants ou repreneurs. Pour autant, on observe toujours la volonté de s'installer en élevage, (caprin, bovin viande..). Odile parle de son expérience avec Mathieu:

« Il a éliminé les laitières donc c'est moins de travail. Il a repris tel quel car il y avait les primes tous les mois, donc plus facile pour démarrer, mais lui son but c'était les limousines. »

Pour les cédants, le fait de diminuer ou arrêter son activité est toujours un problème en agriculture, on travaille toujours avec le vivant, mais lorsqu'on a des animaux, on a tout de même une responsabilité forte et quotidienne envers ses animaux. Tant que la succession n'est pas faite, il faut s'occuper du bétail. Et si jamais cela ne se passe pas comme prévu cela peut devenir une véritable charge journalière. De plus, pour un cédant, il est toujours compliqué de voir partir son activité alors en plus si cela se prolonge cela peut devenir douloureux, comme nous le dit Hubert :

«Ce qui a été dur aussi, c'est que s'est tombé à une période où les vaches se vendaient très mal, donc il fallait débarrasser les vaches, les faire partir au fur et à mesure des vêlages. Et comme ça se vendaient mal, elles ne sont pas parties, il fallait les faire vêler, elles partaient à l'abattoir alors qu'elles auraient dû partir autrement. Oui ça c'était compliqué à gérer. On ne voulait plus traire, et voilà, y'a des vaches qui ont vêlé parce qu'elles n'étaient pas enlevées, qu'il a fallu traire, ça c'était un petit peu compliqué. »

S'ajoute à cela le côté affectif, les éleveurs et éleveuses ont à cœur de voir partir leurs animaux dans de bonnes conditions. Peut-être cela est-il dû à la spécificité du vivant : voir partir des bêtes à l'abatage est différent de les voir partir dans d'autres élevages et c'est ce que confirme

ici Odile:

« La plus grande chance que j'ai eu c'est qu'il accepte de garder toutes mes bêtes. J'ai vraiment eu beaucoup de chance parce que s'il avait fallu voir partir mes vaches ça aurait été difficile. Je savais qu'elles restaient dans leur bâtiment, dans leurs prés. Elles ont juste changé de maître. »

Pour les repreneurs, se lancer dans l'élevage c'est prendre en compte des paramètres incontournables comme celui de la charge de travail. Les animaux c'est effectivement un travail quotidien qui peut être plus ou moins prenant selon le type d'élevage, comme l'indique Mathieu:

« C'était pas les vaches laitières qui ne me plaisaient pas, c'était les astreintes des traites qui ne me plaisaient pas parce que c'était matin et soir, 7 jours sur 7, toute l'année dans l'ancien bâtiment ».

C'est peut-être la raison pour laquelle dans des installations collectives il y a des difficultés à trouver des futurs associés éleveurs ou éleveuses qui apporteraient une activité complémentaire, pertinente en terme agronomique, utilisatrice d'espace difficilement interchangeable avec d'autres productions. En installation, il est plus facile aujourd'hui de trouver des paysans boulangers ou des maraîchers, c'est l'expérience vécue par Stéphane.

« Y'avait 90 ha, mais avec quand même 55 ha d'estive là-dessus donc qui n'est pas utilisable toute l'année et ben il faut forcément trouver des éleveurs ou des éleveuses pour utiliser cette surface, or dans les propositions qu'on a eu, il y a peu d'éleveurs et d'éleveuses ou s'il y en a c'est des tous petits troupeaux. Concrètement, il y avait beaucoup plus de propositions de maraîchage, de boulangerie, d'apiculture que d'élevage. »

A la difficulté à transmettre pratiquement un troupeau, la capitalisation nécessaire aux activités d'éleveur, les équipements et matériels à maitriser, s'ajoute la charge affective liée au travail avec des êtres vivants. De manière plus large, la question que nous renvoient nos matériaux est celle du métier d'éleveur : comment devient-on éleveur ? Par quels parcours et quels processus pédagogiques ? Avec quelle nécessaire confiance en soi et en ses capacités à être « responsable » d'animaux ? Qu'inventer pour permettre aux passionnés d'élevage (et il y en a, nous en avons rencontré) de devenir éleveurs ?

c- Collectif ou individuel?

S'installer sur une ferme, c'est se poser les questions de : Y vais-je seul-e ou pas ? Quelle sera ma charge de travail ? Pourrais-je tout faire ? Financièrement ai-je les reins assez solides ? Comment puis-je m'entourer dans mes réflexions, dans mes décisions ? Auprès de qui ? ...Le territoire joue un rôle très important dans l'installation. L'isolement souhaité ou subi amène des choix sur la ferme. L'influence des personnes autour de la reprise, qu'ils soient citoyens, famille, amis, cédant, coopérative, structure de développement joue un rôle très important dans le façonnage de la ferme.

Lors de la cession c'est également vrai, la réflexion, les décisions se font rarement de manière isolée.

Lorsque l'on s'installe, il y a toujours une période de mise à l'épreuve par l'entourage, qu'on soit seul ou à plusieurs. Le regard des autres peut alors être plus cruel quand il n'est pas habitué à ce qu'il voit. L'installation en collectif pose encore plus de questionnements pour l'entourage,

comme nous le dit Stéphane :

« Y'a une partie des gens qui disent, "Oh ça se plantera parce qu'ils vont s'engueuler", "ça marchera pas et et ils reviendront à un truc classique avec un exploitant ou deux maximum" »

Là encore le fait d'être en collectif peut apporter des doutes, les gens ont du mal à apprécier les contours de la ferme. Stéphane :

« Donc les gens sont un peu sceptiques. Ils ne savent pas trop ce qu'on fout. Après, dès qu'ils vont commencer, dès qu'ils nous voient sur les marchés ou au magasin de producteurs ou en train de vendre. En fait c'est ça le truc, c'est que, il faut réussir et il faut faire, il faut produire, il faut gagner sa vie et c'est là-dessus qu'on va regarder. »

L'habitat et les propriétés sont pensés comme des outils individuels et les outils de travail comme possible propriété collective... A l'inverse, la mode est à l'habitat participatif et collectif, la confrontation entre les deux types d'habitation lors d'une cession est parfois compliquée. Lorsque les cédants sont encore sur place, il est difficile pour eux de décrocher complètement, de ne pas mettre leur grain de sel, de ne pas intervenir. Certains préfèrent donc partir complètement. Pour ceux qui avaient pu anticiper, c'est encore mieux. C'est le cas d'Odile:

« "Mais moi je ne ferai pas ça comme ça, et puis je ne rangerai pas comme ça!". Comme ça, je ne le vois pas, il fait ce qu'il veut. Chacun chez soi. Ce n'est plus chez moi, c'est chez lui. Mais quand j'ai acheté, je ne pensais pas à ça, j'avais juste envie d'avoir une petite maison en pierres. »

De la combinaison des activités au type de production existant sur la ferme, les rencontres réalisées nous permettent d'observer que la structure, le modèle des fermes est, dans tous les cas, sujet à discussion et, la plupart du temps, à évolution, adaptation au projet, aux envies, besoins des personnes qui reprennent. Ces changements se vivent pour les uns et les autres avec plus ou moins de facilité et de contentement. Ils ont alors bien souvent l'occasion de se poser la question du sens que les uns et les autres veulent donner à la transmission de leur ferme ou à leur installation.

3- Ce qui fait sens...

Le sens, nous dit des choses de l'ordre de la raison d'être, de l'orientation, de la signification. Et c'est cet ensemble que nous voudrions considérer ici pour mieux comprendre ce qui fait sens pour les personnes dans la transmission.

Il y a l'orientation que l'on voudrait donner à un projet, qu'il soit professionnel, familial, projet de vie. Dans quelle direction aller, vers où regarder ? Quel chemin prendre pour répondre à ses propres besoins, à ses envies ? Il y a ici une idée, une nécessité de choix à formuler, des choix qui s'appuient sur des valeurs et qui engagent sur du temps long.

« On s'est rendu compte que travailler avec des gens qui ne fonctionnaient pas avec

nos valeurs, ça n'allait pas, on n'y arrivait pas, et la conséquence de tout ça, on a dit on reste là. On finit la carrière avec les vaches, on vend les vaches. Moi je me dis qu'on n'a pas fait les bonnes rencontres aux bons moments. Ça ne veut pas se faire, ça veut ne pas se faire voilà! Moi aujourd'hui je ne regrette pas qu'on n'ait pas transmis. Si on avait fait un effort dans un cas comme dans l'autre pour aller plus loin dans la transmission, aujourd'hui on le regretterait. J'ai cette impression-là. Oui parce que finalement on a pris d'autres décisions qui nous ont permis à ce qu'on vive mieux par la suite, et puis finalement on a fait d'autres choses. »

On comprend ici dans les propos de Hubert et Régine que la façon de mener la ferme, la façon d'être paysan ou paysanne, dit de ce qui est important pour les personnes, ce dans quoi ils s'engagent, ce qui les anime, ce pour quoi ils font ce métier, et ce pour quoi ils veulent le transmettre et transmettre leur ferme. Il ne s'agit pas simplement de trouver quelqu'un qui va être là et qui va faire le travail nécessaire, il faut trouver quelqu'un qui va prendre la même direction, qui va fonctionner sensiblement avec la même échelle de valeurs, et sans doute la même façon ou une façon proche d'interpréter ces valeurs, de les mettre en œuvre, de les exprimer.

Catherine Macombe (Ethique du métier et transmission des exploitations) s'intéresse à la pérennité des exploitations et ce qui la favorise.

« Qu'est-ce que la pérennité ? La pérennité de pouvoir se traduit par une pérennité de contrôle ou une pérennité de direction. L'autre grand type de pérennité, celle de projet, regroupe pérennité des activités et de l'organisation. La première est assurée quand les activités de l'exploitation demeurent, même si la famille fondatrice en a perdu le contrôle. La seconde est une notion plus subtile. Elle passe par la préservation de « l'âme de l'entreprise », garante de sa singularité et de son unité (Mignon, 2000) ou encore par la préservation de l'identité (de Geus, 1997) de l'entreprise. L'identité est définie comme le caractère fondamental et permanent d'un groupe, qui se perpétue malgré les changements. »

« Tout changer pour que rien ne change». Citation de Jean-François. « Moi j'aurais bien pu aussi tout vendre à l'époque [...] mais j'ai fait ce choix-là dans la continuité. [...] Parce que je considère qu'on est [...] seulement des maillons. »

Alors, « fonctionner avec les mêmes valeurs » serait assurer la continuité de la ferme, et les cédants en recherchant une ou des personnes pour leur succéder sur la ferme, auraient le souci de la cohérence globale de cette ferme dans son histoire passée et à venir. Dans quelques années, quand sera venu le moment possible de regarder en arrière, de prendre du recul, on pourrait lire une certaine logique dans l'agencement des évènements sur la ferme (la transmission pouvant être considérée comme un de ces évènements).

Comme l'artiste qui lève le nez de sa toile et s'éloigne de quelques pas pour en avoir une vue d'ensemble, en évaluer la cohérence, l'harmonie, on pourrait mesurer l'harmonie de l'histoire de la ferme.

Jean-François se sent comme un maillon qui a fait sa part dans la construction du filet, du projet et qui doit avoir le souci du maillon qui suivra et la responsabilité du fait que ce maillon sera en capacité de maintenir la cohérence globale de l'ouvrage. Pour des paysans-paysannes, la ferme s'inscrit alors dans une histoire qui les a parfois précédés, sur un territoire, dans un réseau local et il y a de l'enjeu à trouver la ou les personnes qui pourront assurer cette suite harmonieuse et cohérente d'une manière ou d'une autre.

Catherine Macombe considère que l'éthique du métier est un élément essentiel de la pérennité

de l'exploitation. « L'hypothèse [est] que l'éthique de son métier confère à l'exploitant le désir de pérenniser l'exploitation. Pourquoi l'éthique du métier ? Il est entendu (Courrent, 1998) que l'éthique donne du sens. Avoir une éthique du métier donne un sens à l'entité exploitation. Nous pouvons suggérer en fin de compte que c'est l'éthique du métier portée par l'exploitant qui permet à celui-ci de considérer son exploitation comme un projet, et donc de souhaiter la transmettre, y compris à un successeur non apparenté si besoin. Avoir une éthique du métier conduit l'exploitant à se montrer proactif, car il croit à l'intérêt de ce qu'il produit, et cherche un marché qui reconnaîtra cet intérêt. »

Stéphane l'exprime de cette manière : « Ça te pousse un peu dehors de toute manière que les gens arrivent, je dis pas ça de manière dérangeante parce que s'accrocher à une ferme c'est aussi parce que tu t'accroches au fait qu'elle existe encore, et quand tu sens que des gens vont pouvoir porter le fait qu'elle existe encore, ça t'enlève cette espèce de nécessité d'être là à fond, de tout maîtriser, tu te dis « ben ouais c'est bon y'a des gens qui vont assurer la continuité de ce lieu, en partie différemment de moi mais quand même, de par le recrutement qu'on a fait avec des valeurs communes. ».

Pour les cédants, il semble bien s'agir d'un recrutement qui peut donner lieu à une période d'essai et éventuellement, à un refus si la, les personnes ne font pas l'affaire.

Pour Hubert et Régine qui disent avoir finalement fait le choix de ne pas transmettre, il apparait que le fait d'avoir rencontré et investi du temps, de l'énergie avec des candidats à la reprise qui n'avaient pas les mêmes valeurs qu'eux ait ôté toute signification à ces potentiels transmissions, les rendant insensées. La transmission aurait eu du sens, elle aurait été compréhensible, acceptable, signifiante, s'il y avait eu une direction commune dans le projet des cédants et celui des candidats à la reprise, mais pour les uns comme pour les autres ce sens commun qui ne s'est pas révélé, qui a manqué a mis un terme à la « période d'essai ».

« Moi tout le monde me connaissait, j'étais un peu « catégorisée », « à part », [...] et tout le monde savait que je ne voulais pas que les autres reprennent des parcelles pour s'agrandir. Alors que les autres fermes, les gens ont déjà mis un doigt dessus pour être sûrs de l'avoir. Ca, ça m'embête que les fermes disparaissent. »

Ici l'engagement d'Odile concerne non seulement sa ferme qu'elle souhaite voir reprise, mais l'ensemble des fermes comme élément d'un environnement à préserver avec force et conviction. L'harmonie serait non seulement celle d'une ferme dans sa propre histoire, mais également celle d'un territoire, d'un milieu composé d'un certain nombre de fermes, d'histoires, des hommes et des femmes qui travaillent le vivant et qui habitent le territoire. C'est (aussi) le fait que la ferme et ceux qui y travaillent fassent partie d'un ensemble, d'un paysage, qui lui donne de la valeur, le fait qu'elle contribue au dynamisme du village, du pays.

Aurélie nous dit : « Pour recommencer au tout début, c'était pas tout à fait écrit (rire), voilà mes parents ont dû te le dire. Je ne suis pas du tout, même si j'ai été élevée dans ce milieu-là, je n'étais pas formée de ce milieu-là. J'ai fait plein d'autres choses avant. Et par contre, c'est un jour où j'étais devant un ordinateur chez des architectes à faire un permis de construire que je me suis dit « qu'est-ce que je fous devant cet ordi ». Encore plus sachant que mon père allait prendre sa retraite et que ça murissait depuis quelques temps... »

Et Denis de poursuivre : « Dans le cabinet d'architecte, elle voulait faire du travail de terrain, elle a fait que de l'ordinateur au bout d'un an elle a décroché. C'est ce qui a fini de la dégoûter. »

Pour les candidats à la reprise, l'installation en agriculture semble aussi être liée à un questionnement sur ce qui donne de la valeur à la vie humaine, ce qui donne du goût. Denis et Aurélie nous disent ici qu'il n'y avait pas de sens pour elle dans cette activité de bureau en cabinet d'architecte, rien qui soit signifiant et qui lui permette de trouver de la cohérence avec ses valeurs. L'installation en agriculture pour les personnes que nous avons rencontrées a du sens dans un parcours professionnel qui ne prend pas forcément ses origines dans l'agriculture. Nous le verrons plus tard, il n'y a pas réellement de hasard dans ces affaires-là, les installations dont nous parlons ici se font suite à des choix qui ont une signification forte pour les personnes. Une signification qui n'est pas la même que celle des cédants. Pour les personnes qui s'installent il n'est pas tant question de la continuité d'une ferme particulière que de la continuité d'une réalité agricole ou rurale dans laquelle ils veulent s'inscrire. Il est même plutôt question-là, de rupture (comme on le constate pour Aurélie), rupture avec une vie professionnelle qui a perdu de son sens.

4- Des processus

Processus ?... Le choix du vocable n'est pas anodin. Ses origines nous portent du côté du langage de l'anatomie, processus désigne alors le prolongement d'un organe ou d'un tissu. Le sens de progression, développement est venu après. Reste dans l'entendement du mot une dimension organique indéniable qui se trouve en adéquation au terrain qui est le nôtre. La transmission de petites entreprises agricoles pourrait difficilement se comprendre dans un vocable plus mécanique, comme celui de « procédé ». La dimension humaine de cette transmission que nous allons décrire ci-après trouve résonance dans cette approche dynamique.

a- L'indéfinie durée

- « C'est pour cela que je dis : plus c'est court, meilleur c'est! »
- « Prévoir trois ans en avance, c'est un minimum! »
- « C'est l'histoire de toute une vie... »

Trois extraits, trois points de vue. Il n'y a pas de bonne durée dans la recette de la transmission. Il semblerait d'ailleurs que de recette il n'y ait pas non plus, malgré quelques tentatives de chercheurs à en identifier. La progressivité en « une-deux trois-quatre étapes » est une forme. Elle est un peu complexe à identifier dans la diversité des cas que nous avons rencontrés, à moins de vouloir à tout prix trouver une cohérence linéaire entre les parcours. Il semblerait que « La marche de la fermière », dans la célèbre comptine pour enfant, pourrait être une autre forme de progression (processus) qui convienne mieux aux cas que nous avons rencontrés... "Trois pas en avant, un pas en arrière ".... est finalement une manière d'avancer très présente dans les récits. Il n'y a donc pas une juste mesure identifiable d'un temps qui serait linéaire. A l'inverse, dans le propos, se trouve plutôt une invitation à considérer le temps hors de sa linéarité, comme pris dans un espace plus volumineux. Des moments viendraient s'y assembler en un puzzle en trois dimensions pour trouver une cohérence multidimensionnelle.

Si la durée est aléatoire, le rythme, lui, est une nécessité observable. La prégnance dans les

relations de transmission des moments, des événements, des rencontres, des actes, des paroles, donnent le tempo au temps qui passe. A cette condition, il peut s'étaler sans se diluer, et peut-être même au-delà du mesurable, un peu ad-vitam æternam. C'est une hypothèse, quand le lien est tissé, nous y reviendrons.

Dans cette difficulté que nous avons à saisir le temps ou encore « les temps », il y en a un qui semble récurant et donc particulièrement identifiable : celui de l'indécision. En effet, de « penser à » à « faire » il y a le temps de « je ne sais pas ». Un peu comme une clause d'indécision d'un contrat tacite posée en condition sine qua non du processus. Ce temps du doute, autrement nommé, est au cœur de l'installation nouvelle, celle qui ne s'inscrit pas dans l'apparente continuité placide d'une succession familiale (apparence trompeuse). Reprendre une ferme hors descendance suppose faire des choix liés à la part d'élan créatif. La durée de l'indécision est relative, courte ou longue, et parfois même perpétuelle. Elle trouve à se résoudre dans la confrontation au réel. Un peu si l'on peut dire : quand l'idée descend dans les mains.

Yann, qui vient de débarquer à la campagne, dans un petit village pas très loin de Clermont prospecte un peu tous azimuts.

« Je cherchais un lieu. Et je ne savais pas si ça allait être en brebis, en chèvre, ou en vache. Faire les trois c'est pas possible! Donc du coup je suis allez voir à la maison des paysans, euh, à Clermont pour savoir si il y avait des astuces et autres, et en fait on m'a dit tout simplement: s'il y a des paysans près de chez toi, vas les rencontrer pour savoir si tu ne peux pas apprendre le métier comme ça. Alors c'est ce que j'ai fait. »

Le temps de l'indécision ou de l'émergence est constitutif d'une forme de liberté cognitive qui préexiste à la pratique. Une liberté tout aussi émancipatrice qu'angoissante par le nombre de questions qu'elle peut soulever. La mise à l'épreuve de la pratique donne des réponses, balise pas à pas un chemin. Pour les repreneurs qui ne s'inscrivent pas dans une transmission familiale, tout est à penser, dont la forme de l'engagement. Ainsi à la question du quoi, succède celle du comment : démarche individuelle ou en collectif ? « L'aventure » paysanne offre de plus en plus souvent ce choix. Ludovic nous raconte son cheminement. Il est intéressant de noter, dans son récit comme dans d'autres, que ce qui ne se réalise pas est tout aussi important que ce qui advient. L'enseignement de l'échec, ou tout simplement de la non réalisation, permet de rendre possible autre chose. C'est ainsi qu'est la danse nécessaire de l'indécision.

« Depuis 2011 je cherche une ferme, donc tu vois 2011-2017... Avec toute une démarche psychologique tu vois. Même en 2011 on m'avait proposé de m'associer ou de m'installer sur une ferme en vaches laitières en Normandie qui était super chouette, ou c'était moi qui avais envie en tout cas de m'associer. Je sais pas, pourquoi ça s'est pas fait, je sais pas, sans doute j'étais trop jeune, en tout cas j'avais pas l'envie à ce moment-là de le faire. Et pourquoi j'ai plus eu envie là de le faire, ben c'est vraiment le côté collectif. »

Pour ce qui est de ceux qui passent le relais, pour aller vers d'autres horizons (dans bien des cas pour bénéficier de leur retraite), que l'on appelle ici communément « des cédants », il s'agit plutôt de parler du temps long nécessaire à la décision, plutôt que du temps nécessaire de l'indécision. La parole de Paul là-dessus est explicite. Il ne peut pas y avoir d'indécision dans la fin, elle adviendra. Le choix est de transmettre, c'est à dire de s'arrêter pour que quelque chose continue, ou mourir tout simplement. Passer de l'autre côté de la barrière, comme le dit si bien Odile.

« Et puis j'ai attendu. En fait ça me plaisait bien de continuer jusqu'à 61 ans. On a moins l'impression de vieillir d'un coup [rires]. Je ne sais pas comment les autres le vivent, mais moi à 60 ans je trouvais ça affreux de passer de l'autre côté de la barrière, de ne plus être productif, d'être vieux, d'être retraité... je ne me sentais pas du tout d'arrêter. »

On comprend bien que la décision ne se prend pas « à la légère » ou « du jour au lendemain », c'est une étape qui dure et qui, de moment en moment, dans une forme de progressivité, permet de ne pas avoir l'impression de stopper net un métier qui fonde une vie. Ce temps est le temps du deuil dont nous reparlerons en d'autres détours de cet écrit. Ce non choix, finalement, n'attend que le moment propice.

b- Hasard et moment opportun

Pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans une transmission familiale, le moment de la rencontre marque un acte décisif. Hasard de la rencontre. Y a-t-il du hasard sur le chemin du désir ? Il est probable que non. Peu importe, mais ce que nous pouvons identifier de là où nous sommes, en parcourant la production des auteurs que nous avons rencontrés, est l'importance de la rencontre, du moment de la rencontre. Elle n'est pas le fruit du hasard... Même si elle en prend l'allure dans l'oralité des propos. C'est ainsi que Yann raconte sa prise de « fonction » dans les diverses activités paysannes qu'il occupe. Le hasard dans cette histoire n'est évidemment pas ici qu'une simple loterie bienfaitrice à laquelle il aurait gagné sans même y jouer, il est une manifestation du désir ou de la volonté d'être acteur et auteur de sa propre vie. En fait, si nous décortiquions un peu, le fruit (justement) du désir est plutôt la curiosité, qui en éveil, permet au hasard d'exister, ce qui se nomme parfois l'opportunité. Le moteur du désir permet que cette opportunité prenne la forme d'une rencontre qui se trouvera être déterminante dans la suite du parcours, une bifurcation pour un nouveau cheminement.

Yann l'exprime d'une manière tout à fait parlante quand on lui pose la question du comment. Comment est-il devenu tondeur de mouton ?

« Comme ça. Par hasard. En fait je ne savais pas du tout... je m'intéressais beaucoup... J'aime pas me raser en plus (rire)... En fait, je m'intéressais beaucoup à tout ce qui était le travail de la laine et tout, et j'ai rencontré deux tondeurs par hasard chez des amis éleveurs et j'ai regardé comment ils faisaient. J'ai sympathisé et ils m'ont dit : écoute, il y a l'association des tondeurs de moutons qui propose des formations sur trois jours, si ça t'intéresse, vas-y et tu verras si t'as envie d'en faire plus ou pas. Donc, c'est ce que j'ai fait. »

Tout cela paraît si simple, si accessible. Il n'en est rien. Les conditions objectives de probabilité d'une telle rencontre déterminante sont bien sûr multiples et complexes. Elles sont largement déterminées par les origines sociales. La soif d'apprendre, la capacité de se positionner en apprenant, la faculté à « relationner » facilement avec l'autre sont les caractéristiques des personnes au rapport décomplexé au savoir, une des caractéristiques des catégories socioprofessionnelles supérieures. En effet Yann et sa compagne n'arrivent pas « sans bagages » à la campagne, et même s'il se définit comme d'une personnalité timide, c'est là qu'il puise sa ressource pour aller vers l'autre. Dans ce contexte inconnu, personnes et institutions ne lui font pas peur. Sa compagne finit ses études de médecine et lui a un diplôme d'ingénieur en poche. La facilité relationnelle est aussi une des formes de l'héritage social. Il n'y a donc définitivement pas de hasard. D'autant plus que la rencontre n'est pas fortuite mais produite. Elle participe à la

mise en place d'une démarche volontariste. Et la volonté du mouvement crée le mouvement. Dans le récit, le moment de la rencontre est raconté avec force détails bucoliques et romanesques qui en font – et il en va de même pour le moment parfois nécessaire d'une rupture dans la continuité (cf. chapitre suivant)- une image d'Épinal, idyllique. Comme pour les histoires d'amour, c'est l'instant marquant qui donne l'énergie de départ. Le moment historique, celui qui instaure la relation. Le feeling...

« J'ai rencontré Bernard comme ça. Il était en train de trifouiller à sa faucheuse la casquette vissée sur sa tête et je lui ai dit bonjour pour savoir ce qu'il faisait et tout, euh, et puis les premiers mots qu'il m'a dit c'est : si t'es de la FNSEA, tu peux dégager. J'ai dit : ah non ! C'est bon je suis de la conf'. C'est les premiers mots qu'il m'a dit. Parce que je lui avais dit : j'ai un projet d'installation, je viens voir si je peux pas apprendre le métier etc... Euh, rencontrer les gens du coin pour voir si je m'installe plus en brebis ou en vaches. J'y suis allé comme ça. Pourtant je suis timide pour aller voir les gens comme ça. Et du coup c'est les premiers mots qu'il m'a dit. Moi j'ai rigolé et j'ai dit : je suis tout le contraire ! (rire). Du coup on a discuté 5 minutes, puis il a continué de travailler sur sa faucheuse puis après il m'a dit : écoute attend, j'ai de l'herbe à donner aux vaches, euh, tu vas m'accompagner. Et du coup on a posé des clôtures à deux tout en parlant et ça s'est fait comme ça en fait. »

Il est intéressant de constater que cette histoire de rencontre déterminante est repérable aussi dans la linéarité de l'héritage familial. Le moment y est tout aussi important, celui de l'annonce de la décision, après mûre réflexion, après parfois un parcours hors sentier battus d'une reprise plus classique d'exploitation. Il n'y a pas d'évidence mais un scénario non prévu à rebondissements multiples et, là encore, quasi-romanesque dans l'énoncé.

« En 2011 on part au Québec et on reçoit un sms d'Aurélie qui nous dit je veux absolument vous voir en rentrant, c'est important, je veux vous voir. On a dit ben on va rentrer quoi. On est arrivé le matin, et ben le soir Aurélie était là. Et pis mon vieux, elle s'est campé devant nous, "c'est décidé je reprends les vignes" »

Feeling, moment opportun, instant magique, récit symbolique fondent sans aucun doute la trame d'un bon début. Reste la suite du parcours... Celui qui redessinera les places pour que ceux d'avant puissent s'en aller et les nouveaux arriver, s'installer. Ce n'est pas « du jour au lendemain », nous l'avons abordé dans le chapitre sur l'indéfinie durée. Et c'est dans ce temps plus ou moins élastique que s'aménage progressivement les moments de présence et d'absence.

c- Une présence dans l'absence...

« L'autre difficulté centrale, c'est que la ferme elle est déjà là avec une personne qui en est propriétaire, qui reste dans le projet. Ça c'est compliqué pour les gens qui arrivent parce que, et ils ont raison, ils se disent, mais de quelle manière cette personne qui est déjà en place elle va pas prendre trop de place, elle va pas nous empêcher ou trop guider les choses. »

Stéphane raconte l'autre, celui qui arrive, puisque lui est celui qui part. Il sent qu'il y a là une posture à adopter qui n'est pas simple. Il en serait ici comme pour l'énoncé du vieux principe de toxicologie de Paracelse : c'est la dose qui fait le poison. Disant cela nous sous-entendons que,

à l'instar des principes actifs d'une substance, c'est la mesure qui rendra possible la transmission. Une présence trop appuyée sera un obstacle, une présence trop légère, une difficulté. La présence qui empêche et la présence qui rassure, précieuse distinction, ne sont pas pour autant simples à jauger. Et pourtant, il en va de la relation humaine qui s'établit entre les deux parties.

Cette posture de présence/absence à l'équilibre subtil s'exprime matériellement dans les termes d'une géographie physique qui propose le paradoxe de la proximité d'un ailleurs. C'est ce que nous disent Paul et Colette :

« Nous on veut partir ailleurs. Ben oui, on va pas rester à côté. C'est pas possible ça. Je préfère être loin qu'à côté. Après ça dépend de l'entente qu'il y a avec les repreneurs. Mais bon on ne sera pas bien loin de toutes façons. On va les aider même si après le parrainage ils ont besoin. Pendant le parrainage on les aidera bien, pas de problèmes. Mais après faut qu'ils fassent leur vie. Nous on va pas toujours être là. »

Cette « saine » distance de la présence dans l'absence aménage des espaces de création : la possibilité du nouveau dans la continuité. C'est l'occasion du changement. Rompre avec le type d'élevage ou de culture, avec des façons de faire qui ne correspondent plus aux canons contemporains d'une saine agriculture paysanne, avec des façons de vivre aussi puisque mode de vie et travail sont bien souvent mêlés.

Un des vocables utilisés par les cédants est celui très significatif de « s'effacer ». Ce n'est pas rien « s'effacer » ! D'autant plus lorsqu'il s'agit d'une transmission familiale. La particularité y est de s'effacer devant sa descendance. L'enfant, qui par définition n'avait pas son mot à dire, prend le pouvoir. Ce qui se joue à la maison, se reproduit dans le métier. Double peine du remplacement, du vieillissement. Dure sensation. Elle ne peut être viable telle qu'elle. Elle s'équilibre par un retour gratifiant de demande de conseil. La posture de l'absence rend possible l'existence de celle d'accompagnant, de conseiller, de maître (avec toute la difficulté d'un double je, ou jeu, nous y reviendrons après). Denis en exprime la redondance ancestrale, comme une inscription dans un cycle effacement/création.

« Ben faut savoir s'effacer, c'est toujours pareil! Moi ça a été père-fils, là c'est père-fille. Il faut savoir laisser la place au jeune. Mais comme elle était demandeuse, j'ai pu accompagner assez sereinement. »

Quelque chose pourra s'écrire si la page est vierge, comme une condition matérielle du processus. En termes de « matérielle », il s'agit-là plutôt de « présentielle ». Physiquement, l'autre, celui qui transmet ne doit pas occuper tout l'espace. En laisser. Ce travail de la posture est considérable dans le cas des transmissions familiales, puisque tout est imbriqué, mais il persiste chez les autres aussi (ceux hors héritage). Les enjeux y sont pour autant d'un autre type, puisqu'il s'agit, presque à l'inverse, de choisir celui ou celle qui reproduira quelque chose de « nous ». Ce « nous » qui est symboliquement assuré par la filiation dans le contexte de l'héritage. Trouver du « nous » dans l'étranger passe par de la présence, une présence qu'il faudra doser dans la nécessaire absence pour tout de même garder un lien. Cela semble être quelque chose de vital, « ce lien tout de même », dans les propos des cédants. Quelque chose qui a à voir finalement avec la filiation, mais dans la version adoption. Et dans cette relation se trouve là aussi le retrait nécessaire à l'existence de la progéniture. Il est comme une mise en réserve qui attend la sollicitation, le fameux lien à faire perdurer jusqu'au bout, signe d'une existence.... et qui ne finirait pas tout à fait avec la mort...

Le terme de « fils adoptifs » employé par Roger, repreneur, est significatif de ce qui se joue dans cette passation au-delà de la compétence, de la finance ou de la technique. C'est une forme d'adoption, comme dit auparavant, avec cet aspect émotionnel tout aussi insaisissable qu'il nous a pourtant touché, irradiant les propos des auteurs tous autant qu'ils sont. Ce qui se trame là échappe à la mesure. Pour autant, parler de trame dit le lien dont il s'agit en termes d'acceptation de l'autre comme légitime continuité de ce que l'on a initié, ou soi-même poursuivi. Être légitimé en ce domaine dépasse largement la possibilité ou la réalité concrète de transfert des conditions objectives pour être en capacité d'exercer le métier.

« Paul, il ne nous a pas toujours présenté comme les repreneurs. C'est arrivé assez tardivement, peut-être en 2017, où l'on était présenté comme "voilà, maintenant vous aurez à faire à lui". Alors que moi j'étais déjà installé depuis 2015, ça a mis du temps quand même pour qu'on nous présente comme les futurs ou les nouveaux. Ça c'est symptomatique, c'est révélateur, parce qu'humainement, je pense qu'on n'a peut-être pas été ceux qu'il attendait au bout du bout. Financièrement je pense qu'ils n'ont pas à se plaindre. Ils ont fait une bonne transmission, dans les règles, ils n'ont pas perdu plus d'argent que ça. Humainement, c'était peut-être un peu dur. On n'a pas été ses fils adoptifs. »

d- De la rupture dans la continuité, et vice et versa

« Lucie est arrivée avec un nouveau regard et une nouvelle façon de regarder les choses et donc finalement euh ça a redémarré, grâce à Lucie, d'une façon tout à fait nouvelle. Mais euh, mais tout ça s'inscrit dans une continuité historique [...] C'est un changement considérable. [...] Tout changer pour que rien ne change, c'est gravé dans les pierres de la demeure familiale... Jean-François, l'oncle garant des affaires familiales du domaine de Ségur-le-Château

Contradictoirement, il y a dans la transmission, et comme une évidence, son contraire, la rupture. Pas de transmission sans rupture. Et d'autant plus, on le comprend bien, dans la situation a priori linéaire de la transmission familiale. Sinon à quoi sert-il de transmettre, sans rupture ? Il suffirait de penser simplement à continuer. Il n'y aurait, d'ailleurs, certainement pas besoin d'y penser. Ne dit-on pas que la contradiction fait souvent le larron ? Et dans l'acte de transmettre, une légitime occasion de rupture ? Une rupture avec des pratiques agricoles conventionnelles, par exemple, qui deviennent à cette occasion indésirables. C'est le cas de Lucie qui reprend le domaine familial avec un projet agro écologique qu'elle voudrait partager sous une forme collective encore indéfinie. L'exploitation intensive de maïs qui a tenu à flot l'économie du lieu - mais à quel prix environnemental ?- prend fin dans son récit comme une mise en scène romanesque, conté sur le ton d'une émotion de circonstance. L'image produite marque symboliquement la rupture nécessaire à la continuité : la rupture avec un mode d'exploitation, et la continuité de la transmission familiale et de la destination agricole du lieu.

« Ça n'a pas été facile. Le dernier maïs s'est arrêté. On faisait une journée... En plus c'était amusant... Il y avait Hervé Chovés et... On faisait une journée agroforesterie ce jour-là. Et donc c'était un 5 décembre, je pense que c'était le 5 décembre 2016. Et on a vu ce dernier champ. C'était affreux parce qu'il pleuvait, il pleuvait, c'était massacré, parce qu'en plus il récoltait très tard le maïs. C'était décembre, tu te rends compte, en plus c'était affreux en cette saison, le terrain était dans un état, t'imagines même pas. Et donc effectivement on a vu ce dernier camion,

enfin cette dernière benne partir avec le maïs. »

Une autre façon de le dire est celle d'Hubert. Il parle de projet. Le projet comme obstacle à la transmission. Il faudrait cesser de se projeter pour pouvoir rendre possible la projection nous dit-il en substance.

« Une partie de l'analyse que j'apporte moi, à ces deux échecs, ces deux expériences, c'est qu'on avait un projet à transmettre, malgré qu'on était préparé. Malgré qu'on ait fait des formations, malgré qu'on ait réfléchi à la question. On avait des bâtiments et du capital, mais on avait un projet à transmettre. Et je crois qu'un projet ça se transmet pas. ».

Cette réflexion invite à considérer la notion de métier comme une somme de savoir-faire qui s'incarnent dans l'existence et racontent une histoire particulière difficilement reproductible. Il y a dans ce processus de transmission une grande part de dimension humaine et donc d'éminemment complexe, encore au-delà du compliqué (domaine de la dimension matérielle). Rupture et continuité écrivent le récit de cette histoire, de ce qui est réellement à transmettre, c'est à dire ce qui va rester de part et d'autre des parties en présence et influer sur leurs destinées. C'est ce qui fonde la complexité de la transmission qui parfois se cristallise dans le transfert des techniques, de la compétence, de la formation... Il est illusoire de croire que là se réglerait l'entièreté d'un vaste problème... un vaste problème, c'est à dire en même temps obstacle et point d'appui.

Revenons ici sur la particularité d'un métier qui fonde une vie, où par voie de conséquence les deux se mêlent intimement et s'inscrivent géographiquement dans des mêmes lieux. Ainsi lorsqu'il s'agit de transmettre une ferme familiale, il ne s'agit pas de transmettre uniquement un métier, des terrains pour l'exercice de la profession, un cheptel, des outils, des bâtiments d'exploitation mais aussi un lieu de vie. Il y a de l'intime qui s'invite dans la vitrine sociale de la profession ou du métier. Il est fort à parier qu'est là d'ailleurs le nœud d'une existence, qu'il faille donc du temps pour le défaire et le refaire ailleurs.

Le vouloir transmettre est engageant pour soi. Plus que le passage d'un relais, ou plutôt de relais au pluriel, c'est le passage à une autre vie, ou le passage vers la mort. Ne pas transmettre serait ne pas accepter de mourir peut-être, transmettre serait accepter de mourir sûrement pour perpétuer la vie au-delà de soi. Ce qui nous renvoie au paragraphe ci-dessus qui évoque cette question de faire le deuil, le deuil d'une part de soi-même. Patricia identifie d'une belle manière cette difficulté à laquelle elle a, à son sens, échappé.

« La première base pour pouvoir transmettre, c'est de vouloir transmettre. D'emblée quand on acheté notre ferme, on était de passage. Les terrains, c'est un outil de travail et la maison faisait partie de l'outil de travail puisqu'il fallait qu'on habite sur notre outil de travail. C'est pour ça je pense qu'on a eu plus de facilité à vendre et à partir de chez nous. Ça tu peux toujours essayer de transmettre mais si tu veux pas partir de ta maison parce que tu t'es accrochée, par ce que t'as fait ton petit nid et c'est là que tu veux mourir et ben tu peux pas transmettre. »

Enfin et pour finir cette partie, comme arrachée du sous-chapitre de l'indécision, nous insérons ici un morceau d'existence qui raconte avec force la puissance du vivant dans cette histoire familiale de transmission. C'est au moment de la naissance de sa fille qu'Aurélie prend conscience de la reproduction. L'héritage compris en tout sens. Plus particulièrement ce qui se joue à ce moment-là, c'est la dimension culturelle et symbolique. Qu'est-ce que je vais

transmettre ? Et en remontant le fil : De quoi j'hérite ? Et avant « l'heureux événement » ce n'est pas le moment, elle est dans autre chose. C'est le temps de la rupture. La vie rappelle à l'existence d'un métier qui n'est pas qu'un ensemble de compétences mais le fondement d'une vie (justement), d'une histoire constitutive des êtres, à transmettre, par la rupture ou la continuité, souvent dans les deux à la fois.

« Mais en fin de compte je pense que j'aurai fait une école agricole ; mais c'était pas le moment, voilà. Il y a pas de regrets à avoir, "si j'avais su, si j'avais su" . Je l'ai fait au moment où ça devait se faire. Après on compose avec ce qu'il en est [...] je ne sais pas si c'est le fait de devenir maman, ou d'avoir un enfant plutôt... Là j'ai tout envie de savoir. Là, typiquement le dernier truc en date, c'est ils ont tué un cochon. C'est mon père qui découpe le cochon, « il faut que je sache découper le cochon », mon père "oui mais on va encore en découper d'autres", "oui, mais il faut que je sache", il a fait des grattons qui sont super bons, il faut que je sache faire des grattons. Ma mère a fait du pâté de tête, il faut que je sache faire du pâté de tête. Il y a des trucs là, ça me remonte tout, boum (avec émotion). Tous ces savoir-faire paysans... »

e- Expérimentation et accompagnement en question

Il n'y a pas de naissance sans deuil. Le temps de la décision de transmettre est celui qui va permettre à l'acquéreur d'acquérir, justement, ce dont il a besoin pour continuer quelque chose, ce quelque chose étant variable d'une configuration à une autre. Nous pouvons alors parler de processus, comme précisé dans l'introduction : à l'image du vivant et de son éternelle préoccupation de la perpétuité. L'arpentage fait ensemble dans cette partie de l'étude -puisqu'a priori vous êtes toujours là !- nous montre à quel point l'analogie n'est pas qu'effet de style puisqu'il y a au cœur du métier, plus qu'une simple somme de compétences et d'outils, le problème du vivant. Le problème étant utilisé ici pour indiquer en un mot la complexité à l'œuvre : les contradictions, l'obstacle et le point d'appui que représente cette notion de vivant dans ces histoires qui nous occupent.

Pendant que l'un fait son deuil, l'autre entame son parcours d'expérimentation et de formation, comme des cheminements parallèles. Chacun de son côté certes, mais pour autant en s'affranchissant de l'analogie de l'axiome mathématique : les rencontres scandent en effet les trajectoires personnelles et elles sont déterminantes, pour des coups de main ou des prêts de matériel, à l'instar de ce que nous raconte l'un des repreneurs.

« Et pendant ces 6 mois, qu'est-ce qu'on a fait, ouais, on a bossé ensemble, nous on a mûri notre projet avec Sarah, avec la Chambre d'agriculture, essentiellement tous les deux et de temps en temps avec un RDV de la Chambre au milieu, avec d'autres agri autour qui nous ont aidés. »

A y regarder de plus près, le temps de la transmission pourrait ressembler, au moins dans sa forme à celui d'un processus d'accompagnement. En effet la distance ou l'effacement du cédant peut en théorie permettre de laisser place à un accompagnant. L'un et l'autre étant la même personne. Question de posture. Ce n'est pas pour autant une évidence. Ce que l'on observe de manière récurrente dans les propos des auteurs, c'est qu'une fois que juridiquement la ferme n'appartient plus au cédant (comme l'acte qui marque symboliquement la fin de quelque chose, tout comme le départ de la ferme ou encore la construction d'un nouveau bâtiment), c'est alors que peut s'enclencher (ou pas) une autre relation, qui est très proche de ce qu'on peut

communément nommer « accompagnement ». Le changement de posture est rendu possible parce que, à partir de ce moment-là, il n'y a plus d'enjeux matériels et économiques entre les protagonistes. La relation d'accompagnement s'inscrit alors dans ce que nous avons décrit, dans une forme de perpétuation d'une histoire, qui a à voir avec la filiation une fois l'autonomie acquise. C'est alors une relation qui va bien au-delà du coup de main. C'est faire en sorte que l'histoire de l'auteur se poursuive en s'incarnant dans un autre.

A l'échelle de la transmission familiale, il est évident qu'il y a là un enjeu mêlé de taille. Aurélie, qui reprend la ferme « sur le tard », renoue par la même occasion avec l'histoire familiale.

« Parce que [mon père] aussi il avait travaillé avec son père, mais ça il me l'a jamais vraiment dit... mais il m'a raconté pleins de trucs, il s'est délesté de plein de trucs, il m'a appris un peu plus son histoire. »

Quand la transmission est hors famille, les cédants doivent alors déployer une posture qui ne va pas forcement de soi. Le processus de transmission (dont la durée est variable nous l'avons vu) peut prendre l'apparence d'un test agricole. Dans sa dimension d'accompagnement, il s'agira, à l'image des espaces test, de permettre à un novice de s'expérimenter dans son nouveau métier qui demande une forme d'engagement, physique entre autres- et dans son activité -dans sa dimension technique et économique. Le repreneur peut devenir apprenti. C'est ainsi que Yann apprend la traite manuelle avec la fermière dont il doit reprendre la ferme.

Dans le cas de Yann, le processus de transmission prendra effectivement la forme d'un lieu test. Puisque Bernard, qui bientôt doit partir à la retraite, va lui mettre à disposition dès le début une petite grange et quelques terres pour qu'il puisse tester son activité « grandeur nature » : de l'élevage d'un petit troupeau de brebis à la commercialisation de fromage et yaourts en passant par la transformation. Dans le même temps, Yann associe à cet apprentissage un ensemble de stages qui complètent ses connaissances à l'instar d'une formation en alternance, mais « taillée sur mesure ». La relation qui se noue entre les deux est de l'ordre de celle que nous avons décrite, d'une filiation d'adoption. Les échanges vont dans les deux sens. Il y a de l'apport de connaissances dans la relation descendante classique de « l'ancien » vers « le jeune » mais aussi, à rebours, une modification des pratiques de Bernard au contact de Yann. Ainsi il adoptera les huiles essentielles et l'homéopathie pour le traitement de ses vaches, suite à un stage qu'ils ont fait ensemble. Éleveur jusqu'alors des plus conventionnel, Bernard pense même se convertir sur le tard au bio! Mais ce bel équilibre de la relation bidirectionnelle n'empêchera pas que la dynamique de transmission sera mise en stand-by un peu subitement au bout d'un an et demi. L'histoire est complexe. Mais, sous-jacent à ce qui pourrait ressembler à une reculade ou un quasi-renoncement à céder à « l'étranger » devenu « fils adoptif », il pourrait y avoir la pression de la filiation génétique ou plutôt l'affirmation en sous-main de la descendance biologique à ne pas vouloir être dépossédée totalement du patrimoine. Le cédant dans cette histoire ne peut être qu'un leurre d'accompagnant tant qu'il est pris dans les enjeux de pouvoir et d'intérêt de sa

Et quand on lit les récits des auteurs, ils décrivent quasiment tous cette difficulté des cédants à adopter une posture d'accompagnement tant les enjeux sont de taille et au cœur de la relation. A priori, il y a incompatibilité à cet endroit. On peut se demander d'ailleurs s'il n'y a pas là LA pierre d'achoppement de la transmission réussie. Dans la complexité décrite dans les paragraphes précédents vient prendre place de surcroît, peut-être, une attente impossible à satisfaire. Ce qu'exprime très bien un des repreneurs que nous avons rencontré.

« La personne qui transmet, elle doit avoir cette capacité à... écouter sans mal

prendre les choses. Après à la fin, c'était plutôt ça, on se disait il faut faire en sorte que ça se passe bien. Des fois, c'est beaucoup de détails qui peuvent paralyser les choses. Quand t'as fait ce genre de choix, il faut pouvoir passer au-dessus de beaucoup de choses, sinon, tu peux très vite t'arrêter pour des détails. »

L'accompagnement est une forme de la transmission, a priori souhaitée et souhaitable, mais rendue impossible par la situation même de transmission. Encore là un paradoxe. Une repreneuse évoque la médiation pour tenter de réduire l'effet contradictoire. Elle propose le rôle d'un tiers pour permettre d'exprimer les contradictions à cet endroit de la relation. L'échange bidirectionnel effectif n'est en effet pas de l'ordre de l'accompagnement mais de la construction d'une culture commune, de l'ordre de la filiation, qui permet aux uns d'acquérir la légitimité des pairs et aux autres de ne pas mourir vraiment.

Ainsi, il y a le temps long que nécessite la prise de décision(s), le mûrissement d'un projet qu'il soit de s'installer là avec telle ou telle production ou de céder à cette personne et dans telles et telles conditions. Ce temps qui est propre à chacun-e, à chaque situation et qui comprend luimême des étapes, des pas.

Il y a l'opportunité du moment, des moments, celui de la rencontre, celui de la décision, celui de l'annonce et il y a le hasard, ou le non hasard, le cours des évènements, des rencontres qui mènent, ou pas, à la transmission effective.

Et mesurer comment être là sans trop y être, comment se retirer sans abandonner, la juste distance à tenir et à faire évoluer au fur et à mesure de l'histoire...

Histoire de rupture et de continuité, rupture pour que d'autres façons de faire adviennent, pour que d'autres projets se vivent, pour que l'histoire d'une ferme se poursuive, continue.

Enfin, il y a dans la transmission ce cheminement à plusieurs qui peut se vivre comme un accompagnement mutuel vers autre chose, et qui peut, parce qu'il y a communauté d'enjeu mais pas forcément convergence d'idées, mener au conflit entre les personnes.

5- Le conflit

Comme nous l'avons vu, toutes les histoires collectées ont le dénominateur commun d'être très fortement chargées émotionnellement. Chaque récit en racontant l'histoire d'une transmission dessine aussi l'histoire de la relation qui s'est construite entre le cédant et le repreneur. Qu'elle soit de confiance ou conflictuelle, nous avons l'intuition que cette relation entre le cédant et le repreneur, a une place importante dans le processus de transmission.

Dans certains cas, nous avons été frappés par les tensions qui existaient entre les protagonistes et qui pouvaient conduire à un échec de la transmission de l'entreprise. Nous avons donc choisi de regarder d'un peu plus près l'émergence et la nature de ces conflits qui pouvaient conduire à l'arrêt du processus.

La divergence de points de vue, d'idées, de personnalités entre deux personnes est une condition nécessaire mais pas suffisante à la naissance d'un conflit. A celle-ci s'ajoute la nécessité qu'une relation entre ces deux personnes existe et qu'elles aient un enjeu commun. Alors, si et seulement si ces conditions sont réunies les tensions générées peuvent conduire au conflit, à la lutte, au combat au sens propre comme au figuré.

a- Une histoire de confiance

Le processus de transmission nécessite la rencontre, l'interaction et la négociation entre deux personnes. Dans les situations de transmission hors cadre familial, d'autant plus lorsque les repreneurs ne sont pas originaires du territoire, les relations entre cédant et repreneur sont quasiment inexistantes au démarrage du processus. Dans la construction de cette relation, la notion de confiance a été évoquée à de nombreuses reprises par les cédants et les repreneurs rencontrés. Un repreneur, Germain, nous raconte que le cédant, Paul, avait besoin de leur faire confiance pour accepter de lui transmettre sa comptabilité :

« C'est aussi parce qu'il voulait être sûr... C'est ça qui était un peu dangereux, la compta on l'a eu 6 mois après que tu ais commencé ton stage parrainage. Ce qui fait que là on est déjà dans un engagement, alors que dans certaines structures si on avait eu la compta, on aurait peut-être dit, ben non ça ne le fait pas, on n'y va pas. Mais il y a eu ce blocage parce qu'il voulait avoir confiance en nous. »

La confiance est un sentiment qui se construit tout au long du temps de la transmission et qui joue un rôle incontournable dans la négociation entre le cédant et le repreneur. Elle permet pour chacune des parties de surmonter l'incertitude due à la transition en cours et de s'engager dans le processus de transmission. Au démarrage chacun s'interroge : Le repreneur va-t-il être capable de s'occuper de la ferme ? Est-il suffisamment fort physiquement pour accomplir les tâches quotidiennes ? La ferme est-elle rentable ? La famille va-t-elle s'adapter à ce nouveau mode de vie ? Etc..

Cette confiance se bâtit dans le cadre d'interactions, au cours de contacts, d'observation et de travail en commun entre le cédant et le repreneur. Un repreneur, nous raconte que c'est en montrant sa capacité à mener l'activité qu'il a réussi à gagner la confiance du cédant :

« Petit à petit je me suis rendu compte que j'ai fait mes preuves avec Hubert pour qu'il commence à me céder des terres. Ce qui est logique, (...) il ne va pas céder 20 hectares à un gars qui s'installe, et je les fous dans la merde. »

Les récits des personnes rencontrées montrent que la construction de la relation de confiance entre le cédant et le repreneur n'est pas linéaire et qu'un certain nombre de facteurs l'influence. Ces facteurs, le porteur de projets peut avoir ou non une prise dessus. Il peut s'agir de son origine géographique ou familiale, de ses aptitudes manuelles, de ses expériences, de son caractère, de ses valeurs, des réseaux auxquels il appartient ou n'appartient pas...

Premier exemple:

« Après, lui, il était fils de paysan, donc on se dit qu'il savait ce que c'est que de s'occuper des vaches. Et cela avait toujours été leur rêve d'avoir une ferme, donc c'est vrai que je leur ai fait confiance. »

Le caractère influant est ici l'origine familiale du repreneur : « Etre fils de paysans », est pour le cédant une garantie de la capacité du repreneur à mener à bien l'activité.

Deuxième exemple :

« Clairement ils nous avaient dit, je pense de manière sincère et comment dire... oui de manière sincère, ils nous avaient dit, on ne voit pas comment vous allez faire. On voit pas comment vous allez vous en sortir. Ils ne nous en sentaient pas capables. »

Ici Germain, Julien et Etienne racontent que n'étant pas issus du territoire et qui plus est, en souhaitant s'installer sur la ferme de Paul suite à des reconversions professionnelles, qu'au début des stages de parrainages ils ressentaient le scepticisme de Paul par rapport à leur capacité à réussir leur installation, fragilisant la relation de confiance en création entre eux et leur repreneur.

Ce phénomène est bien expliqué dans les travaux de 2014 de Brigitte Chizel et Dominique Lataste¹². Suite à l'analyse d'échanges ayant eu lieu lors de temps d'accompagnement à la transmission, ils identifient deux facteurs susceptibles d'influencer la relation de confiance cédants/repreneurs :

Le premier est la distance existante entre les individus : qu'elle soit géographique (originaire du territoire), relationnelle (lien de parenté, de voisinage, genre...), axiologique (vision de l'agriculture) ou professionnelle (agriculteur, fils d'agriculteur ou non issu du milieu agricole, formation). C'est à dire que la relation de confiance entre le cédant et le repreneur sera d'autant plus facile à construire que la proximité entre le cédant et le repreneur sera grande. C'est-à-dire par exemple qu'il sera plus facile de faire confiance à une personne ayant une expérience de travail manuel qu'à un assureur. Comme en témoigne ce repreneur qui raconte que

« Paul a vu notre côté un peu bureaucrate. Et donc quelque part, si on était bureaucrate, il fallait faire ses preuves sur le fait qu'on pouvait être manuel et sur son échelle de valeur de manuel, on partait de bas je pense... »

Dans les situations de transmissions hors cadre familial, qui sont les plus nombreuses dans nos situations enquêtées, la « distance » entre les individus est forte : les porteurs de projet ne sont pas issus du milieu agricole, ils ne sont pas originaires du territoire, la reprise a lieu souvent après une reconversion professionnelle où le métier exercé n'était pas toujours manuel. Ces personnes démarrent donc leur processus de transmission avec un capital confiance diminué par rapport à une personne qui aurait un lien de parenté avec le cédant ou qui vivrait sur la commune voisine.

Le second facteur est le niveau d'incertitude dû aux changements induits par le projet : c'est à dire l'intensité de changement que le projet aura sur l'environnement et sur le repreneur luimême. Un projet qui génère peu de changement pour le repreneur en terme de temps de travail, de mode de vie... et peu de changement sur l'environnement de l'activité (combinaisons d'activités, pratiques...) générera peu d'incertitudes vis à vis de la pérennité de l'activité, de la continuité de l'entreprise.

Au sein de plusieurs situations, nous identifions que les changements importants dans le projet cristallisent des craintes, une insécurité sources d'une dégradation de la relation entre le cédant et le repreneur, pouvant aboutir à une rupture de la négociation, un arrêt de la transmission, Etienne :

« Il a mis énormément de temps à comprendre qu'on avait des intérêts opposés. Et eux, surtout lui, concevait qu'on arrivait que cela allait être cool, qu'on allait travailler ensemble et qu'on avait des perspectives communes. Et ils ont mis du temps à comprendre que nos perspectives n'étaient pas tout à fait les mêmes que les

_

 $^{^{12}}$ LATASTE D. et CHIZEL B., 2014, Une lecture psychosociologique des difficultés d'accès au métier d'agriculteur pour les candidats hors cadre familial - La confiance au cœur du processus de transmission-reprise ? GREP « Pour », 2014/4 N° 224, pages 15 à 27

leurs. Et là, ça a été sportif. »

Certains acteurs témoignent du fait que la construction de cette relation cédant-repreneur est un processus "très consommateur en énergie", "long", qu'il est "nécessaire de s'accrocher" pour le voir aboutir, Julien :

« Une fois qu'on est engagé là-dedans, on implique nos familles, on s'implique personnellement, humainement, financièrement et il y a un moment. Je cherche le point de non-retour, il y a un moment, où il faut que ça aille au bout parce qu'on a trop mis chacun sur la table. »

Ce qu'évoque ce repreneur, c'est pour partie ce que Brigitte Chizelle et Dominique Lataste ¹³ appellent le « coût cognitif », c'est à dire la quantité de ressources attentionnelles attribuée à la construction d'une relation de confiance entre le cédant et le repreneur. Le processus de construction de la confiance a un coût cognitif d'autant plus élevé que les individus sont éloignés l'un de l'autre. Ainsi, il va être nécessaire pour chacune des parties, de s'adapter, de faire des compromis pour éviter la rupture. Gabriel, repreneur, témoigne :

« Écouter sans mal prendre les choses. Après à la fin, c'était plutôt ça, on se disait il faut faire en sorte que ça se passe bien. Des fois, c'est beaucoup de détails qui peuvent paralyser les choses. (...) Il faut pouvoir passer au-dessus de beaucoup de choses, sinon, tu peux très vite t'arrêter pour des détails. »

Stéphane, cédant, parle du changement de posture qu'il a dû opérer :

« L'adaptation pour moi ça a été le temps de se dire, ben en fait, c'est déjà bien de trouver des producteurs et des productrices qui viennent, c'est pas si simple et du coup les exigences sur en plus comment ils devraient faire, pas faire il faut les revoir un peu a minima parce que les gens ils sont comme ils sont et ils portent ce qu'ils ont envie de porter. »

Certains évoquent aussi "le point de non-retour", le moment au-delà duquel il est plus difficile de s'arrêter, où les coûts engagés dans le processus, qu'ils soient cognitifs ou financiers sont trop importants. A propos d'un précédent projet qui n'a pas abouti, Hubert raconte :

« On a su dire stop, parce qu'on sentait que ça allait pas le faire. »

b- La fragilité de la relation

Comme le dit très justement un cédant, « La transmission n'est pas un long fleuve tranquille. »

Malgré les compromis fait par chacune des parties et l'énergie investie dans la construction d'une relation de confiance entre le cédant et le repreneur, les tensions sont parfois telles que le conflit est inévitable.

La dégradation de la relation entre le cédant et le repreneur, peut-être violente et vécue difficilement par les deux protagonistes.

Dans les histoires que nous avons collectées, les conflits sont d'ordres différents.

¹³ Ibid

1- Conflit de génération

Le « conflit de générations » a été cité dans plusieurs des entretiens réalisés. Sous une même terminologie il revêt plusieurs facettes. Un repreneur parle de l'âge du couple dont il a repris la ferme.

« Ils ont l'âge de nos parents, on a moins de conflits avec nos parents aujourd'hui mais il y a quand même cette fracture sur des idéaux, des éthiques.... Il y a un côté où eux ils nous prennent pour un enfant et nous, on les prend pour des parents aussi ! Y'a ça qui fait que des fois, la communication peut être un peu limitée. »

Sous le terme de conflit de génération, Gabriel dénonce à la fois les valeurs divergentes qu'il a avec la génération précédente en lien avec une époque, une actualité, une histoire personnelle, un conflit idéologique et d'opinion. Et aussi, un rapport de domination entre le cédant et le repreneur, dans ce qu'il nomme la relation parent-enfant, où l'un sait et l'autre non, où l'un a plus de pouvoir que l'autre.... C'est-à-dire un conflit de pouvoir.

2- Conflit de pouvoir.

Concernant cette deuxième forme de conflit, les différents récits recueillis ont montré que la transmission du pouvoir, du passage de flambeau d'un responsable d'entreprise à l'autre était une étape délicate. Selon Handfied (2006), les représentations pour le cédant et le repreneur ne sont pas les mêmes sur la responsabilité de chacun dans la gestion des tâches, pouvant entraîner tensions, voire même ruptures. Ses travaux démontrent que plus le niveau de pouvoir augmente, plus les deux parties sont en désaccord sur la responsabilité de chacun dans la gestion des tâches, signe d'une ambiguïté ou confusion quant à la distribution des responsabilités et pouvoirs. Ils montrent aussi une différence marquée entre la perception d'avoir délégué ce pouvoir d'une part, et celle d'exercer vraiment ce pouvoir d'autre part.

Pour sortir de ce rapport de domination, il y a quelque part la volonté pour les repreneurs de s'affranchir du « père/mère », de rompre la filiation, de ne pas tenir compte de l'expérience du cédant :

« Les jeunes en savent toujours plus, moi je devais en savoir plus que mes parents donc voilà... C'est ce que je dis, comme je fais mon lit je me suis couchée et comme vous vous ferez le vôtres vous vous coucherez là ».

Cette situation génère de la frustration et des tensions. Principalement, pour le cédant qui ne peut alors pas transmettre une partie des savoir-faire de son métier. Ces éleveurs nous racontent :

« Gabriel était persuadé qu'on n'élevait pas nos chèvres comme il fallait. Parce qu'il y a des idées toutes faites chez les jeunes, que les Alpines il faut quasiment les mettre à l'abattoir parce qu'il faut que de la Massif Central. »

3- Conflit d'objectifs.

Lorsque les cédants restent sur la ferme, au sein d'un système où ils sont associés quelques années avant le départ en retraite, les intérêts divergents du cédant et du repreneur s'exacerbent :

les uns sont en fin de carrière, plus âgés, ne souhaitant pas nécessairement investir dans l'activité alors que les autres plus jeunes, souhaitent expérimenter de nouvelles manières de faire et développer l'activité.

Paul et Colette souhaitaient que les jeunes « reprennent la maison, reprennent le système et que rien ne changent ». Cette situation a généré des conflits d'objectifs, c'est-à-dire que les issues souhaitées par les uns et les autres n'étaient pas les mêmes. Ils nous racontent que « c'est quelque chose qu'ils vivaient mal » qui a rendu les derniers mois de la transmission compliqués avec des conséquences graves sur la santé des cédants.

Dans certains cas, à l'écoute des deux histoires en miroir des cédants et des repreneurs, on se rend compte qu'il y a des malentendus. Ces erreurs d'interprétations laissent des frustrations, un sentiment d'échec qui perdurent bien après le départ des uns et l'arrivée des autres. Ceux qui partent nous racontent :

« On avait l'impression que ça l'intéressait pas. Et que nous, on faisait pas comme lui il aurait fait, et du coup, on n'avait rien à lui apprendre et qu'en fait, on faisait pas bien... C'est un peu notre ressenti. »

Alors que ceux qui restent les attendaient...

« On aurait aimé qu'ils viennent sur la transition décembre/janvier, c'était un moment clé de l'élevage des chèvres. On aurait aimé qu'ils passent mais on les pas vu du tout. »

4- Conflit de proximité.

Les activités agricoles, ont souvent la spécificité de rassembler sur un même lieu vie professionnelle et vie personnelle. Ainsi, des repreneurs arrivant en stage parrainage se retrouvent à partager en totalité ou en partie la vie des cédants. Des activités professionnelles nécessitent de traverser la maison des cédants, des repreneurs sont hébergés quelques temps dans une chambre d'amis, le bureau de la ferme est partagé et...dans la maison. Ainsi pour Patricia et Joseph, tout se passait bien au début puis des tensions se sont peu à peu installées :

« Au début, parfait, (...) on parlait beaucoup, on était dans le même état d'esprit, il y avait beaucoup de choses positives. C'était en vivant ensemble (...), il y a un moment où ça a créé des tensions parce que ce n'est pas si facile de vivre avec lui. Avec elle, tu peux vivre une vie entière. Mais avec lui, c'était un peu incompatible nos méthodes de travail.»

Chez Paul et Colette, c'est la cuisine de la maison familiale qui était le point de passage pour la cave où était le fournil. Le conflit se cristallise sur des détails : une clef pas rangée, une porte pas fermée symbole de modes de fonctionnement différents et de manières de faire différentes :

« Oui c'est vrai que ça aussi, eux ils n'étaient pas chez eux et nous on n'était plus chez nous. Tout le monde rentrait là, on est ouvert mais bon! Après si c'est trop aéré ça va plus! Il y avait des points d'achoppements. Je parlais de la clé qui n'était pas rangée, de la porte qui n'était pas fermée. Là tu te dis merde, est ce qu'ils ne ferment pas la porte chez eux? Toutes ces petites choses-là, tu les fais pendant un

an ça va, mais si tu les gardes plusieurs années... ».

Plus le temps de la transmission est long, et plus s'il y a incompatibilité de personnalités cela peut devenir compliqué, voir bloquant.

d- Sortir du conflit...

Assez classiquement, il est possible d'envisager trois solutions pour sortir du conflit : la fuite, la négociation ou l'affrontement.

Dans nos histoires, le comportement de fuite est visible dans l'acte d'effacement, le silence ou le départ.

Lorsque les décisions à prendre peuvent être source de conflit, certains choisissent le silence quitte à laisser la situation se dégrader, devenir inconfortable et incertaine pour le repreneur.

« Ça commençait bien et bien sûr, là, ça commence à dérailler un peu. Mais bon, on s'entend toujours bien mais le problème c'est qu'ils ne me disent rien.»

Yann raconte qu'il a posé un ultimatum pour sortir de l'impasse, pour savoir si finalement Bernard souhaitait vraiment transmettre :

« J'aimerais qu'il me dise quelque chose du genre : bah en fait ce ne sera pas possible mais pas ça va être difficile. Ça va être difficile ça veut tout dire et rien dire en même temps. Donc du coup je ne sais pas c'est... Faut qu'on éclaircisse. Là, je leur ai donné une date butoir fin d'année mais pour l'instant je ne les vois pas bouger. »

L'issue est incertaine, plus le temps passe et plus le repreneur a l'impression que la transmission ne va pas aboutir. Il se retrouve donc dans une situation inconfortable, non sécurisée, par conséquent il aura tendance à limiter ses investissements en termes d'énergie, de temps passés, d'argent... Il s'inscrit alors dans un cercle vicieux où la transmission risque de ne pas aboutir dans de bonnes conditions, la phase de transition d'une activité à l'autre n'ayant pas été optimisée.

L'éloignement physique est aussi une forme de fuite. Quitter la ferme permet de laisser la place au repreneur, s'éloigner pour être moins tenté de réagir, de juger des choses que le cédant aurait faites différemment :

« Mais c'est vrai qu'heureusement que je ne suis pas à côté parce qu'il y a ceux qui vendent et qui restent à côté et c'est dur. On se dit « mais moi je ne ferais pas ça comme ça et puis je ne rangerais pas comme ça ! ». (...) Ce n'est plus chez moi, c'est chez lui. »

Et dans sa forme la plus extrême, le « comportement de fuite » est le départ du repreneur avant que la transmission aboutisse, de son propre gré ou suite à une décision du cédant. Hubert et Régine ont vécus les deux situations avec deux couples de repreneurs à l'essai chez eux, le premier qui avait sous-estimé les contraintes de travail, le second, qui n'était pas prêt à investir le prix demandé. Le premier couple a pris la décision de partir assez rapidement :

« Le début tout va bien (...), et puis ça s'est assez vite dégradé. (...) J'ai l'impression

qu'ils ont découvert pas mal de choses en arrivant ici : la réalité du travail, les contraintes journalières, le fait de travailler en couple. (...) Bref du coup fin mars ils sont partis chacun de son côté. C'était bien dommage. »

Pour le second couple,

« Donc on a dit non, volontairement, nous on était ras les pâquerettes, on avait fait estimer les bâtiments, ce n'était pas un prix qu'on avait inventé comme ça donc voilà. On ne peut pas partir avec rien non plus. Donc au 1er janvier, on a dit ce n'est pas la peine, ça marchera pas. Ils sont repartis. ».

L'éloignement n'est pas nécessairement physique, il peut s'agir d'une posture de retrait et de non jugement vis-à-vis de ce que met en place le repreneur :

« Je me retenais bien de dire quoi que ce soit. »

Les exemples de coopérations, de négociations et de compromis sont les plus nombreux dans les histoires que nous avons collectées.

Cette négociation est nécessaire pour éviter les situations d'échec comme vu dans les deux exemples précédents. Germain qui est repreneur, estime que dans le cas de sa transmission, la situation du cédant était plus confortable que la sienne, nécessitait moins de compromis

« Je pense qu'on a un peu plus de choix, de liberté quand on est cédant que quand on est repreneur. Quand on veut une ferme en céréales bio, qui plus est, il faut être volontaire. Il y a peu d'opportunités. Comme il y a peu d'opportunités, c'est vrai qu'on s'accroche. Celui qui n'est pas prêt à faire des concessions, il n'y va pas. »

Ce paysan emploie le terme d'adaptation :

« L'adaptation pour moi ça a été le temps de se dire ben en fait c'est déjà bien de trouver des producteurs et des productrices qui viennent, ce n'est pas si simple et du coup les exigences sur en plus comment ils devraient faire, pas faire il faut les revoir un peu a minima parce que les gens ils sont comme ils sont et ils portent ce qu'ils ont envie de porter. »

Il parle du nécessaire compromis à faire avec ce qu'apportent les porteurs de projets. Il évoque sa capacité d'adaptation, le changement qui s'opère en lui et qui fait que certains critères, qui semblaient indiscutables au départ, peuvent finalement faire l'objet d'un compromis.

Si cette négociation, ne se met pas en place naturellement, ou si le chemin de « l'affrontement » a été emprunté, une médiation est possible. Cette solution externe a été évoquée à différentes reprises. Dans l'une des situations enquêtées, elle a eu lieu, pour la seconde elle aurait été souhaitée.

« Mais je me disais : et s'il y avait eu un médiateur à un moment donné, à miparcours, je ne sais pas si ça aurait aidé ? Mais je me dis que ça aurait pu faire capoter (...) quand chacun ne sais pas toujours se dire tout, parce qu'on ne se connait pas bien... »

La médiation peut être effectuée par une tierce personne dans une forme officielle, ou bien le rôle de médiateur peut être assuré par un membre de la famille ou une personne impliquée dans

le processus. La position de tierce personne ne garantit pas nécessairement la réussite de la médiation. Dans la situation où la médiation a eu lieu, les attentes vis à vis de la médiation n'étaient pas les mêmes entre les repreneurs et les cédants : les uns attendaient du médiateur qu'il soit arbitre ou juge afin de trancher pour donner la légitimité à l'un ou l'autre des systèmes, les autres souhaitaient un facilitateur à la négociation. C'est finalement de l'entourage personnel du cédant qu'est venu le soutien. La femme du cédant a eu un impact important, (...) elle est venue lui dire très clairement à un certain moment :

« Ce n'est plus ton affaire. Je préfère te garder en vie ».

Poser un cadre à la transmission en définissant la place et le rôle de chacun des protagonistes est une stratégie qui a été évoquée par des repreneurs pour passer du "Statut de porteurs de projet à repreneurs".

Ils expliquent qu'ils ont « Posé un cadre, qui petit à petit s'est imposé de lui-même entre cédant-repreneurs. »

Quand le dialogue n'est plus possible, c'est l'affrontement. Dans deux situations, les acteurs rencontrés, qu'ils soient cédants ou repreneurs, utilisent des mots faisant plutôt référence au champ sémantique du combat, de la lutte, du conflit plutôt qu'à celui de la négociation :

```
« Se confronter », « Mettre la pression », ils évoquent des « Tensions », des « reproches », « des abcès » des « ruptures de filiation », des « blocages », des « incompréhensions », des « conflits de générations » ou encore de « culture ».
```

Un rapport de force peut se mettre en place entre les cédants et les repreneurs : "deux blocs" qui se font face et s'opposent, avec des visions pour le développement de l'activité ou la manière de la faire, divergentes.

« Moi je n'y avais pas pensé et vous n'allez pas me l'imposer! »

Dans ces situations, pour que le processus de transmission reprenne, il est nécessaire que les deux parties renouent le dialogue et négocient. Mais la divergence est parfois trop grande, et semble insurmontable. Dans l'exemple ci-dessous, cédants et repreneurs n'ont finalement pas réussi à reprendre le chemin de la négociation.

« Là, il y a clairement un blocage, y'a un clash. Sur ce qu'on a vu sur notre premier stage parrainage, qu'on n'était pas sur les mêmes longueurs d'ondes, autant de notre côté que du leur. On se rendait bien compte qu'on n'était pas sur les mêmes échelles. On parlait de travail, de temps de travail, d'investissement. Je ne vais pas dire c'est nous qu'avons raison, c'est eux qu'ont tort, on en est pas là, mais voilà les choses ne s'accordent pas. »

Ces situations, ne conduisent pas nécessairement à une rupture de la négociation et à un non aboutissement de la transmission, mais peuvent générer de l'amertume, des regrets :

« On a été déçu par ce stage », « on est frustré », et puis du soulagement lorsque la transmission aboutit « On est soulagé que ça s'arrête, on a moins la pression, on est beaucoup moins sur les nerfs. »

Le processus de transmission s'appuie sur une relation de confiance qui se construit petit à petit entre les cédants et les repreneurs. L'origine du mot « confiance » la rapproche de la foi (foi en la capacité du repreneur d'assurer la suite de l'activité ?), de la fidélité (fidélité à l'éthique du métier ?), qui s'alimentent ou s'écaillent par frottement avec la réalité de l'expérience vécue en commun dans le temps de cheminement vers l'aboutissement d'une transmisison.

Nous l'avons dit plus haut la transmission est l'occasion d'une rupture nécessaire et féconde ; une rupture qui passe parfois par le conflit, (inévitable conflit ?). Une transmission, parfois, qui ne va pas au bout de son processus, comme un essai au rugby qui ne serait pas transformé, à force de désaccord, à force d'une direction commune qu'on ne trouve pas.

6- Un écosystème

« L'apport essentiel de l'écologie est sans doute d'avoir montré que les ensembles de populations existants dans un même milieu et présentant entre elles des interactions multiples, telles que relations de cohabitation, de compétition, de prédation, de parasitisme, constituaient avec le milieu où elles vivent des systèmes biologiques, les écosystèmes, qui demandaient une étude globale ».

Signe des temps, cette présentation introductive de l'écosystème tirée de l'encyclopédie Universalis de 2000 néglige dans son propos la symbiose. Cette dernière est une relation de coopération vitale, d'interdépendance entre plusieurs organismes biologiques d'espèces différentes qui a longtemps été négligée ou prise parfois pour du parasitisme.

Nous n'allons pas ici faire une analyse approfondie des interdépendances, mais tenter un regard un peu distancié, élargir la focale pour ne pas omettre dans cette étude de décrire le système, c'est à dire l'influence des acteurs sur le milieu et l'influence du milieu sur les acteurs. L'écosystème est ici essentiellement anthropologique, social et culturel. L'utilisation de ce vocable tiré de l'écologie y trouve néanmoins tout son sens puisque ce qui nous occupe est précisément la transmission d'un métier qui consiste à gérer du vivant sur un territoire donné.

En cinq traits nous tenterons ici de tracer un peu grossièrement les enjeux de l'écosystème des transmissions : celui de la compétition (qui se cristallise sur le foncier), celui de l'acceptation par le corps social, celui des coopérations institutionnelles, celui de l'impact de l'activité sur le milieu naturel, et celui des interdépendances de la symbiose sociale.

a- La concurrence sur le territoire

« Tout le monde se tire la bourre sur le foncier » Stéphane

Il est difficile de parler d'écosystème sans parler du sol. Les tenants de la théorie d'Adam Smith diraient que le foncier agricole est d'abord un moyen de production. Certes. Mais il est aussi, dans sa dimension symbolique, un enjeu social important, signe extérieur de richesse et de pouvoir local, et plus simplement l'ancrage matérialisé sur un territoire d'une existence. Aux frontières s'y joue l'identité. Les départs et les arrivées recomposent la géopolitique locale. Dans les entretiens que nous avons menés, la question de la terre est centrale. Elle cristallise les

enjeux de la transmission. Elle l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit de repreneurs extérieurs à la localité. Ce n'est pas un euphémisme de dire que les transactions en ce domaine sont plutôt discrètes. Il faut être du coin pour comprendre et accéder à l'information. Stéphane en fait l'expérience.

« En fait quand tu t'installes et que tu viens d'ailleurs, t'entends pas, tu sais pas du tout les terrains qui sont libres, qui vont se libérer, qui va arrêter. En fait tu entends qu'il y a des gens qui ont arrêté, mais tu sais jamais leurs terrains où est-ce qu'ils sont passés, qui les a repris tout ça, ça se passe de manière relativement invisible. »

L'univers du foncier agricole n'est pas directement lisible. Il demande décryptage. Au-delà de l'invisibilité des échanges, il y a aussi à l'œuvre un processus de cooptation.

« Et du coup, la personne qui m'aide, elle va voir ces propriétaires ou ces fermiers qui arrêtent en leur disant « Moi je connais quelqu'un qui s'installe. Je me porte garant pour lui du fait que s'il paie pas ou s'il peut pas payer ben moi je paierai à sa place »

La propriété privée n'est pas le seul mode d'accès à la terre, il y a entre autres possibilités celle de l'entremise de *La Foncière de Terre de lien* qui loue ses fermes à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine. La propriété d'usage est aussi une voie qui s'explore en quelques endroits. Du côté ouest du massif central, dans l'une des fermes de l'étude, il est question de mettre la terre en partage tout en préservant la propriété et la transmission familiale de la terre. Il s'agit de creuser les interstices de la dichotomie public/privé du côté du commun. Mais il n'y a pas pour l'instant de proposition législative toute faite qui corresponde à cette recomposition. Le test agricole est une manière, temporaire, de répondre à la délicate question. La mise à disposition « sans contrepartie », non lucrative finalement, d'un espace de culture ou le testeur va pouvoir s'exercer en quasi propriétaire des lieux, permet sur le temps d'une année reconductible deux fois de mettre en partage des parcelles de l'espace privé ou peuvent s'exercer le droit d'usage. L'unité de la propriété familiale se mue en archipel d'expérimentations. Ce passage de l'unité à la diversité du collectif, ne va pas de soi. C'est un horizon inconnu. Il fait l'objet de tâtonnements et de réajustements successifs. Il est aussi objet de recherche et d'accompagnement. L'accompagnement une donnée essentielle du paysage.

« Et puis ce qui est intéressant aussi dans le projet, et puis c'est aussi pour la transmission, c'est que la propriété reste la propriété, parce qu'il y a beaucoup, effectivement, de propriétés qui sont données à Terre de liens, ou qui sont transformées. Là tout le projet est autour de la propriété. Il n'y a pas du tout de remise en question de la propriété familiale puisque toute la recherche qui va être posée par le Institut d'Aménagement de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) et autres c'est : comment on trouve des statuts qui peuvent s'implanter sur une propriété privée et comment des jeunes porteurs de projets sont accueillis quand même dans une forme de sécurité aussi, mais sur une terre privée ? Et c'est l'enjeu. » Nous dit Lucie.

L'installation n'est pas hors sol. Elle se fait sur une parcelle qui dessine un paysage et un voisinage. Ce dernier est un élément important de l'écosystème. C'est même parfois de là que commence le processus.

b- Produire ou « faire ses preuves »

« En fait c'est ça le truc, c'est que, il faut réussir et il faut faire, il faut produire, il faut gagner sa vie et c'est là-dessus qu'on va regarder si, tu arrives à gagner ta vie, si t'as de la production régulière, si tes bêtes sont en état, si tu gagnes ta vie, si t'es encore là, voilà, tout va bien. »

Les nouveaux arrivants, les « néo » comme Stéphane, racontent souvent cette même histoire de devoir « faire ses preuves ». Une histoire qui à force d'être racontée doit bien être prise au sérieux. Pour autant, dans les entretiens, il n'est pas question de « bâtons dans les roues ». Ni empêchement, ni facilitation, ni même indifférence, mais le sentiment prégnant de devoir se montrer à la hauteur de ce qu'être paysan veut dire aux yeux des pairs voisins. L'expression de Stéphane ci-dessus illustre cette injonction ressentie, une forme de bienveillance, une forme de surveillance, une forme de pression ? Tout dépend du contexte et de la personnalité des protagonistes. L'humour est un des ressorts qui permet de déconstruire les représentations caricaturales.

« Parce qu'ici ils m'appellent « le marche pied nu » ou « le zadiste ». Bon moi ça me fait plaisir, mais c'est pour te dire que je suis déjà catalogué. Pourtant je marche toujours en basket ou en chaussures de montagne mais... Pff.. Je sais pas : « marche pieds nus ». Il y a un voisin sur le hameau d'en fasse qui m'avait dit un jour que j'étais un zadiste et que Bernard montait une zad avec moi! Et donc du coup ça, ça me fait marrer. » Yann.

La réalité de cette impression de devoir faire sa place dans l'écosystème global paysan en cache une autre. En effet « au un par un » il est possible de nouer des relations d'entraide avec le voisinage et de trouver des points d'appuis pour démarrer son initiation. Si Yann est le « marche pied nu » de quelques-uns, il a aussi trouvé chez le voisin le plus proche la possibilité de commencer son activité d'élevage et possiblement de reprendre son exploitation. Une rencontre, sans a priori. La relation de voisinage réelle serait donc à distinguer d'une impression plus globale, de l'ordre des « on dit », comme une persistance ancestrale de ce qui ferait la ruralité. Cette contradiction est relatée fréquemment dans les entretiens. Il semble y avoir toujours dans l'écosystème de transmission une ou deux personnes aidantes et de confiance qui contrastent avec un sentiment, une rumeur, une atmosphère générale, un ressenti de défiance.

La nouveauté que représente forcément la transmission d'une petite entreprise agricole (cf. partie sur le processus de transmission) implique un changement dans l'écosystème local. Se faire une place peu prendre du temps et demande à passer quelques obstacles. Produire, vendre, entretenir son terrain et son cheptel sont des preuves à faire et parfois rapidement faites. Reste que l'apparition de la nouveauté dans la continuité (finalement la forme épistémologique de l'innovation) réinterroge parfois les pratiques à la frontière des territoires. Quand Lucie s'installe avec la volonté de déployer un projet, et collectif, et en agro écologie, son voisin du coteau d'en face, qui ne s'inscrit pas dans cette même dynamique, propose son aide. De fait, il se crée un espace de discussion sur les nouvelles pratiques qui s'instaurent. Il se fabrique de la culture à la frontière des cultures.

« Il y a Paul qui a 150 hectares sur l'autre coteau, au Sud, qui lui est en conventionnel et qui a toujours capitalisé. Une belle réussite agricole. Il a très bien reçu le projet. Il nous a aidés au début parce qu'on n'avait pas de machine.

Il nous a aidé à faire le travail nécessaire sur les terres, les semis et autres. Aujourd'hui il est ravi de ce qui se passe, il écoute. Je dis pas qu'il va complètement transformer sa ferme, je n'y crois pas une seconde, en revanche, il a passé une partie de sa ferme, la pomiculture, en bio (4 hectares de vergers). Il est alerte, on sent que ça l'interroge. »

Pour autant, plus loin dans l'entretien Lucie n'est pas dupe sur l'impact de sa présence et du projet. Elle sait que le champ des possibles ouvert par les sillons du dialogue trouve ses limites en bout de ligne dans des résultats mesurables. On en revient finalement toujours au même : il faut produire.

« Je pense qu'il y a des, des gens de l'extérieur qui commencent à s'intéresser à ce qui se passe ici et je crois qu'ils ont raison parce qu'il y a vraiment des choses intéressantes. Après, dans le village, comme dit Jean-François, les paysans si tu veux euh... ça les intéresse pas la branlette, l'expérimentation ça ne leur parle pas beaucoup. Ce qu'ils veulent c'est du concret, de l'argent, des chiffres. On y viendra mais... »

La boucle est bouclée du regard des pairs. Pour autant et par contraste, le monde rural est forgé d'une tradition ancestrale et instituée de l'entraide encore bien présente sur les territoires et dans nos entretiens.

c- Coopérations et solidarités instituées

Plusieurs organisations de mutualisation ou de coopération sont apparues au cours de l'histoire de la paysannerie.

Les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) sont créées dès la fin de la deuxième guerre mondiale. Elles sont consubstantielles du développement du machinisme agricole qui s'inscrit dans le Plan Marshall. Elles permettent à un minimum de quatre associés d'investir en commun et de partager l'utilisation des plus grosses machines nécessaires au développement industriel de l'agriculture. Mais les CUMA prennent source dans de plus vieilles solidarités encore, dont on trouve trace au début du 20ème siècle. Certains de nos interlocuteurs évoquent cette histoire dans laquelle ils s'inscrivent et inscrivent la transmission. C'est le cas de Denis et Bernadette, qui cédant leur ferme, se rappellent son acquisition et cette histoire dont ils ont hérité et qu'ils ont portée haut et fort et transmettent finalement à leur tour.

« On a pris le train de la coopération dans le village d'à côté. Et quand on est arrivé, on était déjà dans une CUMA en 1966, et qu'on a poursuivi et qu'on poursuit jusqu'à aujourd'hui. Il y avait des CUMA globales de matériels et on s'est spécialisé en CUMA spécifique vigne en 1995. On était 4, elle a évolué on était 6 et là il y a 5 exploitations et j'en fais partie avec nos 25 ares. Et la coopération et les CUMA c'est très très important, je veux dire.

Il y a une tradition de travail en commun dans la région.

Il y avait des sociétés d'entraide, encore avant. C'était des sociétés d'aide aux voisins qui avait un coup de « chambart », un coup dur, quelqu'un de blessé... »

Les services de remplacement sont créés en 1972 sur tout le territoire français. Les Services de Remplacement sont des associations groupements d'employeurs à vocation de remplacement,

dirigés par des agriculteurs bénévoles. Les motifs de remplacement sont variés : congés formation, maladie, accident, maternité, paternité, responsabilité professionnelle... Le remplacement c'est la possibilité pour le métier de le « normaliser » dans la dynamique de l'évolution des modes de vie et des carrières professionnelles. Il s'agit d'extraire la profession de l'astreinte journalière de la gestion du monde vivant. Le service de remplacement est aussi un maillage d'entraide formalisé sur un territoire. Il sera même, pour Yann, un mode d'apprentissage du métier. C'est en effet ainsi qu'il fait ses premiers pas comme éleveur. Une façon de découvrir un vaste panel de façons de produire et lui permettre de faire ses choix.

« T'as un responsable secteur et donc, du coup, dès qu'il y a un arrêt maladie, des fois un décès, un accident, on t'envoie. Donc il faut à peu près savoir tout faire. Des fois c'est pas évident. Parce que t'arrives et si le gars est tout seul et qu'il est à l'hôpital, t'as personne pour te dire ce qu'il faut faire [...] Des fois c'est compliqué mais c'est intéressant parce que tu vois pas mal de choses. Et moi, ça m'a permis de voir ce que je voulais faire et ce que je ne voulais surtout pas faire. (rire) Du coup c'est plutôt intéressant... »

Les chambres consulaires, les syndicats, les Communautés de Communes, le Conseil Départemental, les structures d'accompagnement jouent aussi un rôle important dans l'implantation des nouveaux arrivants. Leur action est évoquée au détour des entretiens. Les propos sont parfois très critiques, parfois élogieux. Tout cela est souvent fonction des êtres humains derrière les bureaux, les écrans et les vitres de l'institution. Reste que ces organismes sont les interlocuteurs incontournables des acquéreurs. Yann témoigne d'une efficacité des échanges avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental pour obtenir une subvention d'investissement. Un exemple concret où les dispositions prises sur un territoire en direction du monde paysan sont facilitatrices de l'installation de nouveaux arrivants.

« La Communauté de Commune a engagé une personne qui s'occupe de faire le relais entre pas mal d'exploitants qui partent à la retraite et des porteurs de projet en fait. Du coup elle, elle est vachement active et c'est elle qui m'avait parlé des dossiers de subvention du Département et puis un gars avec qui je tonds, du coup, qui est tondeur, il a son neveu qui est au Département justement pour les projets agricoles. Du coup, il m'en avait parlé : il m'avait dit : surtout faut l'appeler, en plus c'est une installation en ovin, je lui avais dit qu'il fallait qu'il mette le paquet sur les ovins. Son neveu, qui est là-bas, qui est très compétent et qui... Et ça a beau être de l'administration, c'est au quart de tour : tu as besoin d'un document, ils te l'envoient limite dans la foulée. »

Le lien fort de la paysannerie avec l'administration et les institutions locales ne fait pas oublier pour autant que l'écosystème de la transmission de l'activité paysanne est aussi et forcément un lien au milieu naturel sur lequel elle s'exerce. Et il semblerait qu'en ce domaine la terre d'Adam Smith est devenue plus vaste que la parcelle : tout un monde organique et social.

d- Le souci de l'impact sur le vivant

La transmission est toujours l'occasion d'un changement, nous l'avons vu dans le paragraphe sur le processus. C'est souvent l'occasion de revoir les modes de production, de changer les pratiques vers une plus grande prise en considération de l'impact sur le milieu naturel. Le monde paysan est au cœur de la préoccupation écologique, à la convergence de la lutte contre la mal

bouffe et de la préservation des milieux naturels. La transmission ne peut pas ignorer la transition écologique, elle en est souvent d'ailleurs l'opportunité. Yann, repreneur, arrive avec des idées sur la question. Il cherche appui et trouve dans le tissu local des formations et de l'accompagnement pour agir dans le sens de ses valeurs, du côté du bien-être animal, de la santé des consommateurs et d'une préservation des milieux. Ce sont ces orientations qui fondent sa pratique. Elle s'ancre à cet endroit tout autant qu'elle se situe sur un lieu. Il suit des formations d'Éleveur autrement, une association d'éleveurs pour des éleveurs comme le clame son slogan. Elle propose des formations qui se veulent alternatives, en lien avec la santé animale, les végétaux et l'humain. Le maître mot reste l'autonomie. Les formations sont dispensées au plus proche des éleveurs de sorte que l'apprentissage et l'acquisition des connaissances puissent être misent en œuvre sur leur propre ferme mais aussi ailleurs dans le cadre de l'entraide. L'association a été créée en 2015. Elle s'appuie sur une soixantaine d'éleveurs dans Le Puy de Dôme qui proposent de mettre en partage leur expérience.

« Ce qui est bien dans cette asso, c'est qu'il y a deux formateurs qui sont mobiles et qui, en dehors des formations, ils viennent te voir à la ferme et puis ils t'aident sur pas mal de thématiques que tu gères pas bien encore ou bien ça permet d'approfondir les choses. »

Le changement de pratique vers moins de médicaments en élevage passe par l'échange de pratiques. Il trouve son pendant dans le domaine de l'agriculture. Quand Lucie décide de reprendre la ferme familiale, elle décide aussi de transformer radicalement les façons de faire. Elle ne le fait pas toute seule. Elle mobilise différents réseaux de compétences pour mettre en œuvre le changement. Il s'agit de l'institution, et du programme d'innovation rurale de La Région Nouvelle Aquitaine, il s'agit aussi de personnes, stagiaires, testeurs, woofers, formateurs, mais aussi de chercheurs ou d'étudiants. Le panel est large pour repenser la production et reconfigurer son inscription dans le paysage. Nous sommes loin de la figure du paysan esseulé d'après-guerre.

Changer c'est aussi trouver les mots pour le dire. Le vocable d'aggradation nomme cette volonté de sortir de l'intervention humaine intrusive pour aller vers un accompagnement des processus naturels. Il s'agit de travailler les sols le moins possible et de trouver l'intervention adéquate et minimale pour les rendre résilients -autre vocable très présent- c'est à dire capable de se régénérer par eux même.

« Et là on vient de faire les semis d'automne où on a planté de l'avoine pour certaines plantes, des mélanges, des engrais verts pour certaines parcelles qui avaient besoin d'être aggradées, en fonction aussi de ce qu'on veut faire pour l'avenir. Des blés population ancienne, des blés qu'on a été cherchés, ce sont des blés anciens, des blés populations. Du seigle, de l'avoine aussi pour l'aggradation des sols, et puis c'est à peu près tout cette année parce qu'on avait aussi des semences bio mais à cause des conditions climatiques déplorables nous n'avons pas pu les semer. A l'automne dernier : trop d'eau, on n'a pas pu semer. »

Au-delà de la discussion sur la possibilité ou l'impossibilité d'une résilience d'un sol à qui il est demandé de surproduire au regard de ce qu'il produit dans les conditions naturelles, il y a cette quête d'une intervention humaine étudiée et ramenée à sa plus simple expression et qui s'inspire des processus naturels. Ainsi revenir à plus de nature serait revenir collectivement à plus de raison.

e- La recherche d'une symbiose

Le tissu social est particulièrement insaisissable tant il peut être de facture variée. Il se décrit souvent dans les récits des entretiens par les initiatives collectives ou d'intérêt général, les réseaux de solidarités informels. Si Pauline et Gabriel sont sûrs d'une chose quand ils cherchent à s'installer à la campagne, c'est bien qu'ils ne veulent pas s'enterrer quelque part. La campagne, ils veulent en vivre et y vivre. Le critère primordial devient alors celui de l'animation du territoire d'implantation. Patricia et Joseph, au moment de céder leur ferme, passe par la chambre d'agriculture. Les repreneurs sont « formatés » comme ils le disent et ne voient que les inconvénients des terrains et ne jurent que par l'agrandissement, le développement, la restructuration. C'est en changeant le canal de la communication de leur offre de cession qu'ils rencontrent d'autres façons de concevoir l'installation, où la condition sine qua none est le bon écosystème des lieux. La terre n'y est donc plus vue simplement comme un moyen de production, mais un organisme vivant, complexe, interdépendant où se joue autre chose que simplement produire. Nous retrouvons là symboliquement la distinction fondamentale -et qui constitue un enjeu politique et écologique majeur pour les campagnes- entre sol vivant et substrat inerte, entre agro écologie et agriculture conventionnelle. Chacun y va de sa solidarité : celle qui s'est cristallisée autour du machinisme agricole et de la professionnalisation du métier et celle moins institutionnelle, socio-culturelle pourrait-on dire, qui se réinvente. C'est ainsi que Patricia raconte l'arrivée de Pauline et Gabriel :

« Par rapport à tous ceux qu'on avait vu, qui voyaient pas l'intérêt du lieu, c'était pas ci, c'était pas ça, c'était trop en pente, trop loin. Et eux, tout ça, ils le voyaient pas. Tout ce qu'ils voyaient c'était qu'en fait, que nous, on était déjà dans des réseaux, ça leur a beaucoup plu, qu'il y avait Arbre, qu'il y avait Accueil Paysan, que dans la vallée, on travaillait ensemble. Que quand on faisait les foins, qu'on avait besoin de matériel, on le prenait chez le voisin. Eux c'était ça qu'ils avaient envie, ils voulaient être à la campagne mais être dans un réseau, ils voulaient pas s'installer, être chez eux et fermer les yeux. Après on les a amené dans le village voisin, on les a fait connaître partout. »

Le tissu social est fait de ceux qui le tricotent. S'impliquer est une motivation importante pour certains repreneurs. Importante parce qu'il s'agit d'y jouer un rôle prépondérant. Lucie n'a pas vécu à la ferme mais, bercée par les histoires de l'oncle Jean-François, elle voudrait s'inscrire dans ce récit qui dessine pour elle un horizon désirable. Il ne s'agit non pas de faire revire des pratiques d'antan dans un élan folklorique mais bien d'inventer de nouvelles façons de produire et de s'inscrire dans la vie culturelle, sociale et économique du village en inventant des postures à partir de la philosophie et des techniques de la permaculture ou de l'agro écologie. Ces dernières invitent à penser le métier dans son écosystème, justement. L'enjeu dépasse alors celui de la production, de la préservation de l'environnement. Il est aussi l'utopie de faire revire un village qui se meurt depuis que l'agriculture est devenue une industrie.

« J'avais vu ce village avec tous les magasins de bouche, le boucher, le boulanger, l'épicerie... Je reviens ici en restaurant cette maison et plus rien dans le village. Obligé d'aller, en arrivant de Paris, d'aller faire les courses, d'aller trouver les petits producteurs, enfin une difficulté que je trouvais très importante pour se nourrir. C'est à dire pas d'Intermarché. C'était tout un parcours du combattant pour trouver à se nourrir correctement. Donc tout à

coup je me retrouve à me dire : mais pourquoi ici je, je ne prends pas en mains les choses... J'voyais mon père qui avait récupéré la direction de cette ferme parce que le fermier était parti en 2000, mais il était pas du tout agriculteur, pas du tout de vision. »

Être impliqué sur son territoire c'est également travailler avec d'autres agriculteurs ou d'autres corps de métiers dans son environnement proche, afin d'asseoir l'activité économique des fermes. S'intégrer ainsi sur le territoire rend visible les fermes. Lorsqu'on travaille avec des restaurateurs notamment, c'est une façon de valoriser le métier et la production. Le tourisme est aussi un élément de l'écosystème local.

« Je pense que le tourisme qui se développe grâce à notre dorsale voie verte est influente dans nos approches de travail. Parce que si tu vis mieux de ton métier parce que tu valorises sur place, tu te laisses embarquer dans le "si j'en fais un peu plus ce sera encore plus valorisant" je trouve que notre tourisme de voie verte qui implique de la restauration, du logement, influence notre approche. » Colette.

La volonté d'une grande partie des nouveaux arrivants est de déployer la vente directe ou en circuits-courts. Le réseau social existant est primordial pour implanter ce genre d'initiative. C'est l'imbrication de propositions variées qui tisse les liens. Le bar est un lieu de convivialité mais aussi un catalyseur d'initiatives collectives, il permet la rencontre mais aussi d'expérimenter de nouvelles formes de consommer et donc de nouveaux rapports entre consommateurs et producteurs. L'extrait un peu long ci dessous raconte bien dans la forme et dans le fond ce maillage qui se tricote sur l'ouvrage déjà sur le métier. Nous sommes ici au cœur de l'écosystème humain.

« Et puis là j'ai réussi à me faire un super réseau, euh, notamment via la conf', Éleveur autrement, le CREFAD aussi. Et le Poulailler, le bar qui a ouvert aussi. C'est génial ça ! Tu croises plein de monde. C'est un cabaret rural où il y a plein d'animations. Du coup, il ouvre le jeudi, vendredi, samedi. Et tous les soirs t'as des trucs, des spectacles, des concerts. C'est juste trop bien! Tu croises plein de monde. Et du coup avec un maraîcher du coin, on a fait un petit marché local que lui avait démarré il y a de cela quelques années, depuis la création du Poulailler, je crois qu'il a trois ans le bar maintenant. Et donc, du coup, il vendait ses légumes là, et il m'a demandé si je ne voulais pas aller là-bas aussi et du coup ça a marché super bien. Du coup, je m'y suis mis donc tous les vendredis soirs à deux. On vendait nos produits quoi. Donc ça c'était vraiment cool. Donc on a rencontré plein de gens et après on recroise les gens à droite à gauche, ils parlent de nous. L'amap de St Amand de Talende et le marché de Clermont, en fait c'est des clients qui ont parlé de moi. Et c'est eux qui m'ont appelé après. Je ne les avais pas contactés avant. Donc c'est rigolo. Après je me dis : refaire tout ça! Soit dans un autre département ca va être compliqué. C'est pas que c'est compliqué, c'est faisable mais... »

La transmission s'inscrit dans le fourmillement de l'activité humaine qui fait que la culture est aussi Culture. Il ne suffit plus de trouver le bon terrain qui permettra le bon rendement, il faut aussi trouver le bel endroit ouvert sur le monde qui permettra de bien vivre et de déployer les liens à autrui. Ce sont devenus des paramètres essentiels du choix, et nous l'avons vu au cours de cette étude le choix est au cœur de toutes les transmissions.

Pour aller plus loin...

1- Les spécificités de de la transmission rurale

Notre travail ne permet pas d'aborder de manière directe la distinction ou le rapprochement entre agricole et rural en matière de transmission. Mais nos matériaux, issus de l'observation de situation dans le plan agricole (avec toutefois des nuances liées au degré de combinaison d'activité ou de pluriactivité), nous permettent de poser des questions aux autres secteurs d'activités. Nous nous interrogeons sur le fait que nos points d'attention puissent être appliqués aux autres situations de transmission de TPE ou seulement à certains cas ? Les questions de rythmes ne sont-elles pas en jeux dans ces processus avec des cycles de rentabilité plus courts sur d'autres activités ?

a- Distinction

Aussi, nous pouvons compléter nos questionnements à travers quelques éléments tirés des travaux d'économie et de sociologie qui peuvent essayer de préciser en quoi cette question patrimoniale présente dans l'agriculture spécifie le processus de transmission par rapport à d'autres métiers¹⁴.

- Les agriculteurs se distinguent par un nombre plus important de ménages ayant reçu un héritage, professionnel ou non. Or, l'existence d'un héritage a une influence sur le choix de l'indépendance ;
- L'entrée dans la profession sous forme d'immobilisation patrimoniale est particulièrement élevée ;
- L'activité agricole est une activité qui impacte la nature des paysages et qui participe de la gestion d'un bien commun, à ce titre la relation peut être particulière pour les agriculteurs mais aussi pour le voisinage;
- Contrairement à d'autres professions, cette part du patrimoine professionnel ne décroit pas avec l'augmentation de la richesse globale. Cela est expliqué par la nature de cet avoir professionnel peu liquide et très élevé qu'est la terre ;
- Moins de la moitié des agriculteurs sont passés par le salariat contre plus de 90% des artisans et des commerçants ;
- L'imbrication très importante des sphères familiale et professionnelle en agriculture : aucun autre secteur d'activité que l'agriculture ne présente un entrecroisement si important de la sphère familiale et de l'entreprise. Le mode de vie agricole, avec son attachement et son ancrage au lieu et aux moyens de production, la relation au vivant, fait en sorte que les familles vivent sur les lieux de la ferme, qu'elles se croisent et se côtoient au quotidien.

¹⁴ Céline Bessière, Caroline De Paoli, Bénédicte Gouraud, Muriel Roger "Les agriculteurs et leur patrimoine: des indépendants comme les autres?" *Economie et statistiques*, 2011 / Lucie Veillette, *Du cédant au repreneur : planifier et réussir un transfert d'entreprise agricole à une relève non apparentée*, Rapport du CISA Innovation, 2016 https://www.agrireseau.net/documents/93387/du-cedant-au-repreneur-planifier-et-reussir-un-transfert-d-entreprise-agricole-a-une-releve-non-apparentee-rapport-final

- L'appréhension des revenus s'avère beaucoup plus complexe que dans d'autres activités, la profession agricole ayant derrière elle une longue histoire de "domestication de l'administration fiscale". La distinction entre revenus courants et patrimoine n'a pas de sens pour les exploitants agricoles quand une grande partie du revenu de l'activité professionnelle est composée de revenus du patrimoine productif¹⁵.

b- Ressemblances

D'autres analyses trouvent néanmoins une pertinence à rapprocher les enjeux de la pérennité des activités agricoles avec d'autres activités. Ainsi, Catherine Macombe propose comme nous l'avons vu précédemment la notion d' « éthique du métier » portée par le dirigeant des petites entreprises familiales pour comprendre ce qui se joue dans la réussite d'une transmission ¹⁶.

De la même manière, l'agriculture n'échappe pas aux règles de la transmission que Bernard Zarca a soulevées sur les artisans français, à savoir qu'elles n'échappent pas au calendrier des naissances, à la répartition des sexes dans la famille, au statut matrimonial des germains et aux modalités de distribution du statut de travail indépendant au sein du couple parental. (Zarca, 1993) Une grande littérature de travaux a en effet précisé qu'au sujet des métiers patrimoniaux plus qu'ailleurs, le choix du métier reste une affaire de famille.

De plus, Anselm Strauss a montré qu'il y avait des parallèles entre les transmissions s'opérant dans le monde agricole et dans les autres secteurs d'activités en ce que « dans les structures stables, il faut qu'entrants et sortants soient en phase. Or pour qu'ils le soient, il faut respecter la période de transition qui fera dire aux uns "qu'il faut leur laisser le temps"... Ceux-là ne jouiront de leur expérience (accès au nouveau statut) qu'après avoir franchi des étapes informelles » (Strauss, 1992).

Enfin, nous pouvons émettre l'hypothèse que deux aspects soient communs entre les transmissions dans le monde agricole et les transmissions de TPE rurales : l'impact culturel et le souci du maintien des savoir-faire et des métiers. Nous avons pu souligner des incompréhensions entre cédants et repreneurs du fait d'évolutions fortes de rapport au travail, de rapport au temps entre les générations concernées ; cette question semble pouvoir se poser de la même manière dans le cas d'activités de type artisanale ou même commerciale à petite échelle. Concernant le deuxième point, nous pouvons souligner une plus forte formalisation de la transmission des savoir-faire et métiers, dans les métiers de l'artisanat par exemple avec la notion de maitres ouvriers.

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de nous concentrer sur les transmissions dans le monde agricole. Nous faisions le postulat de départ que les réflexions et les enjeux qu'elles soulèvent, se retrouvaient dans les situations de transmissions de TPE rurale. Ce travail, nous a permis de tirer des fils vers des pistes de solutions, de réponses qui, pour aller plus loin, pourraient être expérimenter dans le cadre de transmissions agricoles et rurales.

Rapport d'étude « Transmission des TPE agri rurales » - Février 2020

61/81

¹⁵ Bessière Céline, Gollac Sibylle, « Des exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce. Rapports sociaux de classe et de sexe dans l'agriculture », *Sociétés contemporaines*, 2014/4 (N° 96), p. 77-108 https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2014-4-page-77.htm

¹⁶ Catherine Macombe, "Ethique du métier et transmission des exploitations", *La Revue des Sciences de Gestion*, 2006/3 (n°219), pages 129 à 138 https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2006-3-page-129.htm

2- Une spécificité de la transmission familiale ?

Comme cela a été évoqué de manière éparse dans cet écrit, il convient dorénavant de s'interroger sur l'existence de réelles différences dans les situations de transmission agricole, qu'elles s'opèrent entre des membres d'une même famille ou hors cadre familial.

Plusieurs cédants nous ont en effet, fait remarquer que si les repreneurs les « bousculaient » pendant la phase de transfert, certains d'entre eux faisaient allusion à leur propre reprise d'exploitation via leur père ou à d'autres transmissions familiales de leur connaissance et faisaient remarquer que la transmission hors cadre familial était peut-être plus simple à réaliser que la transmission entre descendants d'une même lignée, ou tout du moins qu'elles ne se différenciaient peut être pas tant que cela :

- « C'est comme entre nos parents et nous. On a bouleversé nos parents aussi ! Moi j'ai bouleversé mes parents quand on s'est installé. C'est normal. »
- « Ce n'est pas facile de travailler avec 2 générations différentes, surtout quand on ne se connaît pas. Mais même quand on se connaît, avec ses enfants, on a les mêmes problèmes aussi. »

Pour certains chercheurs, ces conflits de générations, sont vus comme des hésitations ou des désaccords quant à l'inscription des relations entre associés dans le monde familial ou professionnel¹⁷.

a- Alors, différences ou pas différence ? Et si oui, lesquelles ?

La sociologue Marie Gillet qui s'est intéressée aux transmissions hors cadre familial et aux enjeux patrimoniaux qui leur sont rattachés précise que la transmission hors cadre familial s'apparente à la transmission familiale, mais ne se confond pas avec elle. Celle-ci ne s'inscrit pas complètement du côté de la logique entrepreneuriale ni du côté de la logique patrimoniale et familiale.

Plusieurs éléments expliquent cette particularité de la transmission familiale par rapport aux mécanismes qui s'opèrent lors d'une transmission à une personne n'ayant pas de lien de sang.

b- L'agriculture, une agriculture de famille

Tout d'abord, il peut être relevé que lors de notre enquête, de nombreux cédants, qu'ils aient ou non réussi ou transmis à leur enfant ou à une personne externe, ont en effet exprimé que lorsque l'avenir de la ferme a commencé à être envisagé, il y avait presque toujours la question de la reprise par les enfants qui était les prémices des démarches et des choix à engager :

« On a 4 enfants, aucun ne s'est manifesté pour une reprise. »

¹⁷ Claire Manoli, Jean-Philippe Choisis, Sylvie Ladet, Annick Gibon, « Transmissions de l'exploitation en moyenne montagne pyrénéenne : ruptures et continuités »(2014) In: L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre. EDP Sciences, pp. http://oatao.univ-toulouse.fr/16308/1/Manoli 16308 .pdf

« En 2011 c'était l'anticipation de la transmission de l'exploitation puisqu'on a 2 enfants, 2 filles et on leur a posé plusieurs fois la question de savoir si elles voulaient reprendre l'exploitation. En 6-8 mois, on a posé plusieurs fois la question et c'était « Non Non Non », et donc on s'est dit qu'on allait anticiper la transmission »

« Pendant quelques années il disait peut être, et puis après il a dit non carrément. Puisque ce ne sera pas lui, j'aimerai bien que quelqu'un vienne. »

Une grande littérature de travaux a en effet précisé qu'au sujet des métiers patrimoniaux dont nous avons vu que l'agriculture relevait particulièrement, le choix du repreneur reste une affaire de famille.

c- Stratégies et paradoxes

Marie Gillet a ainsi révélé plusieurs stratégies d'anticipation de la phase de transition intergénérationnelle¹⁸ :

• Des fratries de filles, l'attente d'un gendre

Les cédants auraient souhaité qu'une de leurs filles épouse un homme intéressé par l'exploitation. La décision d'installer une personne hors cadre familial est selon elle prise lorsque part le dernier enfant.

• Des fils installés et partis

Dans certaines familles, les parents avaient anticipé la transmission par un développement de l'exploitation permettant un temps de cohabitation père-fils sous forme de GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun). Mais après plusieurs années de collaboration, le fils s'en va. Pour expliquer ce départ qui demeure douloureux, les parents accusent la belle-fille. Il est possible de faire l'hypothèse que la rupture de la transmission familiale de l'exploitation étant difficile à assumer, l'accusation de la belle-fille soit un prétexte qui permet de se soulager d'une partie du poids de la responsabilité.

• Des fils désignés, mais pas de reprise d'exploitation

Si, comme dans le cas précédent, une stratégie de reproduction a été mise en œuvre - qui consiste à identifier un enfant comme particulièrement plus adapté aux travaux agricoles et à la conduite d'une exploitation-, en revanche aucune anticipation de transmission par agrandissement n'apparaît.

Témoignage de ce type de séparation douloureuse et de tentative de reproche au conjoint de l'enfant désigné:

« Et donc c'était à lui qu'on pensait. [...] c'était celui qui était le plus proche des animaux, [...] on s'était dit un jour peut-être ça lui prendra ? Ils sont partis ils avaient 20 ans, 10 ans après, souvent les enfants qui ont été élevés à la campagne reviennent à la campagne parce que ça fait partie de leurs gènes. On s'est dit, il faut attendre, et puis comme il était dans l'accueil, je le voyais bien ouvrir une ferme auberge, un truc avec des animations car il est aussi beaucoup dans les concerts, pourquoi pas? Mais, en fait sa copine pas du tout! Et en fait je crois que c'est lui qui a eu le plus de mal qu'on vende. Quand je lui ai demandé juste après qu'on ait vendu comment il l'avait vécu, il m'a dit de toute façon on savait que c'était obligatoire... Et puis elle, sa famille est de Jax, elle ne bouge pas de Jax.»

_

¹⁸ Marie Gillet, « Analyse sociologique des transmissions dites hors cadre familial », *Économie rurale*, Année 1999 253 pp. 87-90 https://www.persee.fr/doc/ecoru 0013-0559 1999 num 253 1 5121

Ces stratégies d'anticipation du potentiel de reprise par les enfants ne sont pas toujours bien conscientisées par les acteurs eux-mêmes. Dominique Jacques- Jouvenot dans le cadre d'une enquête auprès d'éleveurs questionnant la pérennité de leur activité a ainsi fait ressortir un paradoxe entre des discours des cédants indiquant laisser choisir leur enfant quant à la reprise de l'activité, et en même temps à socialiser dès le très jeune âge et à opérer des stratégies pour faciliter celle-ci par leur descendance¹⁹.

En effet, la tentative de ne pas imposer la transmission à ses enfants s'exprime parfois de manière assez singulière:

« De toute façon on n'avait personne. On n'avait pas les filles. Y avait Aurélie qui nous titillait de temps en temps mais on l'avait repoussé, sachant que c'est un travail dur ».

Dominique Jacques- Jouvenot interprète cela par la mise en avant du choix unique du fils/ fille dans la reprise de l'activité, de même qu'elle permettrait aux parents de se soustraire à une responsabilité quelconque dans le choix du successeur, et notamment d'éviter que soit posée la question de l'équité dans la fratrie des héritiers.

Le témoignage du fils d'un couple d'éleveurs qui a repris une ferme d'élevage très éloignée de chez ses parents rend également bien compte de cette contradiction :

« Cela ne leur faisait pas du tout plaisir que je sois loin de chez eux. La pilule est dure à digérer parce que je les vois assez peu. Que je sois agriculteur en plus, alors que leur seul but dans la vie c'était que je ne sois pas agriculteur. Depuis que je suis tout petit, « comme tu as des capacités intellectuelles, fait des études et ne sois pas agriculteur! », donc quand je leur ai annoncé que j'allais être agriculteur mais à 300 km de chez eux, la pilule était un peu dure à avaler. »

Ce choix de s'installer plus tardivement chez les enfants d'agriculteurs peut être expliqué en partie par les transformations du système scolaire sur le dernier demi-siècle. Ces transformations ont contribué à faire entrer massivement et durablement les enfants de milieux sociaux, comme les agriculteurs ou les ouvriers, qui étaient auparavant relativement exclus de cette institution²⁰. L'école a aussi été analysée comme un facteur d'éloignement du milieu agricole et aurait contribué à la réduction de la population agricole et à la crise de la reproduction agricole (Champagne, 2002). Un bon niveau de formation a pu permettre également de travailler à l'extérieur en position d'attente pour une reprise au moment de la retraite des parents (Alarcon, 2008)

-

¹⁹ Dominique Jacques-Jouvenot, « Le paradoxe de la transmission du métier : le cas des éleveurs », **SociologieS**, Dossiers La transmission du métier http://journals.openedition.org/sociologies/4566

²⁰ Christophe Giarud, Jacques Rémy, « Etre ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs » (2014), L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre. EDP Sciences https://hal-descartes.archives-ouvertes.fr/hal-01460773/document

d- Clés de compréhension

Poursuivant la déconstruction d'une lecture du repreneur comme seul responsable du choix de la reprise, et pour tenter de comprendre en quoi les agriculteurs qui n'ont pas trouvé de repreneurs auprès de leurs enfants choisissent de transmettre malgré tout à une autre personne, Dominique Jacques- Jouvenot et Florent Schepens, proposent de se saisir de la notion d'« homo memor ». Cette notion renvoie à l'idée que le cédant est un homme qui se souvient qu'il ne s'est pas créé tout seul et qu'il doit sa place à ses ancêtres. Cette connaissance l'endette et l'oblige : sa chaîne d'aïeux ne doit pas s'éteindre avec lui, il doit transmettre sa dette en formant un repreneur.

Néanmoins, ce lien entre activités agricoles et filiation est tellement prégnant chez les acteurs, que les agriculteurs cédants semblent privilégier l'installation de jeunes hors cadre familiaux qui ont une ascendance agricole « certifiée » car « la compétence circule dans le sang ». « Plutôt que de voir le travail des ancêtres dilapidé faute de repreneur, et donc de ne pas répondre à l'obligation qui est faite à l'exploitant de transmettre à son tour ce qui lui a été transmis, l'agriculteur cherchera à pérenniser ce patrimoine hors de la famille. Transmettre n'est pas se débarrasser et pour bien transmettre, encore faut-il que le patrimoine survive à son récipiendaire. L'agriculteur qui verra son jeune successeur abandonner sa ferme aura failli dans son devoir de transmission, il n'aura pas su choisir le bon successeur. On comprend alors différemment les coups de main du cédant. En plus de répondre au besoin de se prouver qu'il est encore utile socialement, il aide, par son expérience, à la pérennité du patrimoine. Cependant, si le repreneur n'appartient pas à la famille du cédant, il vient tout de même de la même famille professionnelle, ses parents étant ou ayant été agriculteurs, et le repreneur a alors un statut de fils adoptif. »²¹

Même si cette lecture sociologique peut expliquer les efforts des cédants au-delà du gain économique que procurerait la cession de leur activité, il n'en reste pas moins qu'il y a une diversité des stratégies chez les cédants pour négocier la gestion de ce patrimoine et de cet héritage.

Dans le cas des transmissions hors cadre familial, le patrimoine matériel qui constitue l'exploitation agricole peut être parcellisé : certaines choses peuvent se vendre, d'autres se donnent, et d'autres peuvent demeurer dans la famille biologique du cédant, notamment le foncier.

Plusieurs cédants mentionnent vouloir conserver le foncier dans la famille biologique parce que les terres relèvent du patrimoine familial du cédant. Même si les enfants du cédant ne sont pas intéressés par l'agriculture, le foncier leur est destiné comme un héritage de grande valeur :

« On est dans une rupture de filiation quand même. Et par exemple, [les cédants] ont un gestionnaire de patrimoine, ils préparent leur succession et ils ont commencé à faire des divisions sur des parcelles qu'on exploite par exemple sans nous prévenir. Ils ont deux filles, qui n'ont pas repris parce que... mais qui sont les héritières du foncier et on ne sait pas ce qui va en devenir»

_

²¹ Dominique Jacques-Jouvenot et Florent Schepens, « Transmettre et reprendre une entreprise : de l'Homo œconomicus à l'Homo memor », *Revue du MAUSS*, 2007/1 (n° 29), pages 377 à 391 https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2007-1-page-377.html

Comme l'illustre ce propos, on peut se demander quelles seront les conséquences d'une transmission des pouvoirs et des savoirs aux repreneurs, mais sans les moyens de production nécessaires à la pratique du métier. En effet, pour devenir agriculteur, il ne suffit pas, comme dans la plupart des autres métiers, d'acquérir une qualification professionnelle, il faut avant tout pouvoir disposer d'un droit d'usage sur l'ensemble des moyens de production : du foncier agricole, des équipements, des bâtiments, d'un cheptel, des capitaux financiers, etc.²².

Notre étude s'est intéressée à la fois à des situations de transmissions dans le cadre familial et hors de celui-ci. Bien que ces dernières étaient plus nombreuses, il ne nous a pas été possible de mettre en évidence des processus de transmissions différents qui nécessiteraient une approche ou des réponses spécifiques. Comme pour les situations de transmission agricole et rurale, il pourrait-être pertinent d'expérimenter les pistes de solutions identifiées à la fois lors de situations de transmission dans le cadre familial et hors de celui-ci.

3- La question du genre simplement effleurée

« Il faut faire ses preuves différemment ».

Ont été évoquées précédemment les difficultés particulières des nouveaux entrants à se faire accepter et reconnaître par leurs pairs agriculteurs et paysans.

Ce sujet du genre dans la transmission a pu surgir quelques-fois dans nos entretiens, comme par exemple dans le récit suivant :

« On reste dans un milieu qui est macho. Faut pas rêver, même si ça s'ouvre. Des fois, c'est les plus jeunes qui sont les plus chiants, les moins ouverts. Des fois les plus anciens sont un peu plus ouverts mine de rien »

Ces propos sont confirmés par deux autres témoignages :

« On l'avait repoussé sachant que c'est un travail dur » ; « je ne savais pas qui aurait ma priorité. Je pensais que ce serait Paul parce que c'était un garçon et que c'était l'aîné ».

Si les acteurs de terrain confirment que certaines tâches sont plus difficiles d'accès aux femmes, elles indiquent compenser ce manque d'aptitudes soit par des nouvelles stratégies pour affronter le coût physique, soit par délégation de ces tâches à des hommes.

Enfin, si nous repérons sa force dans les situations (au sein des couples, dans la relation cédant/es - repreneur/es, vis à vis de l'environnement proche), la matière recueillie n'est pas suffisante pour aller plus loin en matière d'analyse sur la question du genre dans la transmission agricole. Cela ouvre la porte d'un chantier à part entière : il serait intéressant de creuser cette question et de l'élargir au-delà de la transmission aux questions de genre dans le monde agricole aujourd'hui. Cela mériterait une étude en soi.

²² Lucie Veillette, *Du cédant au repreneur : planifier et réussir un transfert d'entreprise agricole à une relève non apparentée*, Rapport du CISA Innovation, 2016

https://www.agrireseau.net/documents/93387/du-cedant-au-repreneur-planifier-et-reussir-un-transfert-d entreprise-agricole-a-une-releve-non-apparentee-rapport-final

Conclusions et perspectives...

Le travail que nous avons entrepris là est à poursuivre. Il s'ouvre sur un certain nombre de pistes qui sont à creuser et expérimenter, des préconisations qui permettront de faire évoluer les regards et les pratiques liés à la transmission des très petites entreprises agricoles dans un premier temps puis de manière plus large celle des très petites entreprises rurales. Nous y reviendrons plus loin : si l'activité et la culture agricole ont des spécificités indéniables qui influent sur les processus de transmission, nous avons des éléments qui permettent de se demander si nos questionnements ne s'appliquent pas de la même manière dans de nombreuses activités de type artisanal (au sens de « non industrialisé ») où les scènes publiques et privées se mêlent ou se superposent²³.

Nous l'avons noté dès le départ de cette recherche parce que nous l'avons retrouvé dans l'ensemble des rencontres que nous avons réalisées, il y a du pluriel dans la transmission. Du pluriel parce que chacune des situations est différente des autres, les protagonistes ne sont pas les mêmes, leurs histoires sont uniques (avec de nombreux points communs, mais vécues différemment). Mais du pluriel aussi au sein de chacune des expériences de transmission.

Nous pourrions **parler plus justement <u>des</u> transmissions** et tenter de repérer où et quand elles ont lieu, ce qu'elles concernent : les savoir-faire, les gestes, la connaissance des lieux, des terres, des partenaires, etc.. D'une manière complémentaire, nous pourrions faire un distinguo entre transmission et cession, la cession concernerait plutôt ce qui touche au matériel : terres, bâtiments, etc. quand la/les transmission/s concerneraient l'immatériel et pourrait se penser tout au long de l'activité des paysans et paysannes. Hubert et Régine en parlent en ces termes :

« Dans la transmission de savoir-faire, je pense que nous, on est des experts en élevage, on a prouvé sur ce qu'on fait qu'on sait faire, et ça c'était important pour nous de le passer. Ce genre de transmission on l'a fait en partie avec R, je te disais avec A. Et à d'autres niveaux avec d'autres personnes, avec nos stagiaires, nos stagiaires sur la ferme c'était quelque chose d'important, on a toujours eu des stagiaires beaucoup de stagiaires. Je pense que là on a transmis des choses. Des savoirs et des valeurs. »

De la même manière, le pluriel serait à appliquer aux reprises. Il y aurait des reprises plutôt qu'une reprise ou la reprise.

Bien sûr il y a là de la complexité. Même quand on cède une activité, il n'y a pas que du matériel. Attaché au matériel, il y a beaucoup d'affectif, il y a de la connaissance et sans doute l'empreinte des valeurs. Il s'agirait alors d'élargir le regard, de prendre le recul nécessaire pour considérer ces transmissions, ces cessions, ces reprises dans la durée ; autrement que les 2, 3 ou 5 années d'anticipation évoquées parfois quand on parle de transmission, nous pourrions la penser ainsi : Comment créer les conditions chez les exploitants ruraux pour que les questions de transmission arrivent à maturité ? Comme nous avons appris qu'une installation s'inscrit dans une progressivité, et donc que prendre le temps d'aller/ retours, de test, d'hésitations... n'est pas

_

²³ Roland Fontenaud Les trois scènes de la vie d'adulte, in Efadine n°3

perdre du temps, peut-être pourrions-nous parler de transmissions progressives, dans lesquelles les questions mûrissent par confrontation avec le réel (et pas seulement dans le huis-clos de sa tête) ?

On ne transmet pas un projet et pourtant transmettre est en soi un projet, et un projet à long terme. Il y a pour les cédants comme pour les repreneurs, cette combinaison continuité/rupture que nous observons dans les matériaux collectés et qui se pose de la sorte : où doit-il y avoir continuité pour que la rupture ait lieu et inversement où doit-il y avoir rupture(s) pour permettre une continuité ? Puisque transmettre est en soi un projet, participe du projet de vie de celles et ceux qui transmettent, transmettre est un processus dans lequel la réponse « accompagnement » est pertinente.

Ce point de vue doit cependant entrainer pour nous, un changement de la manière d'accompagner. Notre responsabilité d'accompagnateur serait de créer les conditions de rencontres fécondes sur le plan de la transmission de savoir et de savoir-faire. C'est notre identité d'association qui s'affirme ici et nous pouvons le décliner de multiples manières : formations, courtes ou longues, espace-test, stages, missions de tutorat. Comme toujours quand nous répondons « pédagogies » à des problèmes sociaux (et non « techniques »), nous rencontrons le risque de ne pas maîtriser, ne pas avoir l'assurance que « ça va bien marcher ». Ce risque est celui du travail de l'humain, avec du désir à l'œuvre, du projet comme nous le disons plus haut.

Nous pouvons ajouter que notre expérience et le contenu de cette recherche nous incitent à favoriser une multiplicité de relations d'accompagnement des projets de transmission (comme des projets d'installation). Nous l'avons vu il y a de l'accompagnement dans le couple cédant/repreneur, comme il y en a avec l'ensemble des acteurs de la situation de transmission (voisins, collègues, etc.) et les uns et les autres trouvent de l'accompagnement aussi en dehors des dispositifs « spécialisés ». Il nous semble qu'il y aurait à faciliter encore cette diversité des accompagnements possibles et leurs croisements pour créer localement un environnement particulièrement favorable à la transmission des petites structures agri-rurales.

Nous insistons sur cette dimension plurielle dans les interventions car, dans une volonté de cohérence (et sans doute de maîtrise), les pouvoirs publics et organisations professionnelles agricoles ont depuis longtemps privilégié l'unicité : guichet unique, point unique, passage unique... Force est de constater dans ces enquêtes que ce n'est pas comme ça que cela fonctionne et qu'au contraire, une diversité d'intervenants aux compétences hétérogènes, est nécessaire soit en même temps (parce que des besoins très différents sont à travailler au même moment) soit dans la durée. Parfois il faut des compétences et postures de médiation (issues de la psychologie sociale) et parfois de l'expertise comptable, et parfois il faut que les deux acteurs se coordonnent et parfois non.

Dans les situations personnelles, **l'imbrication des scènes publique** (ici le professionnel) **et privée** (la maison et la manière d'habiter, la manière de vivre, le couple, les enfants) **voire intime** (les émotions, les affects, la notion de deuil) **apparaît comme un élément à prendre en considération** tout particulièrement et systématiquement. Dominique Lataste (membre du conseil scientifique de cette étude) émet d'l'hypothèse intéressante que ces rapports affectifs entre l'Homme et la ferme sont d'autant plus forts que la ferme est de petite taille ; des fermes où l'exploitant-e est seul-e à travailler, parfois en couple, parfois en petit collectif (moins de dix voire moins de cinq), rarement avec des employés. C'est le cas de l'ensemble des fermes que nous avons étudiées et c'est le cas pour un grand nombre de fermes sur le territoire du Massif

Central.

Prendre en considération cette imbrication, c'est prendre en compte la complexité qu'elle entraine et l'accompagnement spécifique qu'elle nécessite, éventuellement la multiplicité des accompagnements qu'elle nécessite. Et ce n'est pas d'en conclure qu'il faudrait privilégier la constitution d'entreprises d'organisation et dimension industrielles, lesquelles posent assurément (même si ce n'est a l'objet de ce travail) d'autres problèmes de transmission !

Très liée à cette imbrication public-privé, il y a la relation de confiance entre cédant et repreneur ; nécessaire pour le bon cheminement de la transmission, elle est fragile et jamais définitivement acquise. Comment faciliter son établissement ? Comment l'entretenir dans le temps et la réparer au besoin ?

Encore une fois, les solutions ou plutôt les façons de faire sont sans aucun doute multiples et dépendantes des situations, mais il y a à être attentif aux quelques points soulevés dans la présente recherche pour, autant que possible, permettre aux personnes de ne pas entrer dans des relations conflictuelles qui laisseraient des traces trop douloureuses.

De ce point de vue, la distinction entre transmission dans le cadre familial et hors du cadre familial, qui nous semblait structurante en début d'étude, s'estompe à l'épreuve de l'analyse : bien sûr les différences existent et sont nettes mais nous avons repéré de nombreuses convergences : il s'agirait peut-être de degrés, de curseur sur chacun des points de vigilance plutôt que de critères ou méthodes propres à chacune d'entre elles. A titre d'exemple nous l'observons quand nous traitons du poids de la réussite des repreneurs vécu par les cédants : ce poids n'est-il pas encore plus fort et parfois empreint de plus de pathos quand il s'agit de ses propres enfants (ou neveux) ?

C'est à cet endroit, celui du terrain propice à la confiance, que peut se poser la question culturelle, par l'entrée générationnelle bien sûr, mais par d'autres aspects qui pèsent tout autant dans le fait d'accorder ou pas, du crédit à quelqu'un à/de qui on va céder/transmettre/reprendre la ferme : le rapport à la « carrière », le rapport à l'argent, le rapport à la propriété, le rapport au travail... Là aussi, nous nous situons dans le domaine des points d'attention et de vigilance plus que dans celui des recettes. Des questions à poser et à tenter d'élucider par chaque personne dans chaque situation de transmission, non pas pour trouver l'adéquation idéale entre cédant et repreneur (elle n'existe probablement pas), mais pour repérer les points d'appui possibles, les zones à risque et envisager les distances à poser qui permettront à chacun de trouver sa place.

Nous rapprochant d'autres recherches menées notamment par l'InterAfocg, la FADEAR, le Réseau CIVAM et Terre de Liens, sur la recomposition des systèmes d'exploitation, il nous semble qu'une possible réflexion, au moment de la transmission, sur l'évolution, la transformation, la restructuration d'une ferme est une démarche qui peut non seulement permettre d'élargir le champ des possibles en termes de candidature à la reprise, mais qui peut également, ouvrir à la réorganisation des places, des rôles de chacun, cédant et repreneur compris.

Pour les cédants, au lieu de se vivre comme un cédant (donc un vieux, ou un retraité en puissance, ou un propriétaire en attente de valoriser son capital), les personnes pourraient être reconnues et se vivre comme « ressources » en puissance : « on est des experts en élevage ». Nous pourrions évoquer l'idée du maître-paysan (par analogie avec les compagnons du devoir), et d'autres façons sont possibles : à l'image du maître-paysan, inspiré des métiers d'art, il peut s'agir d'une relation pédagogique individuelle, inscrite dans du long terme et dans un lieu précis, en l'occurrence la ferme à transmettre. Mais nous pouvons aussi imaginer des interventions plus collectives et/ou plus ponctuelles et détachées du lieu. D'aucun ont émis

l'idée de constituer, à partir des paysans ayant fraichement cessé leur activité ou étant inscrits dans une transmission à court-terme, de créer des groupes d'intervenants ou personnes - ressources, mobilisables et disponibles pour soutenir ou accompagner des situations de transmission ou d'installation. Nous nous sommes plus à les nommer les brigades pour l'installation paysanne, équipe volante et réactive... D'autres, inspirés par les interventions de Solidarité paysans dans les situations de grandes difficultés, imaginent créer des binômes paysan/accompagnateur pour permettre un regard plus large et une intervention plus souple dans des situations de transmission.

Qu'elles soient individuelles ou collectives ces pistes d'interventions demandent et permettent de ré agencer les places, pourraient apporter de l'air, décentrer des préoccupations pour donner à vivre autrement que dans le départ, ces histoires de transmission. Elles ont pour objectif commun d'offrir au cédant la possibilité de se vivre autrement.

Si l'ensemble des éléments que nous pointons là concerne très directement nos associations et notre métier d'accompagnateur, nous n'oublions pas que des dispositifs restent à inventer et à proposer pour faciliter la réussite des situations de transmission dans le cadre des politiques publiques. Il est du rôle de la collectivité de poser le cadre qui fera évoluer les regards sur la transmission et les pratiques.

A titre d'exemple, la définition de la transmission par les pouvoirs publics nous semble être à revoir : aujourd'hui, une ferme qui part à l'agrandissement est intégrée dans les chiffres des transmissions, de la même manière que s'il agissait d'une transmission/reprise. Les conséquences de l'une ou l'autre de ces « transmissions » sont pourtant sans comparaison possible pour le territoire dont il est question que l'on parle d'emploi, de vie locale ou même de paysage...

Car notre étude le confirme, les enjeux du devenir de la ferme dépassent ceux des cédants comme des repreneurs : des enjeux pour les organisations locales, les collègues, les voisins, l'ensemble d'un écosystème, au sens le plus large possible. Il ne s'agit pas seulement d'affaires privées mais d'affaires qui touchent à l'intérêt général et donc justifient pleinement une intervention publique.

Nous nous y attendions, les récits des acteurs interrogés le confirment. Ce qui nous surprend plus c'est le fait que, a contrario, ou en miroir, cet écosystème local est perçu comme un soutien et une ressource potentielle pour réussir les transmissions : de nombreux cas concrets où c'est le territoire (au sens large, celui d'un milieu agencé par ses acteurs, et non au sens étroit de zone géographique administrée par les élus locaux) qui facilita la transmission, qui accueille ou pas les projets des cédants comme des repreneurs, qui rend possible ou pas les médiations. Le territoire comme problème et **le territoire comme solution.**

Enfin, il reste pour nous des questions qui n'ont pu être pleinement traitées dans cette recherche et qui nécessiteraient une suite ou une démarche nouvelle.

Nous manquons de matière pour travailler la question du collectif. Nous repérons bien que la transmission d'entreprises individuelles est de différentes manières collective car dans la plupart des entreprises individuelles il y a en fait plusieurs formes de collectif : des couples, des partenaires (collègues, voisins), du territoire et bien sûr la relation cédant-repreneur qui fait en soi un collectif plus ou moins éphémère. L'hypothèse avancée par Dominique Lataste serait à creuser : les TPE multifonctionnelles rencontrent plus de difficultés du fait de leur petite taille

et de la complexité pour les personnes de « tout faire ». Le monde agricole a la capacité à créer du collectif (coopération, groupements), cette faculté est à renforcer pour intégrer les réflexions sur la transmission dans ces espaces, plutôt que les réserver aux espaces internes voire intimes.

Notre travail ne permet pas d'aborder frontalement la distinction entre agricole et rural : nos matériaux issus de l'observation de situation dans le plan agricole (avec entre elles des nuances liées au degré de combinaison d'activité ou de pluriactivité) nous permettent cependant de poser des questions aux autres secteurs d'activités. Nous nous questionnons : comme pour la distinction entre transmissions familiale et hors du cadre familial, tous nos points d'attention pourraient-ils être appliqués aux situations de transmission de TPE ou seulement certains ? Estce le cas y compris celles dont les intentions semblent particulièrement différentes (les TPE conçues comme une étape dans un projet par exemple) ou dont les rythmes d'activité, les cycles de rentabilité sont plus court (du fait que le rapport au vivant n'est pas le même ?).

Au début de cette étude nous avions des doutes sur la pertinence de nos interventions : intervenir par l'accompagnement est-t-il pertinemment dans les situations de transmission ? La puissance publique peut-elle et doit-elle jouer un rôle ? Ou encore : quelles parts d'intérêt général et d'intérêt particulier s'agencent dans ces situations ?

Nos enquêtes nous confirmé l'intérêt de poursuivre et innover dans les pédagogies de l'accompagnement, les outils, les manières de faire, d'une part, et nous donné des éléments permettant de préciser le sens d'interventions publiques ciblées. Le chantier peut continuer...

Bibliographie

AUBERT Claire – Efadine - Qu'est-ce que la recherche-action

BAH Thierno, 2008, La transition cédant-repreneur : une approche par la théorie du deuil, Revue française de gestion 2009/4 ($n^{\circ}194$),

pages 123 à 148

BESSIERE Céline, DE PAOLI Caroline, GOURAUD Bénédicte, ROGER Muriel "Les agriculteurs et leur patrimoine: des indépendants comme les autres?" *Economie et statistiques*, 2011

BESSIERE Céline, GOLLAC Sibylle, « Des exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce. Rapports sociaux de classe et de sexe dans l'agriculture », *Sociétés contemporaines*, 2014/4 (N° 96), p. 77-108

BROSSAT Alain, Abécédaire Foucault, ed. Demopolis, 2014.

CHAMPAGNE Philippe et MARESCA Sylvain – 1990

GIARUD Christophe, REMY Jacques, « Etre ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs » (2014), L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre. EDP Sciences

GILLET Marie, « Analyse sociologique des transmissions dites hors cadre familial », *Economie rurale*, Année 1999, 253 pp. 87-90

HANDFIELD M. (2006) Étude des facteurs culturels et sociaux dans l'abandon du processus de succession au sein des entreprises agricoles familiales : analyse des logiques et des stratégies des partenaires à partir de la perspective des prédécesseurs familiaux (Thèse de doctorat en développement régional), Rimouski, UQAR.

JACQUES-JOUVENOT Dominique - Le paradoxe de la transmission du métier : le cas des éleveurs, *SociologieS*, Dossiers, La transmission du métier

JACQUES-JOUVENOT Dominique et SCHEPENS Florent, « Transmettre et reprendre une entreprise : de l'Homo œconomicus à l'Homo memor », *Revue du MAUSS*, 2007/1, n°29, pages 377 à 391

LATASTE D. et CHIZEL B., 2013, Ruptures de négociation dans le processus de transmission-reprise hors cadre familial (hcf), GREP « *Pour* », 2013/1, N° 217, pages 33 à 50

LATASTE D. et CHIZEL B., 2014, Une lecture psychosociologique des difficultés d'accès au métier d'agriculteur pour les candidats hors cadre familial - La confiance au cœur du processus de transmission-reprise ? GREP « Pour », 2014/4 N° 224, pages 15 à 27

MACE Marielle, Sidérer, considérer..., Verdier-2017

MACOMBE Catherine - Ethique du métier et transmission des exploitations - *La Revue des Sciences de Gestion*, 2006/3 (n°219), pages 129 à 138

MANOLI Claire, CHOISIS Jean-Philippe, LADET Sylvie, GIBON Annick, « Transmissions de l'exploitation en moyenne montagne pyrénéenne : ruptures et continuités »(2014) In: L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre. EDP Sciences, pp.

VEILLETTE Lucie, Du cédant au repreneur : planifier et réussir un transfert d'entreprise agricole à une relève non apparentée, *Rapport du CISA Innovation*, 2016

Annexes

| Annexe 1 : Présentation des situations de transmissions rencontrées. | 68 |
|--|----|
| Annexe 2 : La retraite agricole | 72 |
| Annexe 3 : Les différents statuts agricoles | 75 |

Annexe 1 : Présentation des situations de transmissions rencontrées.

| n° | situation | descriptif | adresse |
|----|---|---|----------------------------------|
| 1 | Sylvain Talbot – Ferme des pis de Dôme | Sylvain, après une expérience de stage parrainage chez un autre paysan qui s'est très mal terminé, s'installe en lait de brebis chez quelqu'un (Jean-Paul Goye) à qui il reste quelques années à faire en vaches allaitantes et qui lui laisse de la place. | Saint-Pierre-le- Chastel (63) |
| 2 | Fromagerie Belin | Brigitte fait de la transformation de fromage de chèvre et souhaite transmettre. Elle transmet depuis toujours des savoir-faire (d'ailleurs elle parraine beaucoup Sylvain techniquement) et cherche à transmettre sa ferme depuis 3 à 4 ans mais malgré plusieurs rencontres pour l'instant cela n'a pas abouti. | Cisterne la Fôret (63) |
| 3 | Genillier, GAEC d'Ou Chonlai | Jean-Michel et Catherine Genillier ont transmis à 3 jeunes qui s'installaient hors cadre familial après être venus en formation transmission avec le Celavar Auvergne. Paysan boulanger, ils étaient à l'origine d'un marché bio (où viennent d'autres paysans) qui a lieu sur la ferme. | Moissat (63) |
| 4 | Edith et Henri Bonnet avait jusqu'en 2015, une activité viticole en coopérative, quelques hectares de céréales et une activité d'accueil (une chambre paysanne avec table paysanne). Le ménage est pluriactif, Edith est enseignante puis guide conférencière et travaille à « temps perdu » sur la ferme et pour l'accueil. En 2015, leur fille Bénédicte souhaite s'installer et reprend la ferme pour sa partie viticole. Henri, maintenant à la retraite, continue d'accompagner et aider sur la ferme. Edith et Henri ont conservé l'activité d'accueil et souhaitent même la développer pour valoriser du patrimoine bâti. | | Saint - Boil (71) |

| 5 | ferme des Bajais – Marie-Noelle BOURGEON et Sébastien PRADES, transmis en 2011 – Hors Cadre familial | Marie-Noëlle a une petite ferme en polyculture élevage, elle a un gîte et propose des activités d'accueil pédagogique. Elle est seule sur la ferme (son mari étant décédé). Elle habite sur la ferme. Elle a préparé sa transmission de longue date, en achetant une autre maison dans un village voisin qu'elle rénove pendant une dizaine d'année (selon les économies et le temps disponible). Sébastien travaille au service de remplacement dans un autre département et souhaite s'installer. La transmission a lieu en 2011, Sébastien et sa compagne reprennent la ferme, la maison, l'activité d'élevage et de ferme pédagogique. Ils laissent tomber le gîte.Sa compagne travaille à mi-temps à l'extérieur. Lui s'occupe plutôt de la partie agricole, elle plutôt de l'accueil. Marie-Noëlle est bien installée et a crée 2 chambres paysannes dans sa nouvelle maison. L'activité de Sébastien a un peu évolué, spécialisation de la ferme sur l'élevage. | Saint Pierre le Vueux (71) |
|---|--|---|---------------------------------------|
| 6 | La ferme de Baffour | Patrice et Christiane ont commencé à travailler la transmission de leur ferme en 2015. Ils avaient alors une ferme bovine, laitière avec vente du lait à Biolait, autonome sur l'alimentation du troupeau. Ils ont accueilli successivement 2 couples en stage parrainage dans l'idée de leur transmettre la ferme. Chacun des couples avait le projet de reprendre la ferme en élevage laitier avec quelques modifications envisagées sur les circuits de distribution. Les 2 stages parrainage n'ont pas été jusqu'à leur terme. Ces interruptions ont été douloureuses pour Patrice et Christiane qui n'ont pas souhaité tenter à nouveau l'expérience. Aujourd'hui, ils cèdent une partie de leurs terres à Antoine leur voisin qui produit depuis plusieurs années des variétés anciennes de blé sur de petites surfaces et qui vient de faire le choix d'une installation aidée par la DJA. Ils continuent à exploiter le reste des terres en vendant le fourrage, les céréales, les pommes de terre, Christiane continue à produire des confitures. Ils accueillent quelques bêtes en estives. | Baffour - 43160 La Chaise-Dieu |
| 8 | ferme de la Jaroussière | Thibaut et Anaïs ont repris la ferme de Françoise et Pierre Lesguillons. Françoise et Pierre se sont mis en quête de porteurs de projets qui souhaiteraient reprendre leur ferme (élevage laitier caprin transformation fromagère vente sur les marchés + accueil social) courant 2015. Après plusieurs essais qui n'ont pas abouti, ce sont Anaïs et Thibaut qui se sont installés là courant 2018. Dans la construction de leur projet, Anaïs et Thibaut ont rapproché la ferme de Françoise et Pierre d'une autre ferme ce qui leur permet d'avoir un outil de travail mieux dimensionné par rapport à leurs besoins. | La Jaroussière, 43300 Venteuges |

| 9 | Paysages nourriciers | Astrid VESPIEREN prend la main en 2012 sur quatre vingt hectares de terres agricoles à Ségur-le-château. Le domaine appartient à ses parents. Il se compose de trois métairies. Il a été mis en culture intensive de mais en 2000 pour "valoriser" la terre et permettre l'entretien à minima des bâtis. Le village de Ségur est en déclin démographique important. Il a perdu plus de la moitié de sa population en 50 ans (188 habitants en 2018). Astrid a le projet de faire revivre le domaine et ainsi participer à la redynamisation du village. Les métairies sont en cours de réhabilitation, un espace test agricole en maraîchage bio est en place depuis 2 ans, 7000 m² de vigne ont été replantés, ainsi que du Sarrasin, du tournesol, un verger de trois hectares a été implanté en place d'une ancienne pâture selon un design d'agroforesterie, une apicultrice vient y faire son miel Et à l'étude ou en cours : un fermlab de construction de petit matériel agricole, de l'élevage, de la boulange Des agronomes, des étudiants en aménagement paysager participent à cet élan. Une association est créée : Paysages nourriciers. Un collectif est en train de naître avec toutes les questions que pose la terre en partage | 19230 Segur le Chateau |
|----|----------------------------|--|---------------------------|
| 10 | La ferme de Terre rouge | François s'est installé en élevage bovin viande en 2000 sur la ferme de Terre Rouge, lui-même non issu du milieu agricole. En 2016, il a le projet, avec sa compagne Estela d'ouvrir cette ferme à l'installation d'autres paysans et paysannes. Estela s'installe comme boulangère, elle sera rejointe par Mylène, puis par Mylaine et par Martin qui s'installent à deux sur un élevage bovin laitier avec transformation en yaourts. Le projet collectif comprend le rachat de la ferme à François. | 63600 Ambert |

Annexe 2 : La retraite agricole

En pleine période de bras de fer entre un gouvernement aux velléités réformistes à l'argumentaire de l'universalité dans une vision revendiquant l'égalité des traitements comme juste et une fronde syndicale unifiée pour l'occasion qui y oppose celui de la diversité des conditions de travail dans une vision revendiquant l'équité comme juste, cet encadré ne peut pas faire mieux que l'état de ce qui est au moment où il s'écrit, sans pouvoir préjuger des compromis à venir.

La retraite, comme l'intégralité de la protection sociale agricole obligatoire pour les salariés et non-salariés de la profession, est gérée depuis 1930 par la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).

Les exploitants agricoles

Le statut d'exploitant agricole implique de satisfaire à au moins un des trois critères de l'AMA (Activité Minimale Agricole) :

- cultiver une Surface Minimale Agricole (SMA) qui varie selon le type de culture ou d'élevage, la zone d'exploitation et le département,
- travailler sur l'exploitation au moins 1 200 heures pour une année, soit 2/3 du temps de travail,
- gagner par l'activité agricole au moins 800 fois le Smic horaire sur l'année, soit 8024 euros en 2019.

Le conjoint et l'aide familial peuvent être affiliés sous conditions.

Les cotisations sont composées de deux parties :

- l'assurance vieillesse individuelle de 3,32 % en 2019 sur la part du revenu en dessous du Plafond de la Sécurité sociale (800 fois le SMIC, soit 8024 euros),
- un ensemble de cotisations (Assurance vieillesse agricole) regroupant une cotisation de 11,55 % sous le même plafond, d'une cotisation de 2,24 % sur l'ensemble du revenu et d'une cotisation de 463,39 € pour le conjoint et chaque aide familial.

Les conditions d'âge sont les mêmes que pour le régime général.

La pension des exploitants agricole est composée d'une pension forfaitaire de 238,35 € par mois en 2019 et d'une pension proportionnelle calculée autour de la valeur du point (3,996 € en 2019). Les points capitalisés chaque année sont fonction du montant du revenu (entre 23 et 104 point par année de cotisation).

La pension de base totale (forfaitaire + proportionnelle) ne peut pas dépasser la pension maximale du régime de base de la Sécurité sociale, soit 1 688,50 € par mois en 2019 (correspondant à 50 % du Plafond de la Sécurité sociale). Ce maximum est réduit en proportion si l'assuré a cotisé au régime des exploitants agricoles moins que la durée d'assurance maximum.

Si la pension de base de l'exploitant agricole est faible, il peut bénéficier du mécanisme de revalorisation des petites retraites (à 75 % du Smic net s'il remplit les conditions du taux plein) et du minimum vieillesse (dans les mêmes conditions que les autres retraités).

Un retraité du régime agricole peut garder une parcelle dite de subsistance, qui est au moins inférieur à 2/5ème de la SMA. Elle varie en fonction de la nature de la production.

Les salariés agricoles

Tous les « salariés des professions agricoles » sont rattachés au régime de la MSA. Les professions concernées sont variés :

- salariés des exploitations agricoles,
- employés de maison des exploitants agricoles,
- gardes-chasses, gardes-pêches, gardes forestiers, et salariés affectés à l'entretien des jardins,
- enseignants des établissements de formation agricole privés,
- salariés des organismes de crédit et de mutualité agricole (Crédit agricole, Groupama, etc.), des chambres d'agriculture, des coopératives agricoles, des syndicats agricoles, d'associations agricoles etc.

Les cotisations vieillesses sont celles du régime général. Le salarié verse à la MSA 6,90 % de la part de son salaire située sous le Plafond de la sécurité sociale (3 377 € par mois en 2019), 0,40 % sur l'ensemble de son salaire (cotisation « déplafonnée »). Son employeur verse respectivement 8,55 % et 1,90 %. Le salarié agricole et son employeur versent les mêmes cotisations Agirc-Arrco.

Le montant des pensions est soumis aux mêmes complexités de calcul que les pensions du régime général. Il est calculé à partir d'un montant de référence, le salaire annuel moyen, basé sur le salaire perçu au cours des 25 meilleures années de la carrière.

Cette retraite de base peut être à « taux plein » si l'ex-salarié remplit les conditions d'âge et de nombre de trimestres cotisés requis. Dans ce cas, le montant de la retraite de base à taux plein est obtenu en appliquant un taux de 50 % au salaire annuel moyen.

Quelques chiffres

Sur les 16,1 millions de retraités en France en 2019, 3,8 millions dépendent de la MSA. 2,5 pour les salariés et 1,3 millions pour les non-salariés.

La pension moyenne en France est de 1322 euros bruts en 2019.

La pension moyenne des salariés du régime agricole est de 1112 euros brut pour cette même année.

Celle des exploitants est de 763 euros pour ce qui est de la pension de base, hors retraites complémentaires. A savoir que les poly-pensionnés représentent 91,0 % des retraités du régime des non-salariés agricoles. Tous régimes confondus, y compris les régimes complémentaires, les anciens non-salariés agricoles perçoivent une pension de 1 183 euros bruts mensuels.

Les changements en discussions

Pour les salariés agricoles, ce sont les mêmes réformes prévues que pour le régime général, entre autres un calcul du salaire annuel moyen fait sur l'intégralité de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années.

Il est question d'un montant minimum de pension pour les carrières pleine de 1000 euros par

mois.

Pour les exploitants, il est question d'une cotisation sur base d'un plafond de sécurité sociale rehaussé de 800 fois le SMIC horaire à 1000 fois le SMIC horaire, soit une augmentation conséquente de leur montant.

Concernant le montant minimum des pensions des exploitants, une proposition de loi adoptée par les députés en 2017 a prévu de le porter à 85 % du Smic, mais le gouvernement en a reporté l'application à 2020 dans le contexte de la réforme des retraites...

Annexe 3 : Les différents statuts agricoles

Il en va ici comme dans les autres secteurs de l'économie, on a coutume de dire que l'entreprise agricole a trois statuts : juridique, fiscal et social.

Le statut juridique

Hormis l'exploitation individuelle, il existe quatre autres formes sociétaire :

- la Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)
- le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC)
- l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL)
- la société de fait ou Société En Participations (SEP)

Ces quatre formes ont nombre de similitudes -entre autres celle de la mise en commun du cheptel, des terres, des biens, de l'argent et des compétences- et quelques différences notoires, saisies ici par une exergue sur les quelques spécificités d'un GAEC :

- Les associés d'un GAEC sont entre 2 et 10 personnes et uniquement des exploitants agricoles, ce n'est pas le cas sur ce dernier point pour les autres formes d'organisation. EARL est le seul statut ouvert à une seule personne. Les autres n'ont pas de maximum d'associés.
- La gouvernance d'un GAEC est régit par la règle : « un homme égale une voix ». Pour les autres formes d'organisation, le droit de vote est proportionnel aux nombres de parts sociales détenues par chaque associé.
- La rémunération des associés doit être comprise entre 1 et 6 SMIC. Les droits aux bénéfices sont dédiés prioritairement au travail. La responsabilité des associés est de deux fois le capital apporté. Pour la SCEA, les bénéfices et la responsabilité sont au prorata du capital apporté. Pour l'EARL la rémunération est de maximum trois SMIC pour les exploitants et de quatre pour les gérants.
- Le principe de « transparence » (pour les GAEC « totaux » uniquement) : cette caractéristique fait que les associés du GAEC bénéficient chacun du statut d'agriculteur sur le plan économique et social, qui peut permettre au groupement de cumuler plusieurs aides, notamment de la part de l'État (prêts bonifiés MTS-GAEC avec plafond et taux fixés par l'Etat, indemnités, régime social, crédits d'impôt).
- La constitution d'un GAEC est longue, administrative et est soumise à des règles strictes: le GAEC doit être agréé par un comité départemental ou régional d'agrément et est soumis à un contrôle de son activité.

A noter l'existence aussi des sociétés coopératives agricoles (SCA), destinées à la mutualisation des moyens de production : l'utilisation d'outils, de conditionnement, de stockage, la commercialisation ou la transformation de leur exploitation ainsi que leur approvisionnement en engrais et autres intrants.

A noter aussi qu'il est possible de mener une activité agricole sous le statut associatif de la loi 1901. Ce choix implique par contre d'être rattaché au régime général et non à la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).

Et encore, qu'il est possible de contracter un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) avec une entreprise ou association couveuse et bénéficier, si rémunération, du régime général.

Le statut fiscal

Il faut distinguer les régimes fiscaux suivants :

- Le micro-BA (ex-régime du « forfait agricole ») : ce régime peut être choisi par les entreprises individuelles agricoles dont la moyenne des recettes (y compris subventions et primes) sur 3 années civiles ne dépasse pas 82 800 €. C'est un régime simplifié dans lequel la rémunération de l'exploitant est estimée sur la base d'un pourcentage de son chiffre d'affaires. Les GAEC aussi peuvent bénéficier de ce régime (sous conditions spécifiques).
- Le BA (Bénéfice Agricole) : contrairement au micro-BA, il s'agit d'un régime réel. Ici l'agriculteur déclare son bénéfice réel de l'année à l'impôt sur les revenus. Un bilan et un compte de résultats doivent être produits.
- L'impôt sur les sociétés : il s'agit là aussi d'un régime réel. Ici le bénéfice de l'entreprise est soumis à l'impôt sur les sociétés ; d'autre part la rémunération du chef d'entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu.

Le statut social du non-salarié

Il existe trois types de statuts de non-salarié agricole.

Agriculteur « amateur » (« suivi parcellaire »). Ce régime extrêmement léger n'offre aucune protection et s'applique pour les exploitations en-dessous de 1/4 Surface Minimum Agricole (SMA) ou moins de 150 heures/an :

- Pas d'existence juridique
- Pas de cotisations sociales
- Pas de couverture sociale ni de retraite
- L'agriculteur amateur doit exercer une autre activité en parallèle pour bénéficier d'une protection sociale
- Déclaration des éventuels revenus dans la catégorie des bénéfices non commerciaux de la feuille d'impôt

Cotisant solidaire. Ce régime est payant mais n'offre pas de protection, il s'applique pour les exploitations à partir de 1/4 SMA ou 150 heures/an :

- Valable pour les entrepreneurs individuels uniquement
- Cotisations sociales réduites (24% du bénéfice estimé ou réel)
- Mais pas de couverture sociale ni de retraite
- Maintien des droits sociaux antérieurs
- Assurance accident du travail à partir de 2/5ème SMA

Chef d'exploitation. Ce régime offre une protection sociale et certains avantages ; il s'applique pour les exploitations à partir de l'AMA (activité minimum d'assujettissement) :

- Cotisations calculées sur revenus professionnels (45% du bénéfice estimé ou réel)
- Couverture sociale et retraite
- Accès avant 40 ans aux aides de l'Etat à l'installation

| • | Possibilité de déposer un permis de de construction en zone agricole. | construire (bâtiment tec | chnique) selon le protocole |
|---|---|--------------------------|-----------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |